



« L'armée de Terre dont la France a besoin »

## REMERCIEMENTS

*Cet ouvrage est le fruit d'un travail collectif. Que tous ceux qui y ont participé en soient ici remerciés.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le général  
chef d'état-major de l'armée de Terre



# À quoi sert l'armée de Terre ?

*L'armée de Terre sert d'abord à combattre,  
pour défendre la France et ses intérêts.*



## ÉDITO

Le contexte géopolitique reste en constante évolution. « On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve » selon les mots du philosophe Héraclite.

En 2016, le général Bosser soulignait dans *Action terrestre future* que les Français, habitués à voir leurs soldats combattre en Afghanistan ou au Sahel à travers leur poste de télévision, les côtoyaient désormais quotidiennement dans les rues, sur les plages et à proximité des lieux sensibles.

Depuis, la guerre est revenue sur notre continent. Les soldats de l'armée de Terre sont déployés sur le flanc Est de l'Europe. Le caméléon de la guerre s'adaptera. Nul ne peut prévoir l'issue du conflit ni ses conséquences à moyen et long termes. Nous resterons prêts à parer à toute éventualité, tout en poursuivant les missions en cours.

Dans un monde mouvant, des principes subsistent. Toutefois, il convient de les distinguer. Ainsi, il n'est jamais superflu de se « re » poser de simples questions. Parfois, une seule suffit.

### **À quoi sert l'armée de Terre ?**

La réponse tiendrait en un mot : combattre. Le combat demeure la finalité première de l'armée de Terre. Se battre, de toute évidence, mais pourquoi ? Où et comment ? Contre qui et avec qui ?

Discerner l'utile de l'accessoire pour retrouver le sens de l'engagement terrestre ; le comprendre et le faire comprendre, telle est l'ambition des pages qui suivent pour fonder la réflexion sur des « briques » et non sur du sable. *Action terrestre future* se voulait, dans sa conclusion, « la pierre de taille d'un édifice plus vaste ». Six ans plus tard, le chantier de la citadelle *armée de Terre* se prolonge.

**Le Général d'armée Pierre Schill**  
chef d'état-major de l'armée de Terre





## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ?

*L'armée de Terre sert d'abord à combattre, pour défendre la France et ses intérêts.*

### 1. Le milieu terrestre : milieu de vie, enjeu des conflits et lieu de la décision

- ▼ La nature profonde de la guerre : liée à l'homme et au pouvoir 11
- ▼ Le milieu terrestre : milieu social, lieu du début et de la fin de la guerre 13

### 2. L'état du monde : nouveaux espaces stratégiques et nouveaux champs de conflit

- ▼ La révolution numérique 16
- ▼ Le retour des « menaces de la force » 19
- ▼ La rémanence des « risques de la faiblesse » 25
- ▼ Hybridité et zone grise : nouvelle grammaire stratégique 30

### 3. Face aux désordres du monde, La France a l'ambition d'une puissance d'équilibre

- ▼ Une place singulière dans le grand jeu mondial 39
- ▼ Une ambition soutenue par une stratégie globale 44
- ▼ Une politique de défense fondée sur l'affirmation de la souveraineté et la capacité à peser 49

### 4. L'armée de Terre est un bras armé de cette stratégie globale

- ▼ Un engagement permanent dans « trois espaces stratégiques » : protection, solidarité stratégique et prévention 53
- ▼ Un engagement « tous moyens réunis » pour remplir le contrat opérationnel 64
- ▼ Les qualités foncières pour répondre aux défis de la nouvelle escrime stratégique de la « guerre avant la guerre » 72

### 5. L'armée de Terre, institution au service de l'édifice national

- ▼ Cohésion institutionnelle : résilience de la nation 78
- ▼ Cohésion sociale : concentré de France 82
- ▼ Cohésion territoriale : armée des territoires 91
- ▼ Souveraineté industrielle : préservation du tissu industriel national 93
- ▼ Cohésion nationale : esprit de défense 97

### 6. L'armée de Terre en 2022 : un plan pour développer les atouts de la puissance terrestre

- ▼ *Supériorité opérationnelle* : durcir l'armée de Terre 101
- ▼ Des ressources pour rester décisif : au service d'une armée de Terre cohérente, équilibrée et crédible 111



# À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ?

En synthèse

## 1. Le milieu terrestre : milieu de vie, enjeu des conflits et lieu de la décision

### 1.1. La nature profonde de la guerre : liée à l'homme et au pouvoir

11

- ▼ **La guerre est un acte humain intrinsèquement social et politique.** Quelle que soit la forme qu'elle peut prendre, évolutive selon les conditions géopolitiques, sociales ou encore techniques du moment, son enjeu est et restera d'imposer la volonté, de conquérir le pouvoir et la souveraineté, sur un groupe humain, le territoire qu'il occupe, les ressources qu'il recèle.

### 1.2. Le milieu terrestre : milieu social, lieu du début et de la fin de la guerre

13

- ▼ **La guerre moderne et les évolutions technologiques n'ont pas rendu l'affrontement au sol accessoire.** Le milieu terrestre, habitat naturel de l'homme, demeure le milieu des débuts et de la fin d'une guerre ; le milieu où se noue la paix ; un milieu complexe exigeant des facultés de compréhension développées.

## 2. L'état du monde : nouveaux espaces stratégiques et nouveaux champs de conflit

Trois réalités caractérisent l'état du monde, dont la combinaison conduit à une nouvelle grammaire stratégique.

### 2.1. La révolution numérique

16

- ▼ **Ouvrant de nouveaux champs à l'activité humaine, notamment dans le milieu cybernétique, la révolution numérique crée de nouveaux espaces de conflictualité systématiquement disputés, qui estompent les distinctions entre front et profondeur, avant et arrière.** Les armées doivent pouvoir y agir, quelle que soit l'intensité de leur engagement, en conjonction avec leurs actions dans les champs matériels.
- ▼ **Cette révolution nourrit également une nouvelle course aux armements.** Qu'il s'agisse d'une course aux capacités de rupture, technologiquement discriminantes et accessibles à un nombre restreint de grandes puissances (spatial, hyper-vélocité, quantique), ou de l'accès libéralisé à des technologies nivelantes à la portée de la plupart des Etats ou de groupes armés infra-étatiques (drones et munitions rodeuses, capacités d'action dans l'espace cybernétique), ce « réarmement généralisé » impose à l'armée de Terre un effort permanent de modernisation et d'adaptation, pour éviter tout dépassement « par le bas ou par le haut ».

### 2.2. Le retour des « menaces de la force »

19

- ▼ **Les « menaces de la force » redeviennent un outil du *grand jeu* :** le « mercure » des ambitions de puissance n'a jamais été aussi haut depuis la fin de la Guerre froide. L'affirmation rapide et désinhibée d'« Etats-puissances », fondant leur stratégie sur le rapport de force, l'intimidation et les faits accomplis géopolitiques, met au défi le droit international et la stabilité mondiale. L'hypothèse d'un affrontement majeur est redevenue possible. L'armée de Terre doit être prête à cette hypothèse, la plus dangereuse, même si elle n'est pas la plus probable.

### 2.3. La rémanence des « risques de la faiblesse »

25

- ▼ **Les « risques de la faiblesse » restent au cœur de l'action des forces terrestres :** États faillis, espaces sans contrôle devenus sanctuaires pour des groupes armés, terrorisme, trafics illicites, transitions démographiques, désordres climatiques... les risques de la faiblesse demeurent et menacent la sécurité aux portes de l'espace européen. C'est à ce « quotidien des crises » que répondent aussi les forces terrestres françaises (hypothèse d'engagement la plus probable). L'expérience des opérations récentes en Irak, en Afghanistan ou au Sahel ne doivent pas disqualifier l'action armée dans ces espaces.

- ▼ **Dans ce contexte, le visage de la guerre se complexifie, et la frontière entre paix et guerre s'estompe.** Certains Etats, s'appuyant sur la puissance de leurs moyens militaires et leur capacité de commandement intégrée, cherchent à conduire une « guerre indiscernable » pour imposer leur volonté dans la confusion apparente. Pouvant prendre une forme hybride, notamment par l'usage de moyens non militaires, ces nouveaux types d'affrontement restent au seuil du conflit ouvert, dans une « zone grise » à la limite de la légalité et de la légitimité.
- ▼ **Cette nouvelle « grammaire stratégique »**, articulée autour de l'imbrication entre phases de compétition, de contestation et éventuellement d'affrontement, impose à l'armée de Terre d'adapter et de moduler ses capacités de réponse et d'action, en contribuant à une stratégie globale, multi-milieux et multi-champs, pour agir sur l'ensemble du spectre de la conflictualité, et l'emporter avant la « montée aux extrêmes », en « gagnant la guerre avant la guerre ».

## 3. Face aux désordres du monde, la France a l'ambition d'une « puissance d'équilibre »

### 3.1. Une place singulière dans le grand jeu mondial

39

- ▼ **Par sa géographie** : présente sur tous les océans et quasiment tous les continents, elle noue des relations stratégiques avec de nombreux partenaires, qu'il s'agisse d'Etats de manière bilatérale, ou au sein d'organisations régionales dont elle est parfois le seul représentant européen.
- ▼ **Par son statut d' « Etat doté »** : qui implique, en se mettant à l'abri d'une menace directe contre ses intérêts vitaux, de faire respecter les règles de la grammaire de dissuasion, dont la non-prolifération.
- ▼ **Par ses alliances** : membre permanent du CSNU, membre fondateur de l'OTAN et de l'UE, la France affirme son engagement dans une « communauté de destin » avec ses alliés et partenaires, et sa volonté de tenir ses engagements internationaux, en s'appuyant notamment sur un système de défense crédible.
- ▼ **Par l'influence** qu'elle exerce, du fait de son histoire, et qui se traduit par un positionnement international parfois contesté mais toujours attendu, comme une forme d' « autorité morale » dont près de 300 millions d'hommes parlent encore la langue et sont autant d'acteurs de son rayonnement intellectuel et culturel.

### 3.2. Une ambition soutenue par une stratégie globale qui repose sur :

44

- ▼ **Le respect de la primauté du droit international**, selon les principes fixés par les Nations unies : multilatéralisme, intangibilité des frontières, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, règlement pacifique des conflits.
- ▼ **La recherche de la préservation d'une architecture de sécurité**, malgré l'effondrement des mécanismes issus de la Guerre froide, notamment les traités de désarmement et de limitation des armements.
- ▼ **Le refus d'entrer dans une logique d'opposition bipolaire**, dont la confrontation Chine-USA serait la nouvelle matrice, en préservant sa posture singulière de non alignement systématique.

### 3.3. Une politique de défense fondée sur l'affirmation de la souveraineté et la capacité à peser

49

Cette posture singulière de « puissance d'équilibre », définie non seulement à partir des menaces, mais aussi des intérêts, nécessite une politique de défense forte, reposant sur deux critères fondamentaux :

- ▼ Conserver en permanence son **autonomie d'appréciation, d'alerte et d'action**, pour **défendre le sanctuaire national** et les intérêts du pays.
- ▼ Manifester la **solidarité stratégique avec les alliés** et **détenir la capacité d'entraînement** des partenaires, en disposant de l'aptitude à prendre la tête d'une coalition comme **nation-cadre**.

## 4. L'armée de Terre est un bras armé de cette stratégie globale

Au service de cette stratégie globale, l'armée de Terre doit pouvoir **répondre de manière décisive à tous les types d'engagement**, de la prévention des crises à un affrontement majeur en coalition.

### 4.1. Un engagement permanent dans « trois espaces stratégiques »

53

- ▼ **La protection de la population et du territoire national et la participation à la résilience de la nation** : en appui des forces de sécurité intérieure, les forces terrestres sont déployées au quotidien et peuvent s'engager dans des missions de protection (*OP Sentinelle*), de souveraineté, d'assistance aux populations ou de DOT, en métropole comme outre-mer. Elles contribuent à l'esprit de défense.
- ▼ **La solidarité stratégique et la crédibilité des engagements internationaux de la France, particulièrement en Europe** : les forces terrestres, puissantes, modernes et entraînées, permettent à la France de répondre aux exigences de ses alliances, accords de défense et partenariats stratégiques, en garantissant notamment sa capacité à s'engager en coalition comme nation-cadre (disponibilité d'un PC de corps d'armée et d'une division).

Cette posture contribue à signaler la volonté militaire, à travers l'organisation ou la participation à des exercices de déploiement significatifs renforçant la crédibilité de l'appareil de défense.

Elle s'appuie également sur une force de frappe aéroterrestre immédiatement employable dans la profondeur pour devancer les stratégies de fait accompli de certains compétiteurs.

- ▼ **La prévention dans la compétition et la contestation** : véritables « sentinelles avancées », les forces terrestres prépositionnées dans les DROM-COM ou dans des pays étrangers à proximité des zones de crise contribuent à des actions de partenariat opérationnel avec de nombreux Etats (équipement, formation, entraînement, accompagnement au combat), au sein d'un dispositif global interministériel, voire interalliés, tout en constituant un échelon de réaction immédiate en cas de crise.

Elles participent également aux actions d'influence dans le champ informationnel, pour consolider la légitimité de la France face à des compétiteurs cherchant à discréditer son action et à entamer la confiance de ses partenaires.

En s'engageant **au cœur ou à proximité de « zones grises » contestées**, au sein de manœuvres interarmées et par des modes d'action nouveaux, elles permettent de **peser sur la définition de nouveaux équilibres**.

### 4.2. Un engagement « tous moyens réunis », pour remplir son contrat opérationnel

64

- ▼ **Conformément à son contrat opérationnel, l'armée de Terre peut s'engager sur tout type de théâtre d'opération, si nécessaire jusqu'à l'engagement majeur** : elle peut assumer, comme nation-cadre, le commandement d'un corps d'armée multinational et déployer sur un théâtre lointain des forces extrêmement puissantes jusqu'au volume d'une division, face à un ennemi à parité, pour s'engager dans un affrontement de haute intensité.
- ▼ Les forces terrestres assureraient **simultanément la couverture de cette action principale**, en défendant les points d'appui outre-mer et à l'étranger, en protégeant les lignes de communication et de soutien logistique depuis la métropole et en contribuant à la protection des populations et du territoire national pouvant être la cible d'attaques indirectes (CYBER, sabotages, contestations instrumentalisées et désinformation).

### 4.3. Les qualités foncières pour répondre aux défis de la nouvelle escrime stratégique de la « guerre avant la guerre »

72

- ▼ **L'armée de Terre dispose de qualités foncières adaptées et évolutives** : large spectre de capacités les plus modernes, aptitude à opérer avec une grande souplesse et des modes d'action innovants, plasticité des déploiements, capacité à fédérer les partenaires, et surtout forces morales et solidité de la chaîne de commandement.
- ▼ **L'organisation de l'armée de Terre « Au contact » lui confère une cohérence et une polyvalence globales**, qui lui permet de moduler ses effets grâce à une génération de force adaptée à chaque situation, plutôt qu'une spécialisation de ses unités pour la protection, la prévention ou la solidarité stratégique.

## 5. L'armée de Terre, institution au service de l'édifice national

Au-delà de la défense directe par l'action militaire des intérêts stratégiques du pays, l'armée de Terre contribue puissamment à sa cohésion et à la préservation de l'édifice national.

### 5.1. Cohésion institutionnelle

78

- ▼ S'appuyant sur le principe de **disponibilité en tous lieux et en tout temps**, l'armée de Terre est capable d'agir dans les situations les plus dégradées et contribue à la résilience de la Nation.

### 5.2. Cohésion sociale

82

- ▼ Véritable « **concentré de France** » représentatif de la jeunesse du pays, l'armée de Terre offre à chaque Français une opportunité de gravir l'escalier social par le mérite et l'effort personnel.

### 5.3. Cohésion territoriale

91

- ▼ **Armée des territoires** présente dans 80 départements métropolitains et outre-mer à travers son maillage de plus de 550 implantations et garnisons, l'armée de Terre irrigue en profondeur les tissus locaux, qu'il s'agisse de la consommation de biens et de services, des compétences apportées par les conjoints installés ou des services liés à l'enfance générés par la présence de nombreuses familles dans des villes de tailles très diverses.

### 5.4. Souveraineté industrielle

93

- ▼ Équipée de matériels nombreux, variés et dotés de technologies de pointe, en très grande majorité conçus et fabriqués en France, l'armée de Terre entretient par sa commande publique un tissu industriel, notamment de PME, indispensable à la souveraineté industrielle du pays.

### 5.5. Cohésion nationale

97

- ▼ Forte de ses principes fondateurs et de ses valeurs, touchant chaque année près de 40 000 jeunes gens (5% d'une classe d'âge), l'armée de Terre constitue **un puissant levier de cohésion nationale et de diffusion de l'esprit de défense, reconnu par tous les Français.**

## 6. L'armée de Terre en 2022 : un plan pour développer les atouts de la puissance terrestre

### 6.1. Supériorité opérationnelle : durcir l'armée de Terre

101

L'armée de Terre est engagée dans une modernisation profonde. Son plan stratégique « *Supériorité opérationnelle* » vise à **durcir ses capacités de combat** pour mieux répondre aux défis sécuritaires du pays et rester l'armée de Terre dont la France a besoin, en :

- ▼ **Disposant d'hommes « à la hauteur de chocs futurs »**, mieux formés, mieux entraînés et dont les forces morales auront été consolidées.
- ▼ **Exploitant des équipements modernes pour surclasser l'adversaire**, à travers le renouvellement de nombreux matériels majeurs et l'exploitation de la révolution numérique appliquée aux opérations.
- ▼ **Améliorant les capacités d'entraînement des unités aéroterrestres et en durcissant les standards** pour répondre à tous les types d'engagement, jusqu'à l'affrontement majeur.
- ▼ **Transformant en profondeur le fonctionnement de l'armée de Terre**, pour le rendre plus réactif, plus simple, mieux ordonné au principe de subsidiarité (responsabilisation) et mieux ajusté aux besoins des opérations.

### 6.2. Des ressources pour rester décisif

111

- ▼ Ce plan appelle des ressources à la hauteur des ambitions du pays et des menaces contre les intérêts français.
- ▼ **Ces ressources (50Mds € pour la mission Défense en 2025)** doivent permettre de garantir la fidélisation des soldats, *prunelle de nos yeux*, de poursuivre la modernisation engagée et de garantir le niveau d'activité et de stocks nécessaires aux engagements les plus durs, tout en accroissant la réactivité opérationnelle d'une armée de Terre cohérente, équilibrée et crédible.



**1**

**Le milieu terrestre :  
milieu de vie,  
enjeu des conflits  
et lieu de la décision**



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°1. 1

### La nature profonde de la guerre : liée à l'homme et au pouvoir

*La guerre est un acte humain intrinsèquement social et politique. Quelle que soit la forme qu'elle peut prendre, évolutive selon les conditions géopolitiques, sociales ou encore techniques du moment, son enjeu est et restera d'imposer la volonté, de conquérir le pouvoir et la souveraineté sur un groupe humain, le territoire qu'il occupe, les ressources qu'il recèle.*

### La guerre, un phénomène trop évident ?

Guerre du Péloponnèse (V<sup>e</sup> siècle av. JC), de Cent Ans (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>), en dentelle, Grande, « drôle », des Balkans ou en Irak, la guerre et les guerres constituent les points de repères chronologiques de l'**histoire**. Écrire l'histoire militaire a longtemps contribué à écrire l'Histoire. La guerre a également inspiré et influencé la **littérature** : *L'Illiade*, *La Chanson de Roland*, *Le Cid*... Dans les **villes**, elle se rappelle à nous au quotidien par les rues ou places qui portent le nom de batailles et de chefs militaires. La « pseudo-évidence » du **phénomène guerre** (Gaston Bouthoul) pourrait laisser croire qu'intuitivement nous la saisissons. Militaires, nous savons qu'il est impératif de continuellement la penser car si sa nature est stable, ses caractères évoluent. Elle est un véritable caméléon selon le mot de Clausewitz.

### L'homme et la guerre

Penser la guerre, c'est penser l'homme. L'histoire de la philosophie illustre la dimension anthropologique de la guerre.

- ▼ **Guerre juste.** Au Moyen-âge, Thomas d'Aquin envisage la guerre comme une conséquence de la « chute » de l'homme. Pour la réguler, il développe dans la continuité d'Augustin d'Hippone l'approche d'une guerre juste. Cette approche du *jus ad bello* irriguera le *jus in bello* et tous les développements ultérieurs des penseurs, juristes de la guerre (Suarez, Grotius, Girard, Walzer...). Selon cette théorie, une guerre peut être considérée comme juste si elle répond à plusieurs critères : menée par une autorité légitime ; la cause juste ; la proportionnalité ; les chances raisonnables de succès ; le dernier recours ; l'intention droite au nom du bien commun.
- ▼ **Guerre préventive.** Au XVI<sup>e</sup> siècle, Nicolas Machiavel, par pragmatisme politique et non par cynisme, considère que la guerre est un mal pour un bien, un moindre mal notamment lorsque les désordres du temps de paix peuvent conduire à des périls plus grands que ceux des batailles.
- ▼ **Propre de l'homme ou société corruptrice.** Pour Thomas Hobbes (XVII<sup>e</sup>), l'état de nature est la guerre de « chacun contre chacun », les désirs individuels entrent en opposition et génèrent des conflits collectifs. Contrairement au philosophe anglais, Jean-Jacques Rousseau (XVIII<sup>e</sup>) décrit l'homme à l'état de nature, pacifique et naturellement bon. Selon lui, c'est la société – la propriété et les inégalités qu'elle engendre – qui le corrompt. La concorde assurée par le contrat social, la guerre devient le fait des Etats : « La guerre n'est donc point une relation d'homme à homme, mais une relation d'Etat à Etat, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement » (*Du contrat social*).

### L'armée de Terre sert d'abord à combattre

- ▼ Notre société connaît un **épisode de paix inédit** d'une durée supérieure à 70 ans. Par conséquent, nos dirigeants politiques n'ont pas vécu de temps de guerre – comme la plus grande majorité des Français – et, désormais, seule une minorité d'entre eux a connu la conscription et a effectué un service militaire. De plus, nous appartenons certainement à la **génération la plus riche** de l'histoire, nous habitons les **espaces les plus riches** du globe. Dans une **société** où la menace d'une guerre n'est plus une préoccupation quotidienne, une question demeure : à quel prix et comment notre pays souhaite-t-il se défendre ?
- ▼ L'ambition politico-militaire de la France est de maintenir son statut de puissance, une ambition fixée par le Livre blanc de 2013, rappelée par la Revue stratégique en 2017 et son actualisation au début de l'année 2021.
- ▼ Pour une défense puissante, il faut donc une armée de Terre durcie. **La France doit pouvoir compter sur son armée de Terre** qui a le devoir de penser la guerre pour la préparer et, si les circonstances l'exigent, la conduire fermement pour la gagner : « *Si vis pacem, para bellum* ».

## Formules et citations

La soumission de l'adversaire est au cœur des définitions de la guerre :

- ▼ « *Un acte de violence engagé pour contraindre l'adversaire à se soumettre à notre volonté.* » (Clausewitz)
- ▼ « *L'art de la dialectique des volontés opposées employant la force pour résoudre leur conflit.* » (André Beaufre)
- ▼ Y compris dans une approche indirecte : « *L'art de la guerre, c'est de soumettre l'ennemi sans combat.* » (Sun Tzu)

« *La guerre, c'est comme la chasse, sauf qu'à la guerre les lapins tirent.* » (Charles De Gaulle)

« *[...] celui qui est vainqueur, c'est celui qui peut, un quart d'heure de plus que l'adversaire, croire qu'il n'est pas vaincu.* » (Georges Clemenceau)

---

## En bref

**Buts de guerre :**

- ▼ **Guerre de conquête** : gain territorial (en réaction : guerre de défense).
- ▼ **Guerre de domination** : contrôle de ressources ou de populations.
- ▼ **Guerre de principe** : imposition d'idéaux, convertir l'ennemi à une vérité religieuse, volonté d'établir un nouvel ordre des puissances.

---

## Références

**Les axiomes élémentaires de la guerre** (Source *Techno-guérilla et guerre hybride*, Joseph Henrotin, Nuvis, 2014)

S'interrogeant sur les guerres futures, Joseph Henrotin se fonde sur les axiomes suivants :

**La nature de la guerre** – dialectique des volontés opposées utilisant la force pour résoudre leur différend et cherchant la soumission de l'Autre – est invariable, de sorte que la dialectique entre **adaptation et contre adaptation** est le moteur principal de l'évolution du caractère de la guerre.

**Le caractère de la guerre** est naturellement évolutif et tire parti des évolutions politiques, conceptuelles, sociétales et technologiques : la guerre est le **fruit de son temps** et la façon de la faire reste le fruit d'un ancrage culturel spécifique. Au surplus, la guerre est toujours le reflet de la société qui la conduit.

**Guerre du futur** : ce que l'on imagine être la guerre du futur à une époque donnée ressemble rarement à ce qu'elle est effectivement au moment où ledit « futur » s'est accompli.

Dès lors que la survie du pays ou de l'entité politique n'est pas menacée, l'on engage ses forces et l'on se bat pour **gagner** ou, à tout le moins, atteindre le succès. La défense du pays, du territoire ou du groupe, quant à elle, est une question de **survie** : le succès ou la victoire n'est qu'un intermédiaire.

De plus en plus systématiquement, la relation entre **victoire militaire** et **victoire politique** tend à devenir évanescence : elle n'a plus le caractère d'automaticité qu'elle pouvait avoir il y a un siècle.

Toute action militaire étant la continuation politique par d'autres moyens (que l'entité en faisant usage soit un Etat ou un groupe sub-étatique), le succès d'une opération militaire se mesure à l'aune des **effets politiques** qu'elle est en mesure de produire.

**Les nouvelles conditions médiatiques** permettant de modéliser les perceptions comme de produire des critiques en temps réel des opérations, les forces occidentales peuvent, au mieux, espérer le « succès » mais devraient définitivement abandonner toute recherche de la victoire.



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°1. 2

Le milieu terrestre : milieu social, lieu du début et de la fin de la guerre

*La guerre moderne et les évolutions technologiques n'ont pas rendu l'affrontement au sol accessoire. Le milieu terrestre, habitat naturel de l'homme, demeure le milieu des débuts et de la fin d'une guerre ; le milieu où se noue la paix ; un milieu complexe exigeant des facultés de compréhension développées.*

### Des soldats engagés au sol, parmi les hommes et dans la durée

L'engagement au sol et près du sol vise à **prendre l'ascendant** sur l'ennemi, à le **dominer physiquement**, jusqu'à sa **destruction si nécessaire**. Hier comme demain, cet affrontement continuera de se dérouler dans l'état de confusion qui singularise le milieu terrestre. Par ailleurs, l'engagement terrestre demeure un des modes d'action les plus adaptés à la **stabilisation dans la durée** au sein d'un milieu difficile. Attaquer, détruire peut se faire à distance ; construire, conquérir se fait au sol et dans les milieux humains.

### Frictions terrestres

Depuis Hérodote (V<sup>e</sup> siècle av. JC), considéré comme le père de l'histoire et de la géographie, nous savons que les connaissances géographiques (relief, climat, végétation, fleuves, répartition de la population...) sont fondamentales dans le raisonnement stratégique.

- ▼ *La connaissance topographique des Ardennes par Guderian (il avait notamment séjourné à Sedan qui avait été une zone d'instruction militaire jusqu'à la fin de la Grande guerre) a contribué à la réussite de la percée allemande des Ardennes en 1940. C'est en observant longuement le Mont Majo depuis son PC de Venafro que le général Juin trouve la faille des « infranchissables » Monts Arunci en 1944.*

Malheureusement, « la terre n'est pas plate ». Hétérogène, difficile, rugueux, cloisonné, visqueux, solide, opaque... **et surtout habitable**, le milieu terrestre demeurera le **foyer primaire des conflits** mais aussi **l'espace de leur résolution** dans la mesure où le milieu terrestre est le théâtre des **finalités stratégiques** : conquête de richesses ; gain territorial ; influence et contrôle des populations.

- ▼ « L'objet de la guerre a toujours été de **dominer une portion de sol**. Il ne saurait être de simplement détruire le pays et ses habitants, à moins que vous ne soyez devenus complètement fous [...] Vous pouvez survoler une terre encore et encore, vous pouvez la bombarder, l'atomiser [...] mais si vous voulez la défendre et la protéger, **il faudra le faire au sol**. » (T. R. Fehrenbach, historien américain)

Certes, une évidence n'est pas une preuve mais en raison de cette caractéristique du « **contrôle** » (emprise sur les hommes et capacité de les plier à sa volonté) que présente le milieu terrestre, il paraît essentiel de rappeler que la stratégie terrestre est consubstantielle à la stratégie générale. Pour envisager la victoire, l'offre stratégique de l'armée de Terre est **incontournable**, elle s'inscrit dans une continuité, une solidarité stratégique avec les offres navales, aériennes, nucléaires.

- ▼ *Insuffisances de l'empreinte terrestre : Hezbollah libanais qui résiste à l'aviation israélienne en 2006 ; batailles de Falloujah et de Ramadi en 2016.*
- ▼ *Aviation neutralisée par l'artillerie sol/air et emploi décisif des drones : affrontements du Haut Karabagh, automne 2020.*

Enfin, le milieu terrestre est **l'habitat naturel de l'homme**. La population pèse et pèsera encore dans les conflits directement sur les modalités des affrontements et bien souvent sur la définition des buts de guerre.

## Les trois défis des forces terrestres (déjà évoqués dans *Action terrestre future*, 2016)

- ▼ **Défi du sol** : **endurance physique et morale** (« porter le sac » et manœuvrer malgré le froid, la chaleur, l'humidité, le désert, les montagnes...). Malgré l'apport de la technologie, illusion de voir et savoir « ce qui se passe derrière la colline » sans effort, sans déploiement terrestre.
- ▼ **Défi intellectuel** : pour appréhender et saisir ce qui procède des **interconnexions** sociales, économiques et culturelles de groupes humains.
- ▼ **Défi cognitif** : en raison de la **masse de données** générées par la nature même de l'environnement terrestre. Leur distribution par les technologies de l'information et leur amplification par la connectivité croissante des objets et des personnes, génèrent une **complexité informationnelle**.

## L'algèbre des forces terrestres

Sur terre, le combattant, par sa détermination et son sens tactique, peut exploiter les opportunités du milieu et faire varier les rapports de force selon les règles algébriques formulées dans *Action terrestre future* :

- ▼ **Soustraction** : par sa nature, le milieu terrestre permet de masquer les intentions, les dispositifs, et de tenter d'échapper à la logique du duel à laquelle contraignent plus directement d'autres champs d'affrontement. Le milieu terrestre est propice à **l'approche indirecte**.
- ▼ **Égalisation** : certains environnements, à l'image de la zone urbaine, permettent de rétablir un rapport de force défavorable par la **décentralisation** du combat et le **cloisonnement**.
- ▼ **Multiplification** : le milieu terrestre augmente les opportunités de prise à partie, qui plus est, avec des moyens à bas coûts. C'est aussi dans ce milieu, en ciblant les populations, que se mènent les actions d'**influence** et les **cyberactions** qui démultiplient l'efficacité des actions.
- ▼ **Division** : l'étendue des espaces rapportée à des volumes de forces contraints impose un étirement des dispositifs.

## Formules et citations

Si la « **géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre** » (*Yves Lacoste, géographe*), le soldat est naturellement géographe, topographe pour combattre dans un milieu complexe.

« **La France fut faite à coups d'épée** » (*Charles De Gaulle, La France et son armée*), du glaive de Brennus au Famas de Serval, **l'engagement terrestre est inévitable pour vaincre**.

« La *nemesis* (juste colère et châtement des dieux) des grandes thalassocraties (puissances maritimes) est bien souvent **venue de la terre qu'elles avaient négligée** : Sparte, la moins maritime de toutes les cités grecques vainquit Athènes, Gênes plia sous le Piémont et Venise sous la botte autrichienne. » (*Elie Tenenbaum, chercheur à l'IFRI*)

## Données et exemples

Stratégie	Echelle (en km)	Délai de réaction	Part du facteur matériel	Dimensions
Terrestre	Dizaines ou centaines	Jours	Forte	2
Maritime	Centaines ou milliers	Semaines	Très forte	3 (au-dessous, surface, au-dessus)
Aérienne	Centaines ou milliers	Heures	Décisive	2 (appui sol, supériorité aérienne)
Spatiale	Milliers ou dizaines de milliers	Minutes	Exclusive	2 (espace proche, espace lointain)

(Source : Hervé Couteau-Bégarie, *Introduction à la stratégie*)

Tableau auquel peut être ajoutée la ligne suivante :

Cyber	Dizaines de milliers	Minutes	Décisive	4 (Spatiale, terrestre, maritime et cognitive)
-------	----------------------	---------	----------	--



# 2

## L'état du monde : nouveaux espaces stratégiques et nouveaux champs de conflit



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°2. 1

### La révolution numérique et de l'information ? Opérer et vaincre dans le M2MC

*Les évolutions techniques, dues à ce qui est baptisé la révolution numérique et de l'information (RNI), élargissent le champ des activités humaines et donc celui des confrontations. Elles imposent depuis de nombreuses années aux armées de penser et d'agir « dans et avec » ces nouveaux champs et milieux en complément des espaces plus traditionnels ; et ceci quels que soient les engagements opérationnels, des plus élémentaires aux plus complexes. En outre, elles entraînent une double course aux armements de rupture et nivelants qui modifie profondément les capacités militaires et la manière de combattre. Enfin, cet élargissement gomme les distinctions traditionnelles entre « avant et arrière », « front et profondeur » qui restent cependant des références pertinentes pour les effecteurs et les effets recherchés.*

#### De quoi s'agit-il ?

La RNI est ici entendue au sens des effets de l'immixtion des **technologies numériques dans le quotidien**. La démocratisation de l'informatique a permis le développement des **ordinateurs**, de la **téléphonie mobile** ou **des objets connectés** ainsi que leur mise en réseau grâce à **internet** et **l'extension des réseaux filaires et sans fil** (fibre, satellite en orbite basse, WiFi 6, 5G). La robotique, l'acquisition et le traitement de données démultipliés par la capacité des calculateurs quantiques et les progrès de l'intelligence artificielle sont au cœur de cette **évolution technologique**. Il en découle de nouvelles formes de communication et d'information – qu'elles soient humaines (mails, *chat*, réseaux sociaux), virtuelles (sites *web*, *chatbot*, assistant vocal), techniques (protocole d'échange, *cookies*, flux de données) ou d'exploitation (ciblage, *tracking*...). L'enjeu de la RNI présente ainsi **deux facettes principales : matérielle** (l'intégration des progrès techniques) et **immatérielle** (la circulation, la diffusion voire la manipulation de l'information résultent des potentialités accrues des moyens de communication).

- ▼ Le terme « révolution numérique et de l'information » apparaît en France aux débuts des années 1990 alors qu'il est communément admis que cette révolution s'amorce véritablement en 1939 avec la fondation, par William Hewlett et David Packard, de leur entreprise de matériel électronique éponyme en Californie, à Palo Alto, qui deviendra la *Silicon Valley* à partir de 1971.

#### Extension des espaces de conflictualité = M2MC

Sous les effets de la RNI, quelles que soient la nature et l'intensité de la manœuvre militaire, un conflit se mène dans tous les champs et dimensions, y compris l'espace.

- ▼ **Rappel** : Le M2MC, selon la vision française interarmées (CIA 0.1.1-M2MC), comprend :

- **5 milieux** : terre, air, mer, espace extra-atmosphérique et cyberspace.
- **2 champs** : informationnel et électromagnétique.

M2MC désigne le cadre d'engagement des opérations militaires contemporaines connectées, dans lesquelles les armées mettent en œuvre des modes d'action au sein même de chaque milieu ou champ, ou depuis les uns vers les autres. **Le M2MC** correspond au « où » de la réflexion militaire.

- ▼ Le **15 novembre 2021**, la Russie a réalisé un test de **missile antisatellite**, détruisant l'engin spatial inactif Tselina-D, démontrant qu'elle possédait cette capacité militaire stratégique.
- ▼ Le **14 janvier 2022**, l'Ukraine était frappée par une **attaque informatique d'ampleur** touchant 70 sites internet du gouvernement dont celui du ministère des affaires étrangères, le cabinet des ministres et le conseil de sécurité et de défense : des messages indiquaient « d'avoir peur et de s'attendre au pire ». « Ukrainiens ! Toutes vos données personnelles ont été téléchargées sur le réseau public. Toutes les données de l'ordinateur sont détruites, il est impossible de les restaurer ».

Des unités de l'armée de Terre opèrent déjà dans les milieux et champs « nouveaux » (44<sup>e</sup> RT par exemple), y compris au profit de l'interarmées. Comme l'indique le concept d'emploi des forces terrestres (CEFT) :

- ▼ **La manœuvre dans les champs immatériels regroupe les actions et les effets dans le cyberspace et les champs électromagnétique et informationnel.** Elle cherche non seulement à **s'opposer à celle de l'adversaire** mais également à **précéder et accompagner la manœuvre aéroterrestre** dans laquelle elle s'intègre en parfaite synergie. Le recours aux actions dans ces champs est constant, anticipé, planifié et se poursuit généralement avec d'autant plus d'intensité que le niveau de confrontation augmente. Les forces terrestres comportent des unités agissant dans chacun des 3 domaines de la cyberdéfense : **lutte informatique offensive (LIO), défensive (LID) ou d'influence (L2I)**. Dans le domaine défensif, l'armée de Terre dispose d'une chaîne de LID chargée de protéger et de défendre l'ensemble des systèmes d'armes terrestres, en liaison avec les organismes de niveau stratégique. Dans le domaine de **l'influence numérique**, l'armée de Terre joue un rôle de premier plan avec les unités de L2I du Centre Interarmées des Actions sur l'Environnement (CIAE). (Extrait du CEFT, chapitre 5.8.1).

Aujourd'hui, l'armée de Terre étudie **l'extension de ses capacités** d'action M2MC, en cherchant à développer l'action surface-espace, la combinaison guerre électronique (GE)/LIO tactique, la LID tactique, la GE élémentaire dans les GTIA ou encore la connectivité et la maîtrise du spectre électromagnétique.

Depuis l'Antiquité, l'utilisation de fausses informations est une pratique employée pour déstabiliser l'adversaire. Néanmoins, **le développement du réseau internet** (1 milliard de personnes connectées en 2005 contre 5 aujourd'hui) a amplifié la rapidité, la profondeur et l'étendue de la diffusion de l'information, tout en multipliant son volume. Dès lors, elle renforce le pouvoir de nuisance de la manipulation de l'information. L'espace cyber, nouvel espace de conflictualité, rend possible les attaques **à distance**, directement **sur le territoire** de l'adversaire et de manière **massive**, souvent **fulgurante** sur le **temps court** ; mais aussi de façon plus **discrète**, sournoise et rampante sur le **temps long**.

- ▼ **La campagne présidentielle américaine de 2015-2016 (voir Référence page 21).**
- ▼ **La manœuvre sur le champ informationnel débute dès la phase de compétition et elle est à conduire du niveau stratégique (messages clés distribués aux commandeurs, L2I réalisée par le CIAE ..) jusqu'au niveau régimentaire (officiers de communication).**

Les progrès des technologies numériques et de l'information offrent de réelles **opportunités** et consolident potentiellement la force militaire, tout en augmentant en contrepartie certaines **vulnérabilités**. Ainsi, les nouvelles menaces agissant dans le champ informationnel et le cyberspace, en particulier, impliquent de développer la **cyber protection** non seulement des soldats mais aussi de leur famille et de leurs proches. Ces évolutions confirment les impératifs de la **singularité militaire**, y compris dans les dimensions ouvertes dans les nouveaux espaces.

- ▼ **Une étude du Modern War Institute de West Point réalisée en 2018 établissait que des familles de soldats ukrainiens d'une même unité avaient reçu simultanément un SMS annonçant leur décès, suscitant des appels en retour de ces mêmes proches, permettant ainsi, par la concentration de signaux, de repérer leur position pour les bombarder.**

## Course aux armements

Sans dater d'hier, la course aux armements s'accélère et met les armées au défi du déclassement par le haut comme par le bas. D'une part, la course aux **capacités de rupture** permises par l'essor de **l'informatique quantique**, de **l'intelligence artificielle**, ou le développement par exemple des **armes hypersoniques** qui sont le fait des plus grandes puissances. D'autre part, une course contre la prolifération de **capacités nivelantes**, accessibles à bas coût à des individus ou à des groupes paramilitaires – **drones, robotisation, cryptologie, brouillage et cyber offensive** – dont l'emploi récent au cours d'affrontements, notamment au Haut Karabagh, en Syrie ou en Ukraine, fournit une illustration de leur efficacité.

Les armées se trouvent confrontées au défi d'une modernisation pour ne pas être débordées, ni par les innovations de rupture, ni par la diffusion des capacités nivelantes.

## L'application de la révolution numérique au domaine opérationnel : le combat collaboratif

L'armée de Terre poursuit sa modernisation, des équipements de cohérence aux grands programmes. Cette transformation est **la plus importante depuis la fin de la seconde guerre mondiale**. Elle intègre résolument les effets de la révolution numérique aux opérations, tant dans le développement de nouvelles capacités que dans la manière d'opérer et de commander. L'armée de Terre vise à développer la connectivité indispensable au combat collaboratif (observation, protection, agression) en mettant en réseau ses plateformes (*cloud* de combat) et en valorisant les informations (infovalorisation) pour partager la **compréhension** de la situation, **accélérer** le cycle décisionnel et, *in fine*, **démultiplier** l'action de combat. Sa réussite est impérative pour assurer la transformation de profonde de notre outil de combat terrestre pour les prochaines décennies.

- ▼ **La connectivité** est la clé de voute qui vise à **moderniser les systèmes de commandement** et à étendre la **mise en réseau** au sein d'une force de niveau corps d'armée, apte au **combat collaboratif** (partage de situation, protection, agression) interarmes, interarmées, multimilieus et interalliés.
- ▼ **Le combat collaboratif** consiste, en mettant en réseau les plateformes et les pions tactiques, en valorisant et en organisant leurs échanges d'informations (infovalorisation), à **démultiplier les performances** de chacun et à apporter de nouvelles capacités collectives.
- ▼ **L'infovalorisation** est une valorisation de l'information. C'est l'exploitation de la **valeur ajoutée** apportée par les ressources informationnelles rendue possible par les nouvelles technologies de l'information et de la communication destinées à améliorer l'efficacité opérationnelle.
- ▼ **Le cloud de combat** constitue le **système nerveux** (connectivité) et l'**exploitation intelligente** des informations opérationnelles (capacité de traitement et de stockage des données) du système de combat terrestre futur permettant un combat collaboratif à grande échelle. Sa spécificité pour le domaine terrestre est liée à la distribution, sur le champ de bataille, des centres de décision pour permettre la subsidiarité et la nécessaire autonomie d'action des chefs de tout niveau.
- ▼ **SCORPION** est la modernisation du segment médian et léger. Il s'agit de **renouveler nos blindés** en service depuis 40 ans et de démultiplier leur efficacité par leur **mise en réseau**. Cette modernisation n'en est qu'à ses débuts dans la mesure où, à la fin de l'année 2022, seulement 18% des livraisons totales seront réalisées.
- ▼ **Vulcain** anticipe les conséquences de la **robotique** sur la conduite des opérations aéroterrestre, une conflictualité qui sera demain en partie robotisée. Trois sujets interdépendants seront au cœur de cette réflexion : **l'emploi des unités robotisées**, les caractéristiques du **champ de bataille à l'horizon 2040** et la **technologie**. A ce stade, l'armée de Terre estime que la mise en œuvre des toutes premières unités pilotes au sein de chaque fonction opérationnelle peut être envisagée entre 2025 et 2030.

## Référence : Les manipulations de l'information, un défi pour nos démocraties (CAPS/IRSEM, 2018)

Parmi les nombreuses expressions relatives à l'information (fake news, influence, propagande, désinformation...), les auteurs du rapport CAPS/IRSEM retiennent le terme de **manipulation de l'information**, considérant qu'une manipulation est **délibérée** (elle suppose l'intention de nuire) et **clandestine** (ses victimes en sont inconscientes). La définition retenue par les auteurs est la suivante : une **campagne** coordonnée de diffusion de **nouvelles fausses** ou sciemment déformées avec l'intention politique de **nuire**.

- ▼ **L'Internet Research Agency (IRA)** est une « **usine à trolls** » (individus réels qui relaient, saturent certains sites de commentaires, et/ou harcèlent) financée par le Kremlin dont l'existence a été révélée dès 2013. L'IRA est accusée d'avoir mené une opération d'influence durant la campagne électorale américaine de 2015-2016. Par le biais de faux comptes et de **bots** (contraction de robots, « fantassins » de cette forme de guerre, qui sont soit des comptes tenus par des personnes qui prétendent être quelqu'un d'autre, soit non tenus par des personnes et qui sont automatiques), quelques dizaines de personnes ont ainsi pu en atteindre 150 millions via Facebook et Instagram. À elle seule, l'IRA contrôlait, sur **Twitter**, **3 814 comptes humains et 50 258 bots**, avec lesquels **1,4 million d'Américains ont interagi** ; environ **470 comptes Facebook** (avec 100 000 \$ dépensés en publicité) auraient atteint au moins **126 millions d'Américains**. (Exemple cité par le rapport commun CAPS/IRSEM, *Les manipulations de l'information, un défi pour nos démocraties*, 2018).



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°2.2

### Le retour des « menaces de la force »

Le « mercure » des ambitions de puissance n'a jamais été aussi haut depuis la fin de la Guerre froide. L'affirmation rapide et désinhibée d'« Etats-puissances », fondant leur stratégie sur le rapport de force, l'intimidation et les faits accomplis, met au défi le droit international et la stabilité mondiale. Pourtant bien anticipé par les **Livres blancs** et la **Revue stratégique**, le retour des menaces de la force s'exprime avec brutalité et soudaineté en Europe. Dans la continuité de semonces (Géorgie, Donbass, Syrie, Haut-Karabagh) et de l'attaque de l'Ukraine par la Russie, l'hypothèse d'un affrontement majeur est redevenue possible. Les armées en général et l'armée de Terre en particulier doivent être prêtes.

### Activités cycloniques : perturbations de l'ordre mondial et des équilibres stratégiques

L'hégémonie militaire américaine, due à la fin de l'Union soviétique, et la consolidation de la construction européenne ont progressivement modifié, au point qu'elle ait pu être temporairement oubliée, **la logique des rapports de force** qui avait prévalu dans les relations entre états durant des siècles.

En 2013, le chapitre 3 intitulé « L'état du monde » du **Livre Blanc sur la sécurité et la défense nationale** répertoriait les **menaces de la force** comme un risque de déstabilisation de l'équilibre de puissance entre les nations. Le constat de l'augmentation des budgets militaires, du développement des arsenaux conventionnels et de la persistance de tensions géopolitiques amenait à la conclusion suivante : « *La France ne peut donc laisser supposer qu'elle n'est pas concernée par les menaces d'un usage de la force sans courir le risque de perdre son crédit, et donc d'affaiblir sa sécurité* ».

En 2021, **l'Actualisation stratégique** confirmait les évaluations de la **Revue stratégique** de 2017 relatives à la dégradation du contexte stratégique et à un retour de la **compétition stratégique** entre puissances. Un an plus tard, l'invasion de l'Ukraine par la Russie démontre que les affrontements entre Etats sont redevenus une **réalité** : « *ces événements sont le signal d'un changement d'époque [...] la guerre en Europe n'appartient plus aux livres d'histoire mais se déroule sous nos yeux* » pour reprendre les mots de l'allocution du Président de la République du 2 mars 2022.

#### ▼ Ambitions de puissance :

##### - Hausse des budgets militaires :

**Chine** : au cours des dix dernières années, la hausse moyenne annuelle des crédits militaires a été de 8%. Le budget de la Défense pourrait passer de 174 milliards de dollars en 2019 à 270 milliards en 2023 (6 fois le budget de la France).

##### - Développement des capacités militaires :

**Russie** : durant la décennie 2010, l'armée russe aurait procédé à la création de 39 bataillons de chars dont 32 affectés dans les régions Ouest et Sud (même s'il s'agit majoritairement de chars remis à niveau) et compterait ainsi plus de 3000 chars (2300 T72, 400 T90, 600 T80 ; France : 222 Leclerc, 250 AMX-10RC).

##### - Posture d'intimidation stratégique :

**Russie** : recours aux cyberattaques et aux instruments de désinformation, emploi de SMP (Wagner), opérations non conventionnelles (infiltration sous faux drapeaux).

Réactive et forte de son dispositif déployé outre-mer et à l'étranger, l'armée de Terre est un des bras armés de la France disposant de capacités décisives, qu'elle modernise et consolide, pour répondre à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits.

## De l'utilité de la force terrestre

**Utile ? Vous avez dit utile ?** La menace militaire terrestre semblait très éloignée de notre sanctuaire national et contenu, dans le pire des cas, aux frontières de la « zone article 5 ». Par conséquent, l'utilité de la force terrestre n'apparaît pas nécessairement évidente face aux « menaces de la force ».

Dans le milieu terrestre, le déploiement d'une force d'ampleur aux capacités crédibles à proximité d'un territoire contesté ou d'une autre force étrangère nécessite un effort - notamment logistique - d'envergure. Il ne peut a priori être réduit à un simple « signalement stratégique ». L'objectif du regroupement d'une grande unité terrestre est de l'employer pour une manœuvre future, de **tester la réaction** des voisins et autres puissances, **repousser un adversaire, empêcher le fait accompli ou conquérir un gain territorial**.

- ▼ **Au cours de ces dernières années, la Russie a régulièrement massé ses troupes (Zapad 2017 : 75 000 soldats, Kavkaz 2020 : 80 000 ; pour mémoire en 1987, l'exercice franco-allemand « Moineau hardi » avait rassemblé 20 000 soldats français et 55 000 soldats allemands). Il est estimé qu'au moment de l'invasion de l'Ukraine, la Russie a déployé 180 à 200 000 hommes (en incluant 30 à 35 000 séparatistes) issus des forces terrestres russes, des VDV (parachutistes) et des troupes amphibies. Soit 9 AIA (armées interarmes) comparables à nos divisions Scorpion (mais avec des capacités de feux supérieures) comprenant chacune, en moyenne, 4 BIA à 3 ou 4 BTG (équivalent GTIA) ; ce qui ferait un total de 40 BIA (30 russes et 10 séparatistes) et 160 BTG (120 russes et 40 séparatistes).**
- ▼ **La Turquie a également eu recours à la force par le biais d'offensives terrestres. Ainsi, en Syrie, la Turquie a conduit depuis l'été 2016 quatre opérations majeures :**
  - **Bouclier de l'Euphrate** (août 2016 - mars 2017) : pour chasser les Forces Démocratiques Syriennes (FDS) et la milice kurde syrienne des Unités de protection du peuple (YPG) présentes à l'ouest de l'Euphrate (dont province d'Idlib).
  - **Rameau d'olivier** (janvier 2018) : pour chasser les troupes FDS/YPG de la région d'Afrine.
  - **Source de paix** (octobre 2019) : pour chasser les FDS/YPG et leurs mentors américains de la zone à l'est de l'Euphrate, entraînant par voie de conséquence le retrait de cette zone des forces spéciales FR. La Turquie déploie 80 000 hommes le long de sa frontière, forme et encadre plusieurs milliers de soldats de l'Armée Syrienne Libre (ASL) qui conquièrent les zones visées, les appuie avec 120 chars de bataille entrés en Syrie sur une profondeur de 50km et 150 pièces d'artillerie de tous calibres, tout en constituant des stocks logistiques assurant le soutien des forces au combat durant plus d'un mois.
  - **Bouclier du printemps** (mars 2020) : pour contrer l'offensive syrienne appuyée par la Russie dans la province d'Idlib, ce qui permettra le rétablissement du front et le retour à l'équilibre, au profit des rebelles islamistes sous protection turque.

Le « signalement stratégique » de la volonté ne peut se faire uniquement à distance (stand-off). L'exemple des offensives turques le montre : les déploiements massifs de force dans le Nord syrien ont permis d'atteindre les objectifs fixés, non seulement parce qu'aucune force ne s'y est physiquement opposée, mais surtout parce qu'aucune force terrestre crédible ne s'y trouvait.

Les affrontements récents comme le Donbass, la Syrie ou le Haut-Karabagh se caractérisent, au-delà des pertes humaines conséquentes, par des volumes de destruction de matériel importants qui impliquent une capacité de régénération pour tenir dans la durée (voir Référence en page 24).

### ▼ **Outils amplificateurs de la force : l'exemple de la Turquie.**

Possédant une gamme élargie de drones (HALE, MALE, tactiques et micro), la Turquie maîtrise leur mise en œuvre, en associant les capacités de guerre électronique aux systèmes anti-drones.

- **Drone tactique Bayraktar TB-2** : doté de capteurs ISR, armé de roquettes et de missiles AC légers.
  - **Munition rôdeuse Kargu** : 7kg, dotée d'une charge AP, temps de chasse de 1h, déclenchée par opérateur ou de manière autonome (serait équipé d'un logiciel de reconnaissance faciale), développement en cours pour pouvoir opérer « en meute » (principe du vol coordonné autonome).
  - **Système de guerre électronique Koral** : système mobile assurant la reconnaissance, l'identification et la gestion de trajectoire des émissions radars et le brouillage des radars adverses.
- ▼ **Enjeu de guerre : la capacité de régénération du matériel.**
- **Bouclier du printemps : neutralisation en 2 mois du volume de l'équivalent d'une brigade interarmes française et de ses appuis** soit 2500 hommes, 135 blindés, 45 obusiers et 5 systèmes de défense sol-air.

## Référence : Vers un retour du combat de haute Intensité, Dossier du G2S numéro 26, novembre 2020.

### ▼ Extraits de l'article du général (2S) Sainte-Claire Deville *La haute intensité, un défi pour l'industrie de l'armement* (p. 57-65).

« La guerre de haute intensité se caractérise par la nécessité de mobiliser en nombre suffisant et dans la durée des matériels performants et fiables, servis par des soldats entraînés et moralement prêts.

Si les forces morales restent un facteur indispensable de succès, il n'en demeure pas moins que pour faire et gagner cette guerre, il faut suffisamment d'hommes, mais aussi d'équipements, de munitions et de pièces détachées pour « tenir la distance ». [...]

Il est intéressant d'identifier les défis posés à l'outil industriel pour répondre aux deux objectifs suivants, que l'on pourrait caractériser ainsi :

- il s'agit d'abord de « **gravir la marche** », qui permet de passer de la Situation opérationnelle de référence (SOR) à l'Hypothèse d'engagement majeur (HEM) ;
- il s'agit ensuite de « **rester sur le palier** » sur une certaine durée.

#### Gravir la marche

Pour « *gravir la marche* », l'intensité de l'effort se mesure au regard de la quantité de matériel à mettre en ligne par rapport à la durée de la montée en puissance. Illustrons le défi de la quantité par quelques chiffres à grosses mailles, qui soulignent l'écart pour **passer de la SOR au HEM** (déploiement de 15 000 hommes).

Voici, pour quelques équipements majeurs, le nombre de matériels déployés pour la SOR puis celui à déployer pour le HEM :

- **LECLERC : 20 vs 140 ;**
- **10 RC (demain JAGUAR) : 30 vs 130 ;**
- **Véhicules de combat d'infanterie (VBCI / VAB demain VBCI / GRIFFON / SERVAL) : 150 vs 800.**

Le délai de remontée en puissance **souhaité**, bien que formellement non évoqué dans la LPM, est communément fixé à **six mois**.

Force est de constater que les contrats de soutien actuels, s'ils permettent d'assurer celui de la SOR et sont en train de s'adapter pour augmenter le taux d'entraînement des forces, sont aujourd'hui dans l'incapacité de soutenir cet effort. À titre d'exemple, **sans préparation ni anticipation**, l'élongation pour être en mesure de soutenir un engagement majeur serait d'environ **36 mois pour le cas du LECLERC**... [...]

#### Rester sur le palier

En supposant que l'effort de remontée en puissance ait permis de « *gravir la marche* », il faut maintenant « *rester sur le palier* ». Deux nouvelles exigences sont à satisfaire :

- **maintenir** : ce qui implique pour l'industriel de disposer de capacités de réparation ;
- **remplacer** : ce qui implique pour ce dernier de disposer de capacités de production. [...]

L'histoire nous montre qu'**une remontée en puissance ne se fait pas du jour au lendemain**, comme l'a montré la panique qui a saisi les démocraties occidentales à la veille de la Deuxième Guerre mondiale (à la fin des années 1930 pour la France et le Royaume-Uni, au début des années 1940 pour les États-Unis). [...] Ces efforts ne purent aboutir qu'avec la mobilisation totale de l'ensemble de l'économie dans ce qu'on appelle « *l'économie de guerre* ».

Ces mesures exceptionnelles d'**organisation de l'économie**, imposées par l'existence d'un conflit armé de longue durée, se traduisirent par un véritable dirigisme étatique, passant par l'organisation de la **production**, la mobilisation de la **main d'œuvre** et le **financement** de l'effort de guerre.

Est-il concevable aujourd'hui de substituer cette démarche à la logique du marché ? Est-il réalisable d'imaginer à l'instar des Soviétique pendant l'entre-deux guerres, des usines d'armement et d'automobiles, parfaitement duales ?

Au-delà d'une mise en œuvre totalement irréaliste de ce type de mesures dès le temps de paix, il faut en revanche **s'interroger** à froid sur la **capacité légale et contraignante de mobiliser** l'ensemble des **industriels** sans attendre le moment où le besoin se déclenche.

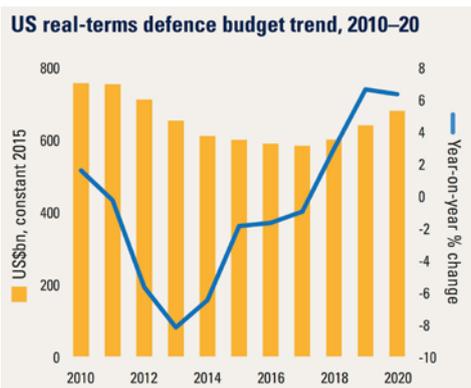
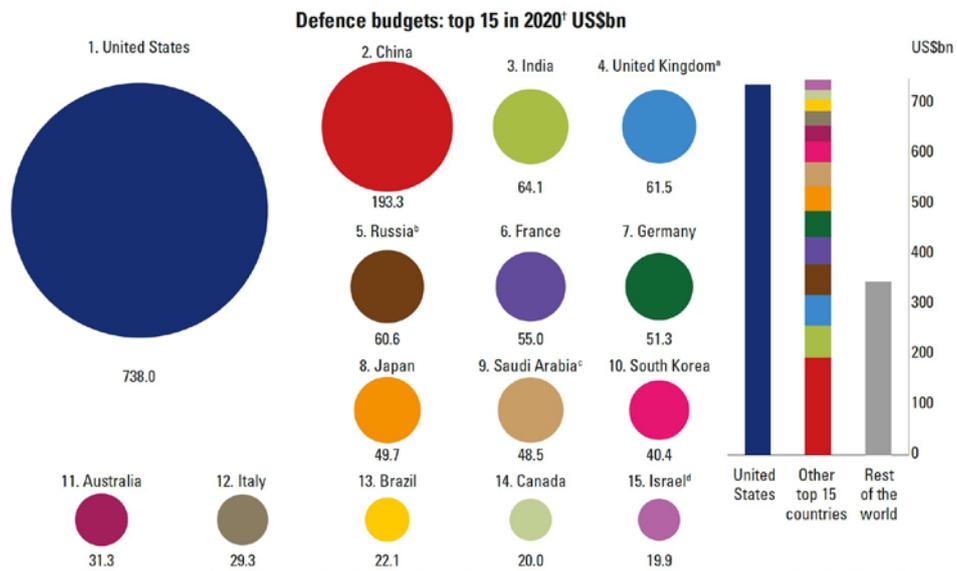
Alors que la résurgence de la menace d'un conflit majeur semble être une éventualité partagée par la plus grande partie d'une classe politique, marquée par l'épisode de la crise sanitaire, il peut être opportun,

profitant des travaux de revoiture de la LPM, de **développer une vraie stratégie industrielle globale**. Celle-ci, en intégrant un volet « *politique industrielle de défense / économie de guerre* » englobant toutes les activités liées à l'industrie, pourrait permettre de définir de façon collégiale la vision, l'anticipation et la préparation méticuleuse qui apparaissent incontournables pour relever les défis évoqués.

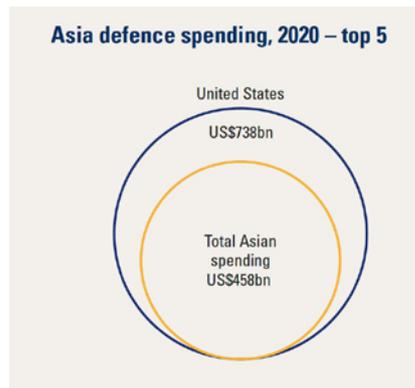
En complément d'un volet purement national, cette stratégie industrielle doit comporter **un indispensable volet de coopération en s'inscrivant dans une dimension européenne**. La résilience de nos capacités de réparation et de production, au regard des impératifs du HEM, ne consiste en effet pas à fabriquer en France tout ce dont nous avons besoin ou pourrions avoir besoin. Elle repose sur la **capacité à redéployer un outil industriel** avec agilité rapidement et efficacement vers les besoins devenus critiques à un instant T, en s'appuyant sur une BITD robuste et diversifiée. »

**Infographies : extraits de The military balance 2021 publié par The international institute for strategic studies**

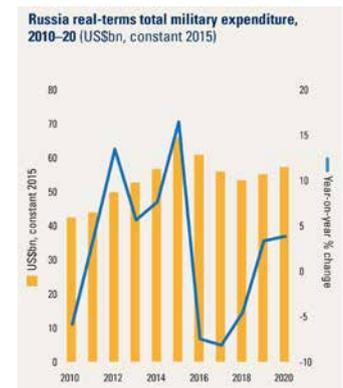
**Budgets de défense des principales puissances militaires**



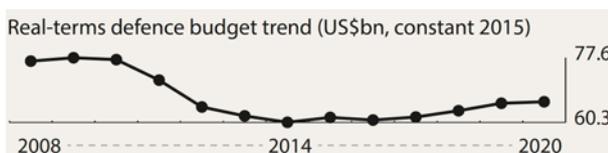
États-Unis



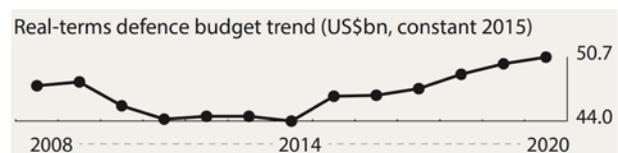
Comparaison Etats-Unis / Chine



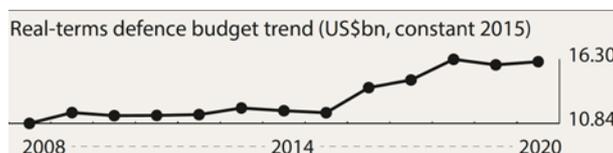
Russie



Royaume-Uni



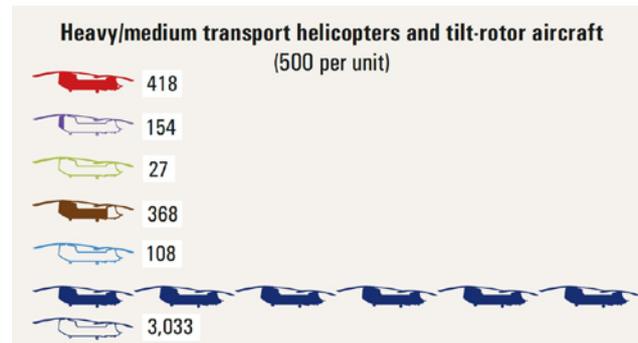
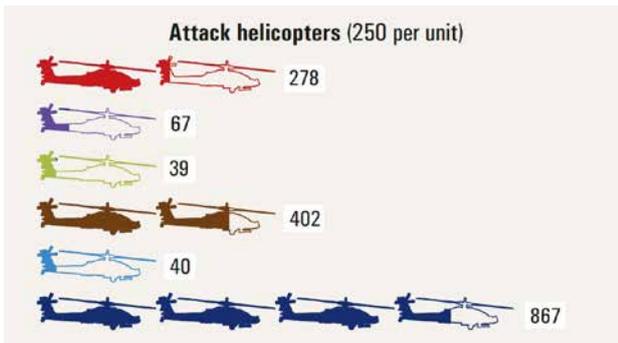
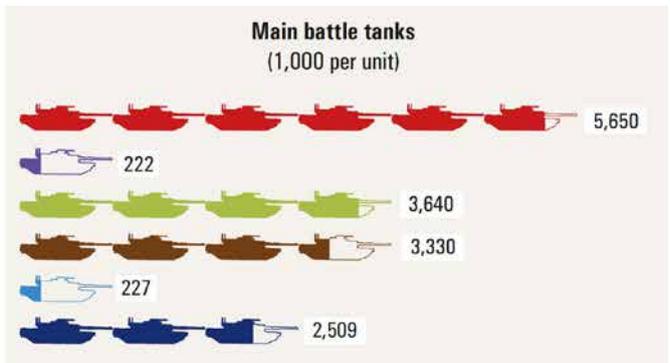
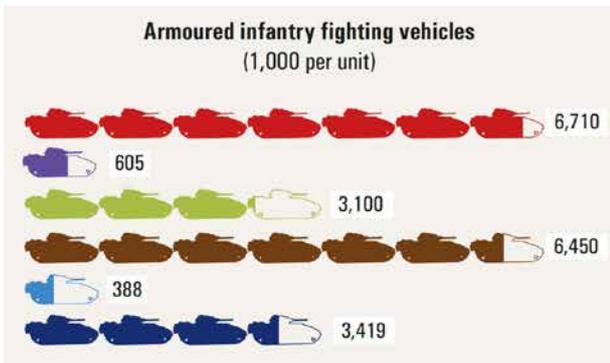
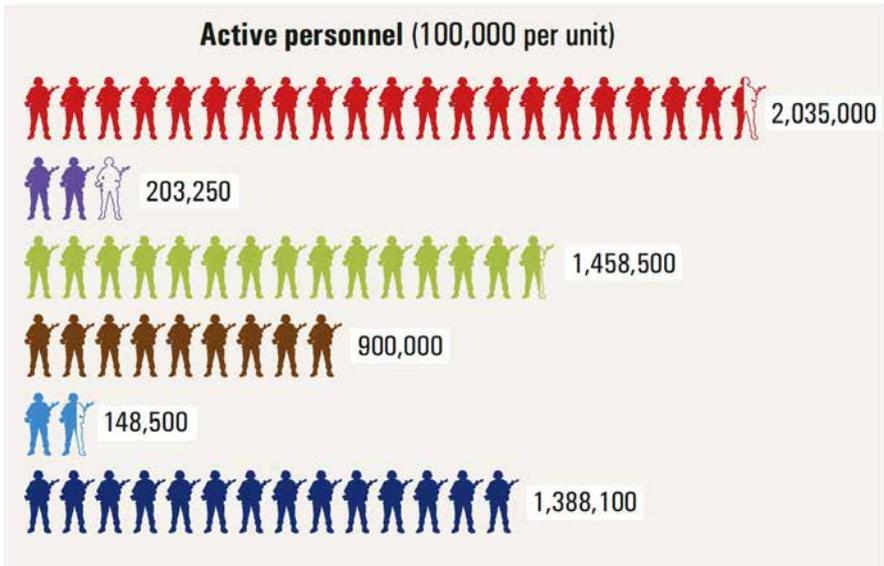
France



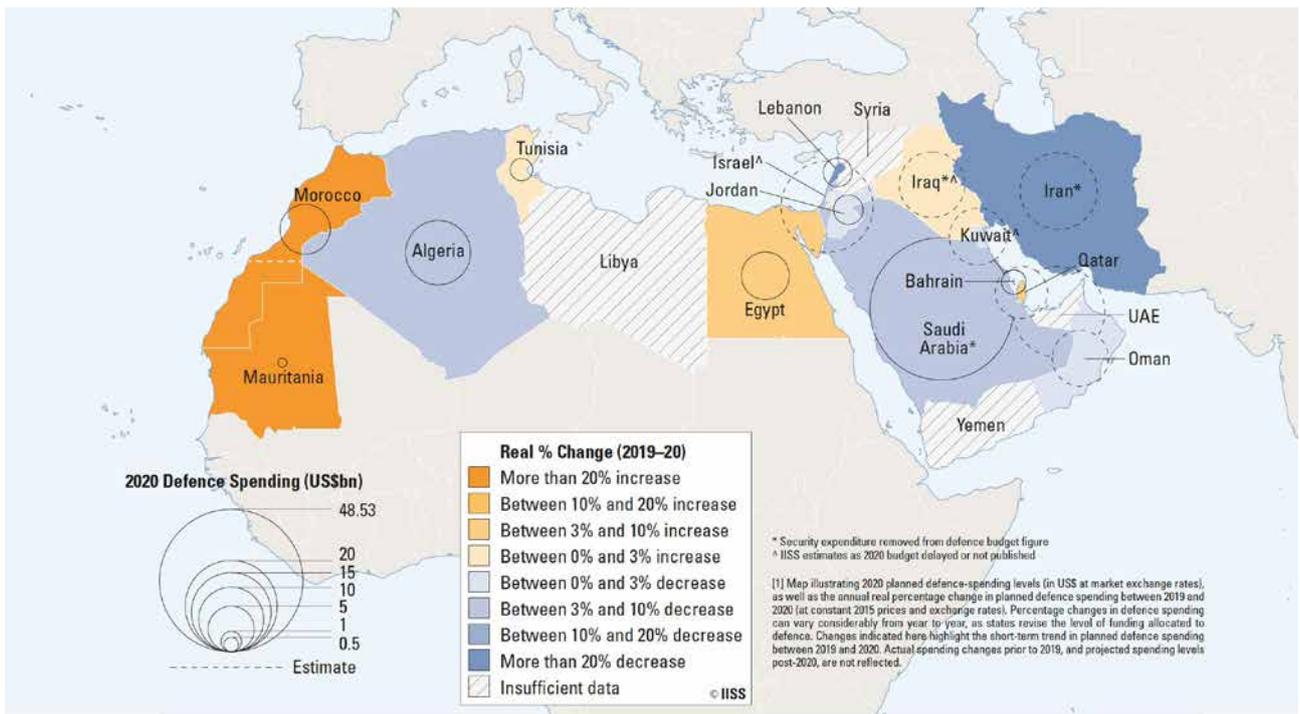
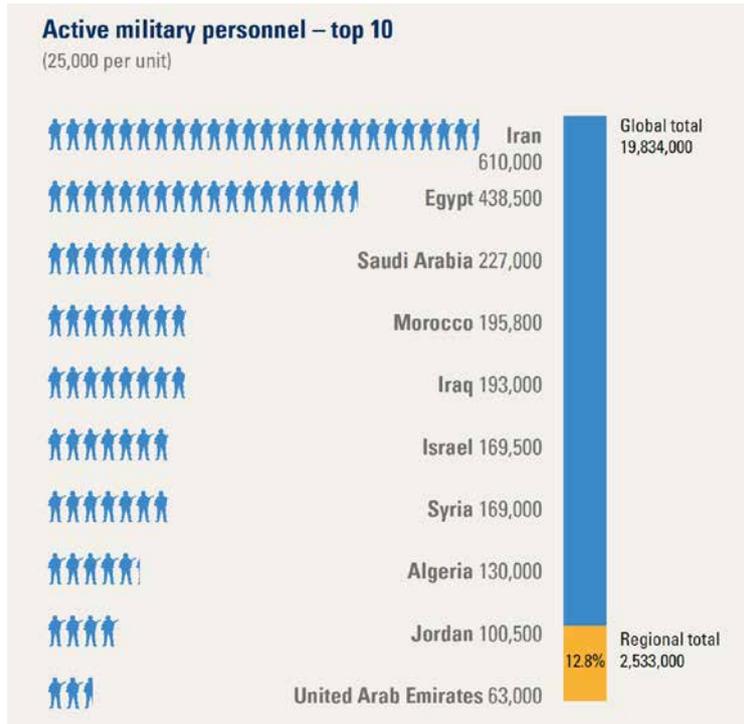
Turquie

# Capacités militaires des principales puissances militaires

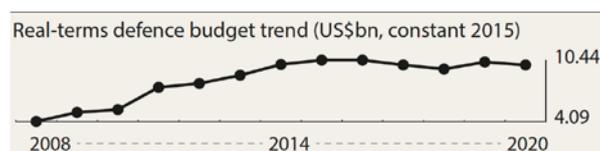
■ China   
 ■ France   
 ■ India   
 ■ Russia   
 ■ UK   
 ■ US



# Effectifs et budgets de défense : Afrique du Nord et Moyen-Orient



▲ Map 7 Middle East and North Africa regional defence spending<sup>1</sup>



Algérie



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°2.3

### La rémanence des « risques de la faiblesse »

*États faillis, espaces sans contrôle devenus sanctuaires de groupes armés, terrorisme, trafics illicites, flux migratoires, pandémies, désordres climatiques... les risques de la faiblesse demeurent et menacent la sécurité aux portes de l'espace européen. C'est à ce « quotidien des crises » que répondent aussi les forces terrestres. L'expérience des opérations récentes en Irak, en Afghanistan ou au Sahel ne doivent pas disqualifier l'action armée dans ces espaces.*

### Les risques de la faiblesse... 10 ans après

Le *Livre Blanc sur la sécurité et la défense nationale* de 2013 relevait que la faiblesse d'un Etat pouvait constituer un risque sécuritaire. Dans le cadre de la mondialisation et de l'augmentation des flux de personnes et de marchandises, ces risques émergents étaient illustrés par trois exemples dont la mise en perspective indique **la persistance**.

#### ▼ Retour sur les trois exemples du *Livre Blanc* de 2013 :

- « *Une épidémie pouvant devenir une pandémie si elle n'est pas enrayée dès l'origine.* »

La pandémie de la Covid-19 n'est, à ce jour, pas la plus meurtrière de l'histoire (5,4 M de victimes estimées au 3/01/2022, voir Infographies p. 4). Néanmoins, les conséquences socio-économiques ainsi que les réactions politiques ont été mondiales et d'une ampleur inédite : le 16 mars 2020, le Président de la République affirmait que la France était « en guerre » ; le 17 mars Boris Johnson appelait ses concitoyens à « combattre l'ennemi » et le 29 mars 2021 Joe Biden déclarait que « la guerre contre la COVID-19 était loin d'être achevée ».

- « *La prise en otage de nos ressortissants pouvant devenir le moyen de nous agresser à distance.* »

Depuis 2013, dans la seule région du Sahel, 21 personnes ont été prises en otage par les djihadistes, parmi lesquelles 6 ressortissants français. Le journaliste Olivier Dubois, enlevé le 8 avril 2021 à Gao est actuellement le seul otage français.

- « *Un Etat qui ne contrôle plus ses frontières et son territoire pouvant devenir un sanctuaire pour des groupes terroristes afin de développer leur action à grande échelle.* »

Entre 2014 et 2019, l'Union Européenne a été la cible de 110 attaques terroristes djihadistes ou d'inspiration religieuse (perpétrées, déjouées ou manquées).

En 2017, la *Revue stratégique* identifiait des **fragilités** supplémentaires, **facteurs d'aggravation des crises** souvent cumulatives : les pressions démographiques et migratoires, les dérèglements climatiques, les risques sanitaires, les rivalités énergétiques et la criminalité organisée. Une décennie après leur formalisation, les risques de la faiblesse et les fragilités soulèvent un **dilemme stratégique** comme l'indiquait le *Livre Blanc* de 2013 : « laisser le chaos s'installer, ou au contraire, en intervenant, prendre le risque de focaliser sur elle (la communauté internationale), sans pouvoir s'appuyer sur des partenaires nationaux solides. »

## La critique est aisée et l'art est difficile

Au lendemain du retrait des forces américaines d'Afghanistan et au moment où la France et ses partenaires ont entrepris un retrait coordonné du Mali, la tentation est grande de disqualifier l'action militaire comme levier pour contenir des crises majeures. Pourtant, le « **vide créé** » par le départ du Mali de Barkhane et de Takuba - pour reprendre le mot du président ivoirien Alassane Ouattara - démontre les effets de ces missions.

- ▼ Sur le plan militaire, en neuf ans de présence au Mali, Barkhane a privé les djihadistes d'un sanctuaire. Il est estimé que **2 800 terroristes ont été neutralisés** dont Abelmalek Droukkel (chef d'al Qaida, 4/06/2019) et Adnane Abou Walid al Sahraoui (chef de l'EIGS, 17/08/2021).
- ▼ Depuis 2013, 16 000 militaires maliens ont été formés, soit **1/3 de l'effectif global des FAMa** : 8 GTIA formés et 5 GTIA ré-entraînés.
- ▼ Depuis 2013, 620 milliards de FCFA (950 M d'euros) ont été mobilisés par l'Agence Française de Développement pour être investis dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau : des **écoles** ont pu être rénovées, le nouveau **port de Mopti** aménagé pour permettre aux pêcheurs de reprendre leur activité, **un million de foyers** de Bamako ont pu accéder à l'**eau potable**.
- ▼ La France reste engagée dans la lutte contre les groupes armés terroristes au Sahel. La ré-articulation du dispositif est la **conséquence** des choix politiques de la **junte malienne**. Le nouveau dispositif est envisagé avec les partenaires européens et africains pour continuer à répondre aux besoins sécuritaires de la région.

## Maîtriser le clavier de l'action stratégique : complémentarité des effets

**Occuper l'ensemble du front et la profondeur stratégique.** La réalité géostratégique de la compétition entre États et la guerre qui oppose l'Ukraine à la Russie ne doivent pas occulter les risques de la faiblesse. Il s'agit de **conserver la hauteur de vue** nécessaire pour envisager les deux extrémités d'une même échelle continue des affrontements : la plus dangereuse, un engagement majeur ; et la plus probable, les risques de la faiblesse, c'est à dire les engagements de même type que ceux que nous connaissons aujourd'hui, au Sahel par exemple, pouvant être attisés dans le cadre de la compétition entre puissances.

La vocation de l'armée de Terre est bien de produire des effets militaires sur tous les champs de bataille, d'être prête à tous les engagements. **Comme un pianiste**, il s'agit de **maîtriser l'indépendance et la coordination des deux mains** pour exploiter au mieux « le clavier de l'action » pour reprendre le mot du général Beaufre. L'armée de Terre doit être en mesure d'apporter des solutions stratégiques dans les différents scénarios d'engagement, de l'affrontement direct des forces aux approches indirectes, et de composer avec les modes majeurs et mineurs de la conflictualité.

**La force terrestre joue un rôle central dans les processus de règlement des crises** hors du territoire national. Au-delà des menaces contre le territoire et les populations, sur ses intérêts et sur ceux des États auxquels elle est liée par des alliances ou des accords particuliers, le développement de « **trous noirs** » et de graves crises sécuritaires cumulatives **aux marches du continent européen** ou de nos outremer peuvent avoir des conséquences sur la stabilité de la France.

## Référence : Article d'actualité Focus – Pays du FMI, 26 octobre 2021

**Fragilités de l'Afrique subsaharienne.** Dans un article *Focus - Pays du FMI* publié le 26 octobre 2021, le Fonds monétaire international considérait que l'Afrique subsaharienne se trouvait à « un moment décisif de son histoire » après avoir connu une période de récession sans précédent depuis 25 ans. Une conclusion fondée sur les constats et défis suivants :

- ▼ **regagner le terrain perdu** : l'Afrique subsaharienne est confrontée à une baisse permanente de son revenu réel. Il faudrait que la région enregistre **une croissance deux fois plus rapide ces trois prochaines années** pour faire jeu égal avec les résultats observés dans les pays avancés ;
- ▼ **aggravation des inégalités** : compte tenu de la **hausse des prix des denrées alimentaires**, qui s'ajoute à la diminution des revenus, les ménages doivent aussi réduire leur consommation d'aliments, ce qui compromet les progrès antérieurs en matière de réduction de la pauvreté, de nutrition et de sécurité alimentaire ;
- ▼ **chocs climatiques** : un **tiers des sécheresses** dans le monde se produit déjà en Afrique subsaharienne. Compte tenu de sa dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, la région est particulièrement vulnérable ;
- ▼ **marché en expansion** : malgré les années difficiles qui se profilent, le potentiel de la région en tant que source de demande mondiale demeure intact. La population mondiale devrait croître de quelque 2 milliards de personnes ces trente prochaines années. Cette croissance aura lieu pour moitié en Afrique subsaharienne : selon les projections, **la population de la région doit doubler pour passer d'environ 1 milliard à 2 milliards de personnes**. Cela fait potentiellement de la région l'une des économies les plus dynamiques au monde, et l'un de ses marchés les plus importants.

## Référence : Conséquences du dérèglement climatique pour le ministère de la Défense, IRIS, juin 2014

En juin 2014, Bastien Alex, Serge Kempf et l'amiral (2S) Coldefy publiaient un rapport intitulé *Conséquences du dérèglement climatique pour le ministère de la Défense*. À la suite d'une synthèse complète des doctrines américaine et britannique et de l'identification de risques et menaces, les auteurs proposent différents scénarios pour illustrer les enjeux relatifs au réchauffement climatique. L'extrait proposé (p. 74-77) évoque une déstabilisation du Niger s'inscrivant dans la perspective du changement climatique sur le long terme.

- ▼ [Dans un futur lointain...], le **Niger** est considéré comme un **allié stable** et un soutien important du dispositif de sécurisation du Sahel. Le Niger est un pays clé pour l'approvisionnement en **uranium** de la France qui l'utilise pour produire 75% de son électricité.

Les chantiers de développement sont encore immenses, notamment du fait de la poursuite de la **croissance démographique**, sur les bases d'un doublement de la population tous les vingt ans.

Le **réchauffement climatique** s'est ainsi accéléré, la trajectoire de plus 2°C à horizon 2100 ayant été abandonnée définitivement depuis 2020 au profit d'une **trajectoire à 4,5°C**. Les ressources hydriques pâtiront de l'évolution de la pluviométrie, ce qui impactera les rendements agricoles et donc la sécurité alimentaire du pays dont **l'agriculture irriguée dépend à 93% des eaux de surface**. Le changement climatique pourrait bien favoriser et/ou accélérer un **exode rural** qui pourrait avoir des impacts sécuritaires.

Les confortables revenus issus des matières premières énergétiques n'ont pas été le support d'une politique de développement et de mesures de redistribution mais ont conduit à un repli du régime nigérien sur lui-même et à un durcissement autoritaire.

Les mouvements djihadistes sahéliens refluent au Niger.

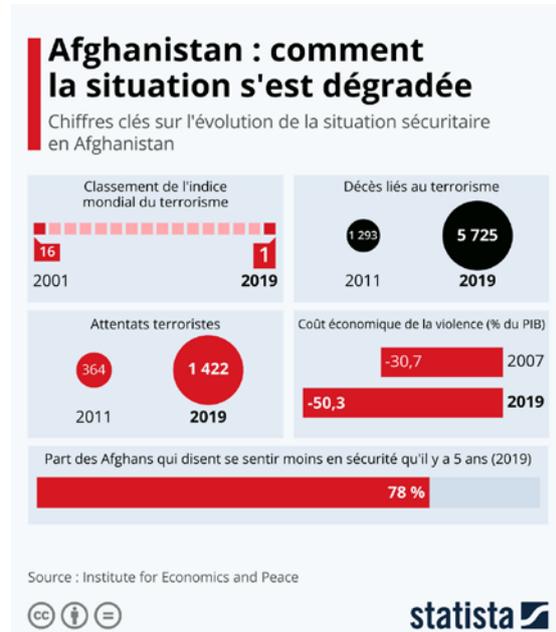
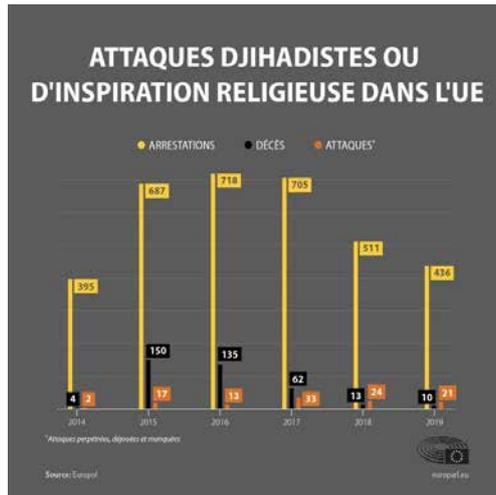
Profitant du désœuvrement de la population, sans emplois ni perspectives, beaucoup de Nigériens ont en effet opté pour une participation aux lucratifs trafics, principales sources de revenus des djihadistes. Le **mécontentement populaire** gronde, et sert de caisse de résonance aux discours portés par les djihadistes contre le gouvernement allié des Occidentaux et de la France.

Un accident se produit dans la mine d'Imouraren : **rupture des digues** de nombreux bassins de décantation contenant des effluents radioactifs et déversement de centaines de milliers de litres de **boues radioactives** contaminant ainsi plusieurs hectares. Les djihadistes cherchent à s'emparer de Niamey où ils mènent des combats et lancent également deux attaques sous la forme d'**attentats-suicides sur les deux sites miniers** à Arlit.

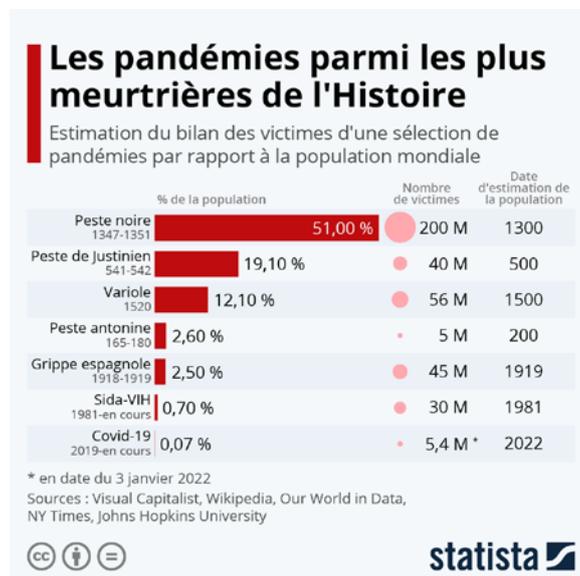
Les djihadistes prennent le contrôle de deux des principaux sites d'extraction d'uranium.

Paris n'a ainsi pas d'autre choix que répondre à l'appel du Président nigérien en organisant une opération militaire en appui des forces nigériennes visant à rétablir l'ordre et la sécurité dans le pays.

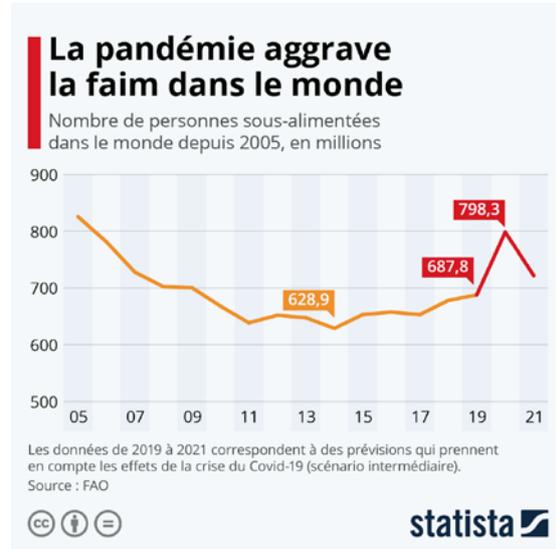
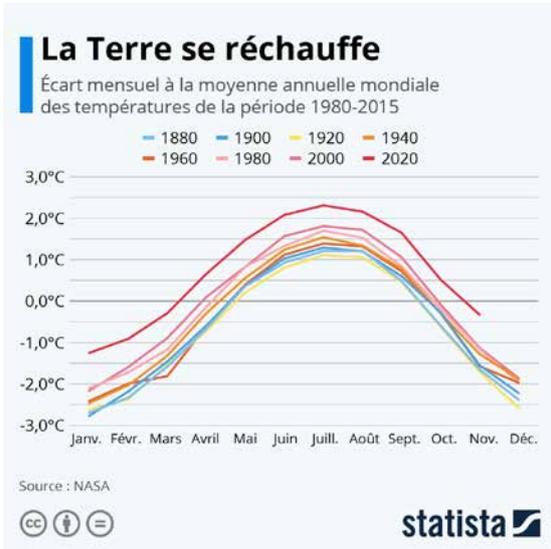
▼ L'Europe toujours sous la menace d'attaques terroristes : l'enjeu des sanctuaires djihadistes



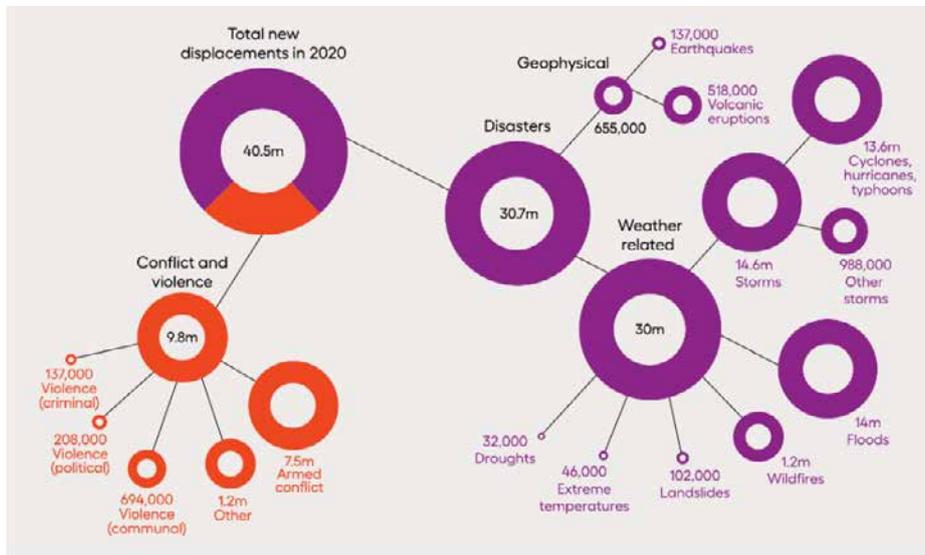
▼ La pandémie de la COVID-19 : une létalité relative mais des effets mondiaux



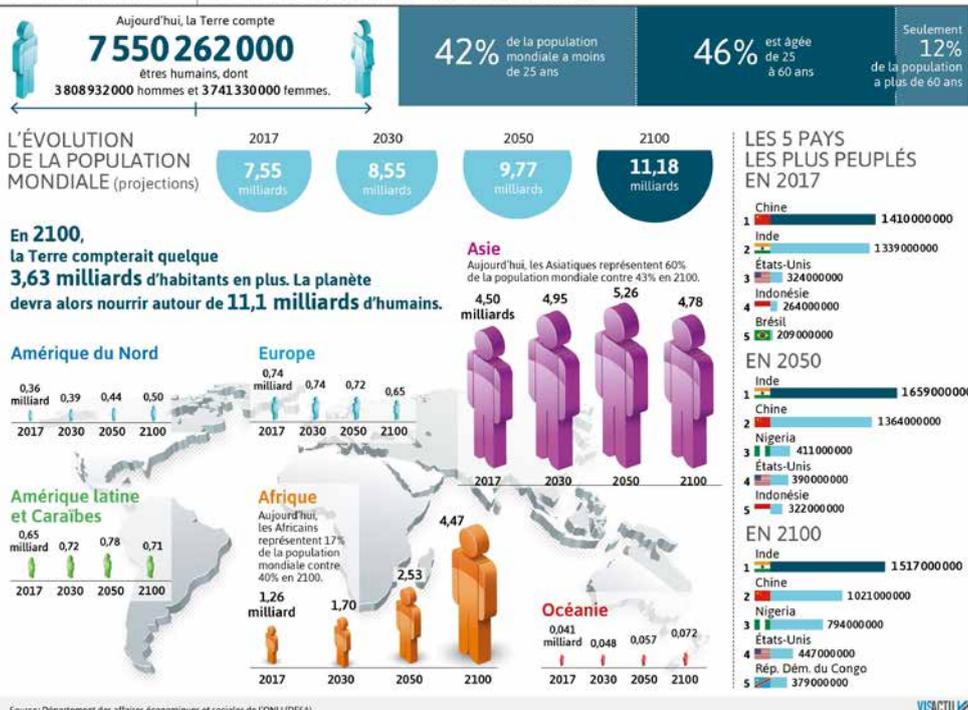
Rechauffement climatique, malnutrition et déplacements de populations : effet cumulatif d'enjeux de long terme



Des déplacements de populations accrus par le changement climatique



POPULATION COMBIEN SERONS-NOUS EN 2100 ?





## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°2.4

### Hybridité et zones grises : nouvelle grammaire stratégique

*En s'appuyant sur la puissance de leurs moyens militaires et leur capacité de commandement intégrée, certains Etats cherchent à conduire une « guerre indiscernable » pour imposer leur volonté dans la confusion apparente. Pouvant prendre une forme hybride, notamment par l'usage de moyens non militaires, ces nouveaux types d'affrontement restent au seuil du conflit ouvert, dans une « zone grise » à la limite de la légalité et de la légitimité.*

*Cette nouvelle « grammaire stratégique », articulée autour de l'imbrication entre phases de compétition, de contestation et éventuellement d'affrontement, impose à l'armée de Terre d'adapter et de moduler ses capacités de réponse et d'action, en contribuant à une stratégie globale, multi-milieux et multi-champs, pour agir sur l'ensemble du spectre de la conflictualité et l'emporter avant la « montée aux extrêmes », en « gagnant la guerre avant la guerre ».*

#### De quoi s'agit-il ?

L'arme nucléaire et l'exercice de la dissuasion n'ont pas mis fin aux rapports de force et à la compétition entre États. C'est à la stratégie directe la plus dure qu'ils ont théoriquement mis fin. En effet, « **l'antidote de la stratégie nucléaire, c'est la stratégie indirecte** » selon la formule du général Beaufre. La guerre indirecte entre compétiteurs de rang équivalent, même dotés de l'arme nucléaire, reste possible sous le seuil nucléaire. Au cours de la dernière décennie, le constat d'une situation de compétition permanente est évident ; **une compétition exacerbée** en particulier par les effets produits dans les champs immatériels par **les potentialités** des nouvelles technologies et la manipulation de l'information. Le véritable enjeu dans les « zones grises » face à des stratégies hybrides, **qui sont une des variations de la conflictualité**, est de déceler les signaux faibles et d'agir alors qu'aucun front n'est déclaré.

Le *Concept d'emploi des forces* (CIA 01) de 2020 définit la stratégie hybride en ces termes (voir Références p. 37 pour l'intégralité de la définition) :

- ▼ Visant à contourner ou affaiblir la puissance, l'influence, la légitimité et la volonté adverses, tout en affirmant sa propre légitimité, la stratégie hybride met en œuvre **une combinaison intégrée** de modes d'actions militaires et non-militaires, directs et indirects, licites ou illicites, souvent subversifs, ambigus et difficilement attribuables : attaques cyber, mesures économiques, désinformation, déstabilisation, manœuvres d'intimidation, actions par procuration. **Cette approche permet la surprise**, facilite l'obtention de gains – politiques, territoriaux, économiques – tant que le seuil estimé par l'adversaire comme déclencheur de notre réaction n'est pas franchi. Cette stratégie peut être employée dans le cadre d'une gestion volontaire d'escalade. **La réponse** aux stratégies hybrides nécessite des **stratégies globales, interministérielles**, d'ordre essentiellement défensif, visant, par la coordination de **différents leviers de l'Etat**, à anticiper, détecter, comprendre, attribuer les actions adverses et agir pour les décourager, limiter leurs effets et reprendre l'initiative.

Quant au *Concept d'emploi des forces terrestres* (RFT 3.2.0) de 2021, il souligne l'effet des nouvelles technologies, conséquence de la Révolution Numérique et de l'Information (voir Références p. 6 pour l'intégralité de la définition).

- ▼ L'un des plus grands risques de ces stratégies hybrides est de **perturber le processus de décision** et de contraindre à l'inaction en montant le niveau d'incertitude à un degré trop élevé. Un autre risque est celui d'une **escalade vers un conflit de haute intensité** entre adversaires symétriques, résultant d'une crise régionale qui déclenche une montée non maîtrisée de la violence, sous l'ombre portée du nucléaire. Comme l'a rappelé le Président de la République dans son discours du 7 février 2020, forces conventionnelles et nucléaires s'épaulent en permanence dans une stratégie de défense qui forme un tout cohérent où chaque élément a un rôle à tenir.
- ▼ Ciblant les forces de l'adversaire autant que les opinions publiques, brouillage, déstabilisation et désorganisation d'un territoire et opérations informationnelles deviennent des armes usuelles. Ces nouvelles technologies, duales et facilement accessibles, provoquent un **effet égalisateur de nature à rééquilibrer le rapport de force**, et accroissent l'incertitude, allant même jusqu'à dissimuler l'origine de l'attaque. Dans les dix prochaines années, les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle (IA), le traitement de données de masse (*Big Data*), la 5G, l'Internet des objets ou la robotique, mais aussi l'action dans, vers et à partir de l'espace seront des outils clés des conflits et leur maîtrise redistribuera les cartes entre les puissances.

## Généalogie d'un concept

Depuis 2005, le terme « hybride » ou « hybridité » s'est répandu dans la terminologie stratégique pour (re ?) qualifier l'art de cette dialectique des volontés, usant de tous les moyens<sup>1</sup> (y compris le recours à des acteurs non-étatiques) et cherchant à rester au seuil du conflit ouvert, dans une « zone grise » à la limite de la légalité et de la légitimité. Depuis le milieu des années 2000 et à la suite notamment de la succession du conflit entre le Hezbollah et Israël (2006), de l'annexion de la Crimée (2014) et de la campagne électorale américaine (2015), **le concept a été utilisé à outrance**.

Victime de son succès, le terme est souvent considéré aujourd'hui comme un mot valise, une auberge espagnole stratégique, *un buzzword*. **La plasticité du concept** est source d'interrogations: comment positionner l'hybridité sur le spectre de la conflictualité ? L'hybridité se réduit-elle à la stratégie indirecte ? En jouant avec l'effet de seuil, l'hybridité est-elle légitime ? Il s'agit ici d'apporter des éléments de compréhension afin de mieux appréhender la complexité de l'hybridité.

### ▼ Plasticité

Le glissement sémantique souligné par Elie Tenenbaum dans son étude « *Le piège de la guerre hybride* » illustre toute la plasticité du concept :

« Le terme de « **guerre hybride** » apparaît au mois de **novembre 2005** dans un article de deux officiers américains du corps des Marines, le général James Mattis et le colonel Frank Hoffman. Leur objectif est notamment de peser sur le débat autour de la *Quadriennial Defense Review* (QDR) de 2006 en cours de rédaction. L'armée américaine est alors empêtrée en Irak et en train de faire demi-tour sur le programme « Transformation » [...] Selon eux, l'Amérique serait, dans les années à venir, susceptible d'être confrontée « simultanément à l'effondrement d'un **État failli** ayant perdu le contrôle de certaines **armes biologiques ou balistiques**, tout en devant faire face à une violence fondée sur des **clivages ethniques**, ainsi qu'à des groupes **terroristes** radicaux [...] »

Le général Mattis, co-auteur du premier article de 2005, prend la tête d'ACT (commandement allié Transformation) en **2007** et introduit ainsi dans l'Alliance la notion d'**hybridité**. Dans le cadre des travaux sur le nouveau concept stratégique de l'OTAN adopté en 2010, le terme de « **menace hybride** » se répand. Son sens s'élargit également pour inclure désormais des phénomènes comme le **terrorisme** ou la **criminalité** organisée mais aussi des moyens en dehors du champ de la violence physique comme la **cyberguerre**, la **propagande** ou encore la **guerre économique**. »

Extraits de Elie Tenenbaum, « Le piège de la guerre hybride », *Focus stratégique*, n° 63, octobre 2015.

---

<sup>1</sup> Il convient de rappeler qu'en 1999, sans utiliser le terme hybride, les auteurs chinois Qiao Liang et Wang Xiangsui avaient publié leur ouvrage *La guerre hors limite*, formalisant l'évolution d'un champ de bataille sans frontière civil/militaire et où tous les moyens sont employés.

En 2015, Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN affirmait : « elle [l'hybridité] est aussi vieille que le cheval de Troie. Ce qui diffère est qu'elle est employée à plus large échelle, que sa vitesse et son intensité sont plus fortes, et qu'elle se trouve à nos frontières » (Forum de Bruxelles 20/03/2015). L'hybridité se caractérise par la porosité entre stratégies directe et indirecte (voir Schémas p. 36). Le rappel des définitions de la stratégie indirecte et de l'approche indirecte formulées par le général Beaufre ainsi que les « règles du jeu nuancé », développées dans *Introduction à la stratégie*, permet d'apprécier toute l'étendue du champ des possibles de l'hybridité.

### ▼ Porosité

Ainsi, la **stratégie indirecte** apparaît comme l'art d'exploiter au mieux la marge de **liberté d'action échappant à la dissuasion** par les armes atomiques et d'y remporter des succès décisifs importants malgré la limitation parfois extrême des moyens militaires qui peuvent y être employés. La stratégie indirecte est celle qui attend l'essentiel de la décision

L'**approche indirecte** (que le général Beaufre range dans la stratégie directe) consiste dans le domaine opérationnel militaire à ne pas « prendre le taureau par les cornes », à aborder l'ennemi après l'avoir inquiété, surpris et déséquilibré par une approche imprévue. C'est inverser le rapport des forces opposées avant l'épreuve de la bataille par une manœuvre et non par le combat. L'approche indirecte vise la victoire militaire, c'est sa préparation qui est indirecte.

Conception de la **manœuvre extérieure** : s'assurer le maximum de **liberté d'action en paralysant l'adversaire** par mille liens de dissuasion, comme les Lilliputiens avaient su enchaîner Gulliver. Manœuvre psychologique, faisant concourir à ce même but les moyens politiques, économiques, diplomatiques et militaires.

Conception de la **manœuvre intérieure** : manœuvre à effectuer dans l'**espace géographique** où l'on veut obtenir certains résultats. Trois variables complémentaires à prendre en compte : forces matérielles, forces morales et durée. Deux manœuvres possibles : « l'**artichaut** » c'est-à-dire atteinte d'objectif successifs relativement modestes coupés des négociations (Hitler de 1936 à 1939, l'URSS avec la Tchécoslovaquie et la Corée) ; « la **lassitude** » qui cherche à atteindre un objectif en faisant porter le poids d'un conflit de plus en plus lourd à l'adversaire (la Corée qui a commencé sous le signe de l'artichaut et s'est terminé sous celui de la lassitude).

(Reprise des définitions énoncées par le général Beaufre au chapitre IV « Stratégie indirecte » d'*Introduction à la stratégie*.)

L'hybridité est piégeuse dans la mesure où elle joue sur les échelles :

- politique et stratégique : le « caméléon » se pare des plus fines nuances de couleur sombre ;
- opératif : il s'agit de placer l'adversaire face au dilemme guerre linéaire/non linéaire ;
- tactique : la combinaison des divers modes d'actions et des moyens.

Un jeu d'échelle qui a pu se développer en raison de la rentabilité optimale du rapport coût/efficacité des moyens et outils issus de la Révolution Numérique et de l'information.

### ▼ Légitimité ?

Mode d'action généralement associé aux compétiteurs contestant la légitimité occidentale fondée sur le droit international, la Russie en particulier, il est intéressant de noter que l'hybridité est un concept réactif, au sens chimique du terme.

En 2009, le sabotage réussi du programme d'enrichissement d'uranium iranien a marqué symboliquement le lancement d'une course aux cyber-opérations militaires.

En mai 2014, le ministre de la défense Sergueï Choïgou dénonce les « révolutions de couleur » comme un principal facteur de déstabilisation, permettant l'installation, aux portes de la Russie, de régimes pro-occidentaux :

« Des valeurs étrangères sont imposées aux populations sous le prétexte d'avancées démocratiques. Les problèmes socio-économiques et politiques des États sont exploités pour remplacer des gouvernements à caractère national par des régimes contrôlés depuis l'étranger. Cela garantit que leurs commanditaires ont un libre accès aux ressources de ces États. Ces "révolutions de couleur" prennent la forme d'une lutte armée qui déploie tous les moyens à sa disposition, à commencer par les moyens de guerre de l'information et l'emploi de forces spéciales. Des forces conventionnelles peuvent être utilisées pour accroître encore ces effets. »

(Propos de Sergueï Choïgou cités par Guillaume Lasconjarias, « Hybridité et guerre sous le seuil : nouveaux adversaires, nouveaux modes d'action ? », *Les Cahiers d'Agora*).

Le 5 mars 2018, Mark Galeotti, historien britannique, publiait un article dans *Foreign Policy* intitulé « je suis désolé d'avoir créé la doctrine Gerasimov » et sous-titré « j'ai été le premier à avoir écrit sur l'infâme stratégie de la haute technologie russe. Un petit problème : elle n'existe pas » (Voir Références p. 38).

## Viser le talon d'Achille

Fauteurs de trouble en exploitant une confusion méticuleusement organisée, possiblement dans tous les milieux et dans tous les champs (M2MC), les compétiteurs recourant à des stratégies hybrides cherchent continuellement à exploiter **les points de fragilité** (diplomatique, politique, économique, juridique, sociétale) de leurs adversaires pour les paralyser, et ainsi renforcer davantage leur position sur la scène internationale.

### ▼ L'arme cyber, une des nouvelles flèches pour atteindre le talon d'Achille.

Les exemples qui suivent sont tirés de l'article d'Alexis Rapin, « Le colosse américain face à l'hydre de la guerre hybride », *Les grands dossiers de Diplomatie*, 1<sup>er</sup> avril 2019.

**Cible économique.** En 2012, plusieurs banques américaines ont subi des attaques de hackers iraniens (vraisemblablement en représailles à la cyber opération « *Olympic Games* » ayant visé le programme nucléaire de Téhéran). En 2014, l'entreprise Sony Pictures est hackée, par les Nord-Coréens cette fois, en marge de la sortie du film *The Interview*.

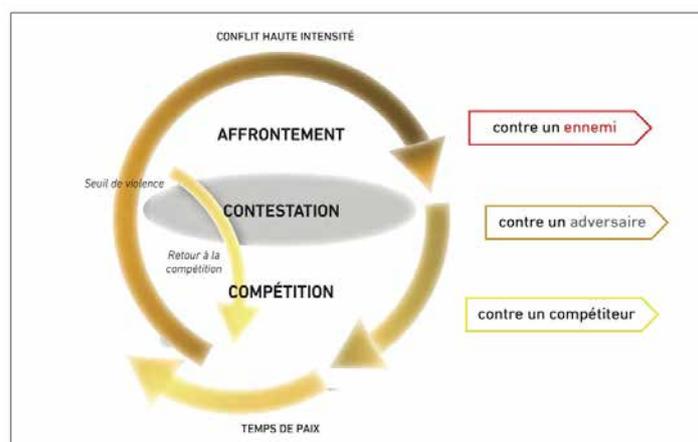
**Cible politique.** Dans le cadre de la campagne électorale de 2015, il est probable que l'intention de la Russie n'était pas tant de favoriser Donald Trump que d'instiller un doute profond sur l'intégrité du processus électoral, et conséquemment sur la légitimité du vainqueur. Victorieuse, Hillary Clinton serait entrée à la Maison-Blanche entachée de multiples controverses, notamment quant à l'impartialité de la primaire démocrate. Victorieux, Donald Trump a fait l'objet d'enquêtes et est soupçonné de collusion par un vaste pan de l'électorat. Alors que les infrastructures électorales de 39 États auraient été « visitées » par des hackers russes avant l'élection, une partie (certes mince) de l'opinion américaine se demande même si le comptage des bulletins de vote a pu être piraté de l'extérieur.

**Cible sociétale.** En mai 2016 à Houston (Texas), une manifestation (et une contre-manifestation) islamophobe planifiée sur les réseaux sociaux a failli dégénérer en bataille rangée. Ce qu'aucun des deux camps ne savait, toutefois, c'est que les uns comme les autres avaient été mobilisés et appelés à la violence par des **trolls** opérant de Russie.

**Cible extra-atmosphérique.** En 2018, des hackers chinois sont parvenus à s'infiltrer dans les systèmes de contrôle de plusieurs satellites américains. De l'aveu de l'une des entreprises visées (Symantec), les intrus auraient pu, s'ils l'avaient souhaité, modifier la position des engins pour en interrompre le flux d'information.

## Nouvelle grammaire stratégique

Pour formaliser la nouvelle « grammaire stratégique », articulée autour de la compétition, de la contestation et de l'affrontement, **l'image des trois états de l'eau** évoluant en fonction de la température est illustrative. En effet, il est possible de passer de l'état solide à gazeux brutalement, de même que **glace, liquide et vapeur peuvent se mêler**.



(Source : Concept d'emploi des forces terrestres)

Dans le cadre d'une compétition désormais permanente à envisager multi-milieu et multi-champs, **l'armée de Terre doit être en mesure de moduler ses capacités d'action** pour apporter les réponses adaptées à l'ensemble du spectre de la conflictualité. L'objectif est bien de préparer l'affrontement majeur tout en se mettant en capacité de « gagner la guerre avant la guerre » pour prévenir au mieux tout conflit ou au moins contenir l'escalade.

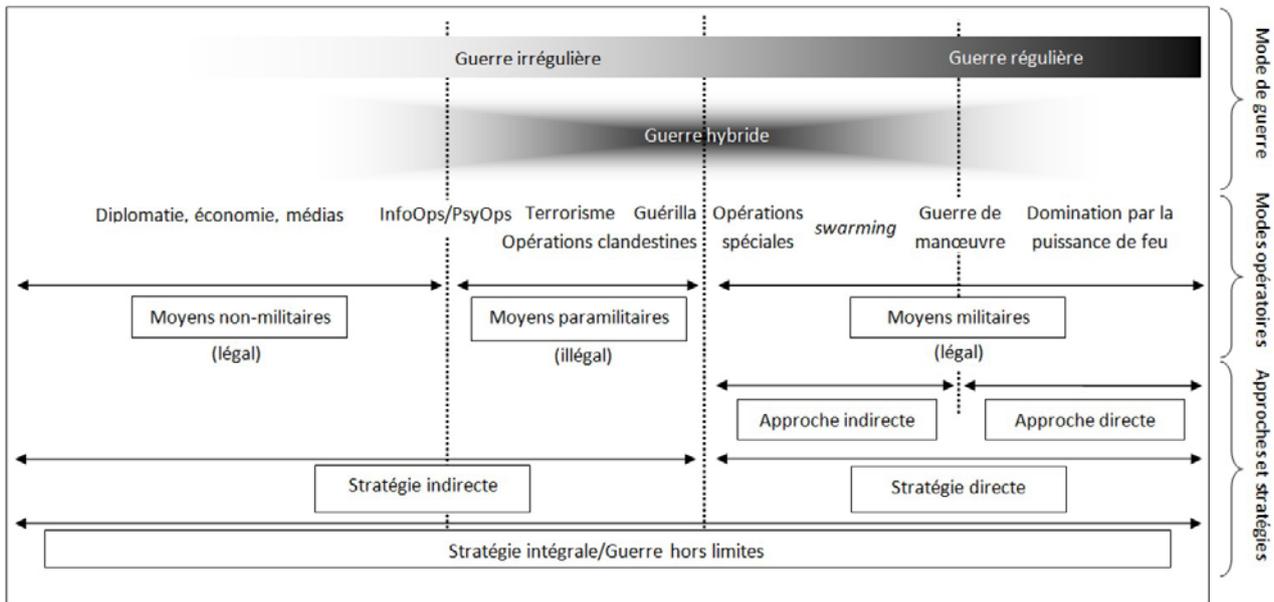


## Citation

« L'escrimeur qui exigeait que le combat eût lieu selon toutes les règles de l'art était les Français ; son adversaire qui avait jeté son épée et s'était armé d'un gourdin était les Russes ; ceux qui s'efforcent de tout expliquer selon les règles de l'escrime sont les historiens qui ont écrit sur cet événement ».

Tolstoï, *Guerre et paix*.

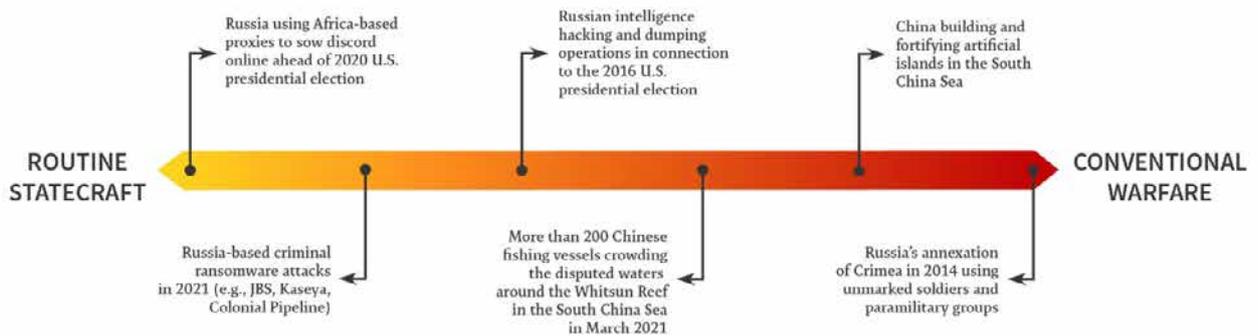
### Le piège de la guerre hybride



(Source : Elie Tenenbaum, « Le piège de la guerre hybride », *Focus stratégique*, n° 63, octobre 2015)

### La zone grise en couleurs

#### GRAY ZONE SPECTRUM



Source: CSIS International Security Program.

## Références

*Concept d'emploi des forces (CIA 01)* p.14, « Hybridation et haute intensité de la conflictualité moderne » :

- « L'hybridation de la conflictualité se développe. Visant à contourner ou affaiblir la puissance, l'influence, la légitimité et la volonté adverses, tout en affirmant sa propre légitimité, la stratégie hybride met en œuvre une combinaison intégrée de modes d'actions militaires et non-militaires, directs et indirects, licites ou illicites, souvent subversifs, ambigus et difficilement attribuables : attaques cyber, mesures économiques, désinformation, déstabilisation, manœuvres d'intimidation, actions par procuration. Cette approche permet la surprise, facilite l'obtention de gains – politiques, territoriaux, économiques – tant que le seuil estimé par l'adversaire comme déclencheur de notre réaction n'est pas franchi. Cette stratégie peut être employée dans le cadre d'une gestion volontaire d'escalade.

La réponse aux stratégies hybrides nécessite des stratégies globales, interministérielles, d'ordre essentiellement défensif, visant, par la coordination de différents leviers de l'Etat, à anticiper, détecter, comprendre, attribuer les actions adverses et agir pour les décourager, limiter leurs effets et reprendre l'initiative. Les armées concourent à ces stratégies globales, notamment par des stratégies militaires d'action large spectre. L'emploi de la force face à un adversaire développant une stratégie hybride nécessite une prise en compte des répercussions sur le territoire national.

Le recours de certains compétiteurs, étatiques ou non, aux stratégies hybrides est d'autant plus privilégié qu'elles offrent un rapport coût/efficacité inégalé permis par la disposition d'une gamme inédite de capacités. Conjugée à un usage désinhibé de la violence sous toutes ses formes, l'expansion de l'emploi de stratégies hybrides rend désormais probable, par escalade intentionnelle ou non, l'irruption de conflits de haute intensité. Ne signifiant pas pour autant un retour des guerres totales, industrialisées, comme les conflagrations mondiales du passé, leur appréhension est complexe. »

*Concept d'emploi des forces terrestres (RFT 3.2.0)*, p. 11, « Nouvel environnement, nouvelle conflictualité » :

- « L'instabilité caractérisant l'état actuel du monde est notamment induite par le retour de la compétition entre des États qui développent des politiques de puissance, par un « délitement accéléré de l'ordre juridique international » et par une perte de souveraineté résultant d'interdépendances croissantes dans les domaines financiers, industriels et économiques. Visant leurs intérêts propres, certains acteurs cherchent à obtenir des gains stratégiques par la déstabilisation, tout en veillant à rester sous le seuil du conflit ouvert. Ce mode d'action est celui d'États puissants dotés de capacités militaires crédibles qui leur permettent de jouer sur toute la gamme entre ambiguïté et pression directe, dans une logique de compétition assumée.

L'un des plus grands risques de ces stratégies hybrides est de perturber le processus de décision et de contraindre à l'inaction en montant le niveau d'incertitude à un degré trop élevé. Un autre risque est celui d'une escalade vers un conflit de haute intensité entre adversaires symétriques, résultant d'une crise régionale qui déclenche une montée non maîtrisée de la violence, sous l'ombre portée du nucléaire. Comme l'a rappelé le président de la République dans son discours du 7 février 2020, forces conventionnelles et nucléaires s'épaulent en permanence dans une stratégie de défense qui forme un tout cohérent où chaque élément a un rôle à tenir.

Ciblant les forces de l'adversaire autant que les opinions publiques, brouillage, déstabilisation et désorganisation d'un territoire et opérations informationnelles deviennent des armes usuelles. Ces nouvelles technologies, duales et facilement accessibles, provoquent un effet égalisateur de nature à rééquilibrer le rapport de force, et accroissent l'incertitude, allant même jusqu'à dissimuler l'origine de l'attaque. Dans les dix prochaines années, les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle (IA), le traitement de données de masse (Big Data), la 5G, l'Internet des objets ou la robotique, mais aussi l'action dans, vers et à partir de l'espace seront des outils clés des conflits et leur maîtrise redistribuera les cartes entre les puissances. Cette technologie évolue rapidement, avec un risque fréquent de ruptures technologiques initiées par l'adversaire. Par sa complexité géographique et humaine, le milieu terrestre est néanmoins un facteur partiel d'atténuation de ces ruptures. »

## Références

*Je suis désolé d'avoir créé la doctrine Gerasimov*, Foreign Policy et schéma de l'évolution de la guerre hybride extrait de l'étude *La guerre hybride ; l'art de la guerre russe au XXI<sup>e</sup> Siècle* du major (US) Amos C. Fox

Traduction de deux extraits de l'article de Mark Galeotti mis en ligne sur le site de Foreign Policy le 5 mars 2018.

- « Vous trouverez partout nombre d'universitaires, d'experts, de politiciens qui parlent de la menace que la « doctrine Gerasimov » (appelée du nom du chef d'état-major des armées russe) fait peser sur l'Ouest. Il s'agit d'une nouvelle forme de guerre, « une théorie élargie du combat moderne » voire une « vision de la guerre totale ». Il y a juste un problème. Elle n'existe pas. Et plus longtemps nous prétendrons qu'elle existe, plus longtemps nous nous méprendrons sur le défi que la Russie nous impose.

Je pense que je peux me permettre de dire cela car, à mon grand désespoir, j'ai créé ce terme qui depuis a vécu sa propre vie destructrice, parcourant lourdement et maladroitement le monde en répandant la peur et l'horreur sur son chemin. Si nous revenons en février 2013, le journal russe *Military-Industrial Courier*, aussi excitant et aussi largement lu que son titre le laisse entendre, a réimprimé un discours prononcé par le général Valery Gerasimov. Il décrit la façon dont, dans le monde moderne, l'utilisation de la propagande et de la subversion signifie qu'« un état parfaitement prospère peut, en quelques mois ou même quelques jours, devenir l'arène d'un combat armé acharné, devenir la victime d'une intervention étrangère et peut s'enfoncer dans le chaos, la catastrophe humanitaire et la guerre civile ».

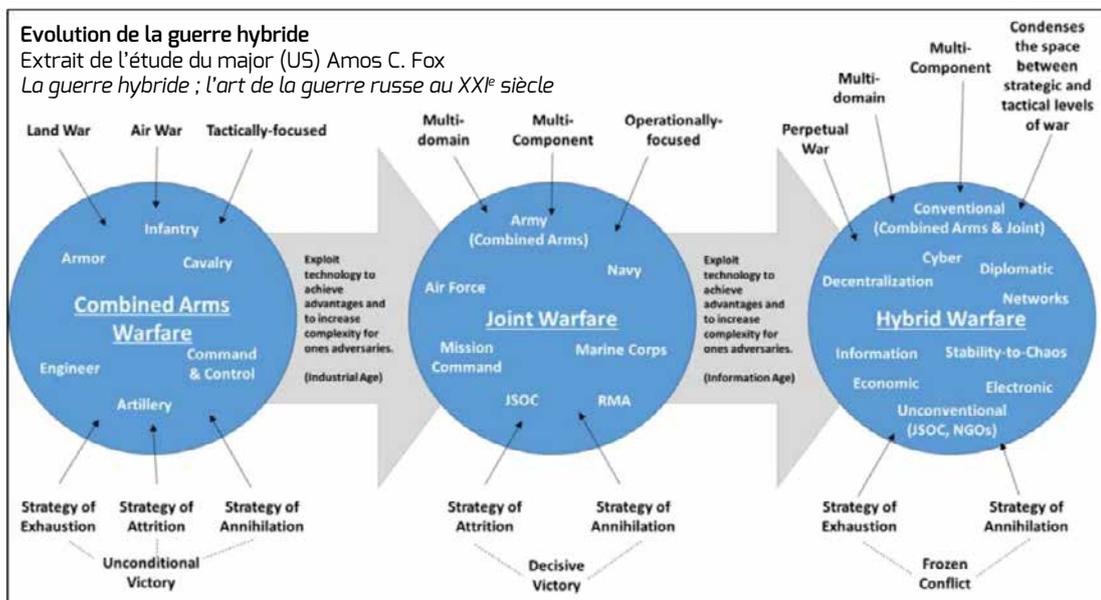
Cela est passé largement inaperçu, mais Robert Coalson de Radio Free Europe/Radio Liberty, la chaîne de radio et télévision financée par les Etats-Unis et diffusant en Russie et dans d'autres pays non-libres, l'a repris et traduit. Il me l'a envoyé et, avec sa permission, j'ai publié la traduction sur mon blog, avec mes propres commentaires.

Un blog est comme d'autres choses, un site visant à satisfaire la vanité ; il est évident que je veux que les gens le lise. J'ai donc choisi le titre choc « doctrine Gerasimov » et ai ainsi inventé le terme, même si, déjà à l'époque, j'avais indiqué dans le texte que ce terme n'était rien d'autre qu'un « concept vide » et « certainement pas une doctrine ». Je ne pensais pas que les gens croiraient réellement que ledit concept venait de lui (Gerasimov est de fait un CEMA dur et efficace mais pas un théoricien) et encore moins qu'il s'agissait d'un réel projet « programmatique » de guerre contre l'Ouest. [...]

Bien entendu, la doctrine Gerasimov est un terme excitant, et l'homme lui-même est un cogneur au visage taillé à la serpe et qui ne sourit jamais, un leader charismatique pour ceux qui ne demandent qu'à présenter la Russie comme une terre de brutes et de tyrans. En prônant une campagne militaire et en cohérence avec un commandement « serré », cela nous amène également à avoir une compréhension erronée de la menace et à mal calculer notre réponse.

Cela veut également dire que nous n'arrivons pas à évaluer l'appréciation que le Kremlin fait des actions américaines et la mesure dans laquelle elles ont par mégarde contribué à alimenter le discours du Président Vladimir Poutine sur une Russie placée sous la menace d'un Ouest insidieux. Il a en grande partie tort, mais pas totalement. Quoi qu'il en soit, si nous voulons essayer de mettre fin à la confrontation actuelle et repousser la guerre politique de la Russie, nous devons comprendre les motivations qui se cachent derrière.

La « doctrine Gerasimov » n'a jamais voulu vraiment dire quelque chose, et elle ne veut rien dire. Il est temps de passer à autre chose. »





**3**

**Face aux désordres  
du monde, La France  
a l'ambition d'une  
puissance d'équilibre**



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°3.1

### La France : une place singulière dans le grand jeu mondial

*La France tient à conserver une place singulière dans le grand jeu mondial en restant fidèle à sa posture de « puissance d'équilibre ». Le caractère singulier de la puissance de la France s'explique par la combinaison de ses atouts de puissance que sont l'étendue planétaire de sa géographie, le poids que lui confère son statut d' « Etat doté », son engagement au sein des alliances et l'influence française.*

**La France est présente sur tous les océans et quasiment tous les continents**, elle noue des relations stratégiques avec de nombreux partenaires, qu'il s'agisse d'Etats de manière bilatérale, ou au sein d'organisations régionales dont elle est parfois le seul représentant européen.

**La puissance nucléaire de la France** implique, en se mettant à l'abri d'une menace directe contre ses intérêts vitaux, de faire respecter les règles de la grammaire de dissuasion, dont la non-prolifération.

**Membre permanent du CSNU, membre fondateur de l'OTAN et de l'UE**, la France affirme son engagement dans une « communauté de destin » avec ses alliés et partenaires et sa volonté de tenir ses engagements internationaux, en s'appuyant notamment sur un système de défense crédible.

**La France exerce une influence**, du fait de son histoire, qui se traduit par un positionnement international parfois contesté mais toujours attendu, comme une forme d'« autorité morale » dont près de 300 millions d'hommes parlent encore la langue et sont autant d'acteurs de son rayonnement intellectuel et culturel.

### Aux origines de la France « puissance d'équilibre »

La puissance d'un pays s'exprime par **sa capacité à imposer ses choix aux autres acteurs**<sup>1</sup>, à emmener les autres à agir selon son propre intérêt.

La France, en tant que puissance d'équilibre cherche à conserver sa **pertinence et sa singularité stratégiques, à faire face aux tests des volontés et à conserver sa liberté d'action.**

Pour conserver cet équilibre, la France s'appuie à la fois sur ses atouts, qui ancrent sa politique de défense dans une continuité et sur un attachement profond à **son indépendance.**

La France veut influencer la direction du monde sans être soumise aux puissances majeures, même alliées. Les menaces se complexifient, s'imbriquent, s'accumulent. La compétition s'accroît dans tous les domaines.

**La France demeure une puissance attachée à un équilibre des puissances au plan international et à la régulation par le droit.**

#### ▼ L'origine de la puissance d'équilibre, c'est l'intuition du général de Gaulle.

En 1939, la France est sur tous les continents, représente 11% des terres de la planète et compte 110 millions d'habitants. En 1962, elle ne représente plus que 0,5% des terres du globe.

Selon le général de Gaulle, pour rester une grande puissance, la France doit miser sur sa grandeur, c'est-à-dire l'idée qu'elle est un pays à part défendant les valeurs forgées par son histoire et que cela lui confère un certain rang.

#### ▼ L'enjeu de la maîtrise des espaces.

La France est le deuxième plus grand Etat d'Europe. Sa Zone Economique Exclusive (ZEE) d'une superficie de 10,2M km<sup>2</sup> et son dispositif de forces prépositionnées sont les deuxièmes au monde. Pour la France, préserver et valoriser les potentialités que lui offre la géographie suggèrent un positionnement comme pôle de puissance politique, culturel, économique, technologique et militaire. À la charnière des espaces géopolitiques euro-atlantique, euro-asiatique, euro-méditerranéen, africain et euro-arctique, la France a la responsabilité de maîtriser les espaces, de mettre en valeur sa présence et de décourager les compétiteurs d'accéder à ses ressources stratégiques.

1 *L'équilibre des puissances au XX<sup>e</sup> s.*, Joseph S. Nye, pages 19-29, Géoéconomie n°65, Éditions Choiseul, 2013/2.

Durant la dernière consultation d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie en décembre 2021, le ministre des Outre-mer évoquait les craintes d'ingérence étrangère par des opérations de déstabilisation électorale, notamment numériques, dans un contexte international et régional tendu.

Les territoires d'outre-mer représentent des supports incontournables des secteurs économiques stratégiques par les possibilités de développement qu'ils renferment (hydrocarbures profonds et ultra-profonds, production d'énergies, métaux stratégiques des fonds marins).

La France dispose de forces pour protéger ses territoires et leur population et défendre ses intérêts. Le dispositif prépositionné compte cinq forces de souveraineté dans les DROM-COM et cinq forces de présence en Afrique et dans le Golfe arabo-persique (GAP). Ce dispositif constitue un réseau logistique et diplomatique indispensable aux opérations aéroterrestres et maritimes dans lesquelles la France veut s'engager.

**Ce réseau confère à la puissance de la France autonomie, allonge et liberté d'action.**

**Ces forces concourent aux fonctions stratégiques connaissance-anticipation, prévention, protection et intervention et favorisent l'adaptation et la réactivité.**

- ▼ Les Forces Françaises aux Emirats arabes unis (FFEAU) ont contribué, en août 2021, au soutien de l'opération française APAGAN d'évacuation de ressortissants français et étrangers d'Afghanistan. Le 5E régiment de cuirassiers, recréé en juin 2016, a vécu sa première projection.

## Autonomie et influence : la boussole de la puissance d'équilibre

Puissance planétaire de rang mondial, la France ambitionne de continuer à peser dans les relations internationales.

De nouvelles puissances qui ne reposent plus uniquement sur les capacités militaires ont émergé. Les équilibres stratégiques et militaires sont largement remis en cause.

**La « boussole » de l'autonomie et l'influence, « cette idée de la France » s'est adaptée continuellement aux évolutions du monde.**

- ▼ La France a utilisé son outil militaire pour tenir son rang dans le monde : entre 1960 et 1990, la France a conduit 73 opérations militaires. De la fin de la Guerre froide à 2022, elle a mené 200 opérations extérieures.

La dissuasion nucléaire française participe toujours à l'épisode de paix que connaît notre pays depuis 1960. De nouvelles menaces sont apparues susceptibles de contourner la dissuasion. De vraies ruptures se sont produites, conduisant la France à repenser ses équilibres stratégiques, y compris sur le volet de la dissuasion.

**Elles posent à la politique de défense de la France deux défis stratégiques :**

- s'opposer aux stratégies « *sous le seuil* », en zones grises, aux stratégies hybrides : **éviter le contournement de la dissuasion par le bas** ;
  - être capable de déployer, pendant le temps nécessaire, une force crédible aux yeux de l'adversaire potentiel : **éviter le contournement de la dissuasion par le haut.**
- ▼ Lors du discours prononcé à l'École de Guerre le 7 février 2020, le Président de la République indiquait :
- « Certains Etats optent sciemment pour des postures nucléaires opaques voire agressives, incluant une dimension de chantage ou de recherche du fait accompli. Les équilibres dissuasifs entre puissances sont ainsi devenus plus instables. Avec la prolifération des missiles aux technologies plus avancées nous sommes également confrontés à une situation inédite où des puissances régionales sont ou vont être en mesure de toucher directement le territoire de l'Europe. »
- [..]
- « Notre stratégie de défense est un tout cohérent. Forces conventionnelles et forces nucléaires s'y épaulent en permanence. Dès lors que nos intérêts vitaux sont susceptibles d'être menacés, la manœuvre militaire conventionnelle peut s'inscrire dans l'exercice de la dissuasion. La présence de forces conventionnelles robustes permet alors d'éviter une surprise stratégique, d'empêcher la création rapide d'un fait accompli, ou de tester au plus tôt la détermination de l'adversaire en le forçant à dévoiler de facto, ses véritables intentions. »

## L'atout des alliances

« Cette ambition de la France, puissance d'équilibre, au service de la paix et de la sécurité, ne saurait par ailleurs être mise en œuvre sans un réseau dense d'amitiés, de partenariats et d'alliances et une capacité diplomatique globale car nos responsabilités et nos intérêts de sécurité sont mondiaux. »

Pour proposer un équilibre, la France ne fait pas cavalier seul. Elle s'appuie sur l'**OTAN**, qui assure la défense collective de l'Europe, l'**Union Européenne**, qui est l'opportunité de reconsidérer un destin collectif, des **partenariats stratégiques**, et sa **sphère d'influence** propre.

La France plaide pour un renforcement de la défense européenne, non pas contre les Etats-Unis, mais avec eux. Cette ambition implique avant tout un processus d'**autonomisation stratégique** et un **rééquilibrage des relations**, notamment dans les domaines **technologique, industriel** et **capacitaire**.

- ▼ L'invasion de l'Ukraine en février 2022 par les forces armées russes est venue faire la démonstration de la nécessité de disposer d'une **autonomie stratégique et politique**, qui s'appuie sur des moyens nationaux présents, **crédibles et interopérables** au sein de l'UE et, *in fine*, avec les forces de l'OTAN.

L'armée de Terre cherche à rassembler et entraîner au sein de chaque cercle de puissance en contribuant à :

- occuper une **place déterminante** au sein de la **structure de commandement de l'OTAN** ;
  - disposer de **capacités crédibles de « nation cadre »** pour une opération de **niveau division (SJO)** (C2 –SIC, LOG, masse) ;
  - être un **acteur majeur** dans le cadre d'une **opération de coercition majeure (MJO)** (poste de commandement de corps d'armée).
- continuer à se positionner comme l'**armée de référence en Europe** ;
- favoriser des « communautés » modulables partageant les capacités et des savoir-faire compatibles en matière de combat collaboratif terrestre (partenariat CaMo avec la Belgique) ;
- promouvoir les instruments d'une défense européenne : boussole stratégique, paquet défense, force de déploiement rapide de 5000h., projets capacitaires communs, notamment dans le domaine des acheminements logistiques, des capacités de combat ;
- favoriser l'interopérabilité la plus large possible et se donner les moyens de prendre la tête ou d'intégrer des coalitions *ad hoc*.

## Un effet multiplicateur de puissance : l'influence

« La force de la France est d'être placée dans toutes les catégories, de pouvoir jouer sur tous les claviers de la puissance. »<sup>1</sup>

L'influence politique, diplomatique, culturelle, économique et de défense de la France est servie par un réseau d'établissements français, institutionnels ou non, à travers le monde :

- ▼ 2<sup>e</sup> réseau d'ambassades (attachés de défense).
- ▼ Organisation internationale de la Francophonie (OIF) : 88 Etats et gouvernements (représentant 17,5% de la population mondiale, 16,6% du PIB mondial).
- ▼ Réseau de l'Alliance française avec plus de 1 000 implantations dans 136 pays, établissements scolaires ou culturels.
- ▼ Enseignement français à l'étranger (AEFE) qui comprend 430 établissements scolarisant 300 000 élèves.

1 Maxime Lefebvre, diplomate et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'ESCP Europe.

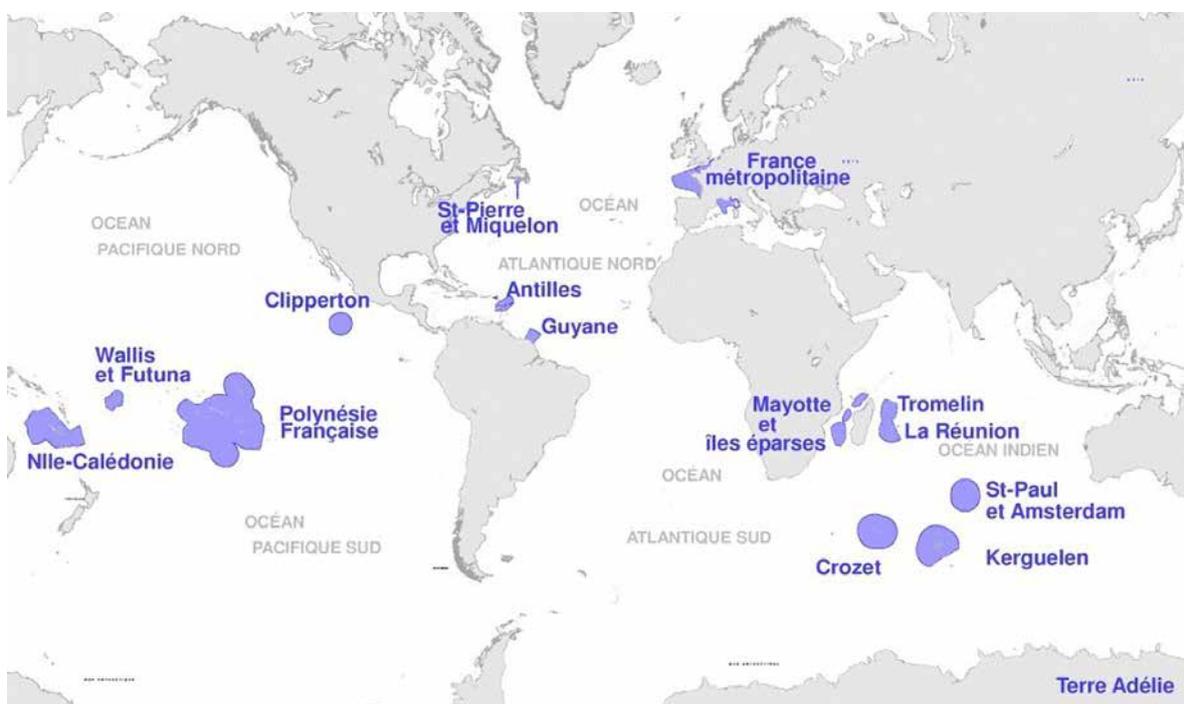
Ce poids politique est aussi renforcé par la puissance d'influence culturelle dont dispose la France.

- ▼ Le français est la **5<sup>e</sup> langue mondiale**, 4<sup>e</sup> langue sur internet, 2<sup>e</sup> langue la plus enseignée.
- ▼ Le français est parlé par **321 millions de personnes** réparties sur les cinq continents ; 255 millions en font un usage quotidien, 93 millions d'élèves et d'étudiants ont le français pour langue d'enseignement (dont 54 millions en Afrique et dans l'Océan Indien).
- ▼ La culture française demeure une référence mondiale : la mode, le luxe, la gastronomie, l'œnologie contribuent à la promotion de l'influence française.

La France exerce aussi son influence dans les organisations internationales, par les sièges qu'elle accueille sur son territoire et par la présence de ses fonctionnaires internationaux et militaires dans les organisations multilatérales ou internationales. Ce réseau représente autant de capteurs, d'ambassadeurs et de relais qui permettent à la France de **conserver des canaux de discussion ouverts où elle peut promouvoir son ambition et dialoguer**.

## Infographies :

- ▼ Représentation de la zone économique exclusive française.



Source : Geostrategia





## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°3.2

### Une ambition soutenue par une stratégie globale

La France développe une stratégie globale ambitieuse qui repose sur trois principes :

- **le respect de la primauté du droit international** selon les principes fixés par les Nations unies : multilatéralisme, intangibilité des frontières, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, règlement pacifique des conflits ;
- **la recherche de la préservation d'une architecture de sécurité**, malgré l'effondrement des mécanismes issus de la Guerre Froide, notamment les traités de désarmement et de limitation d'armements ;
- **le refus d'entrer dans une logique d'opposition bipolaire** dont la confrontation Chine-USA serait la nouvelle matrice, en préservant sa posture singulière non systématiquement alignée.

### La stratégie de défense de la France repose avant tout sur le droit

La France est un **État de droit** qui défend **l'universalisme de ses valeurs**, dont les droits de l'Homme. Elle reconnaît **la primauté du droit international**, **le recours à la force dans le respect de la charte des Nations unies** et la **participation au règlement des différends**.

- ▼ **Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH)**, Paris, adoptée par l'ONU, 10 décembre 1948  
*« Un idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations ».*
- ▼ Elle fonde sa puissance sur **la légitimité de ses actions**.
- ▼ **Le respect de la primauté du droit international est pour la France la source de la légitimité de l'action.**

La France est un pilier des organisations internationales destinées à maintenir la paix et à favoriser la coopération internationale dans le monde. Ces organisations, telles la CIJ, le MTPI, la CPI, le TIDM, mais aussi l'Assemblée générale des Nations unies et le Conseil de sécurité portent le droit et, en cela, sont facteurs de progrès pour les peuples et promeuvent la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

- ▼ **La France s'investit par exemple au niveau mondial, et au travers de toutes les organisations du droit, sur le sujet des enfants soldats.**

**À mesure que les activités humaines se développent dans de nouveaux domaines et que les espaces de confrontation s'étendent, la mise en œuvre de stratégies ou d'actions de non-droit prolifère.**

*« Les fondamentaux sur lesquels vivait la communauté internationale depuis la fin de la deuxième GM (respect du droit de chacun des Etats, volonté de coopération et non de confrontation, règlement des crises dans la négociation) sont en train d'être disloqués. »*

Extrait de la Conférence « *Faire entendre la voix de la France en Europe et dans le monde* » Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, le 6 février 2020.

Dans ce contexte, la France entend rester fidèle aux fondements de la légitimité de son action. Elle œuvre pour imposer de nouvelles normes favorables à ses intérêts, en particulier dans des domaines où le droit est encore mal établi (cyber, espace). Elle s'arme aussi face aux stratégies de puissances qui cherchent à sidérer, par des actions de non-droit, à déconstruire les normes internationales établies.

C'est « la guerre juste avant la guerre [...] où, dans ce mode de rapport de force, les armées doivent contribuer à lever l'incertitude et empêcher l'imposition du fait accompli »<sup>1</sup>.

- ▼ Le droit international n'est pas pris en compte comme **ordre normatif régulateur**.
- ▼ La logique de « *la loi du plus fort* » surgit à nouveau dans les rapports de puissance.
- ▼ « *L'instrumentalisation du droit (lawfare), par l'emploi extensif de sanctions extraterritoriales ou la promotion unilatérale de normes sont autant de leviers de puissance possibles pour appuyer des manœuvres militaires d'intimidation ou atteindre des objectifs stratégiques* ».

*Extrait de l'Actualisation stratégique 2021.*

« L'État de droit est notre trésor et il s'agit partout de reconvaincre les peuples qui s'en sont éloignés et il s'agit partout avec beaucoup de respect et d'esprit de dialogue de venir convaincre à nouveau. »

Extrait du discours du Président de la République devant le Parlement européen le 19 janvier 2022.

L'armée de Terre est dans toutes ses composantes, formations, préparations opérationnelles, opérations, soumise au droit, sujet du droit. Elle obéit au principe de **réalisme**, de **confiance** et de **persévérance** dans l'application du droit.

- ▼ Une armée au contact, exposée, témoin et ambassadrice des valeurs de la France.
- ▼ Une armée d'hommes et de femmes, faillibles mais exemplaires.
- ▼ Une armée au combat, de décision, maître de sa force.
- ▼ Une armée, dûment formée, qui montre l'exemple et entraîne avec elle.

## La légitimité de l'action internationale de la France s'appuie sur une architecture de sécurité multilatérale

La politique étrangère de la France promeut le droit international non seulement au travers des questions de droits de l'Homme mais aussi par une posture politique proactive en particulier sur les questions de désarmement.

La France a signé des traités, notamment de désarmement conventionnel et nucléaire, qui contribuent à la promotion de la paix. Elle fait de la limitation de la course aux armements un objet fort de détermination de sa puissance.

- ▼ La France a un **bilan exemplaire et unique au monde** en matière de **désarmement nucléaire**.
  - Ratification du **Traité d'interdiction complète des essais nucléaires**.
  - Démantèlement de la composante tactique sol-sol.
  - Arrêt de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires pour le plutonium (1992) et pour l'uranium (1996).
  - Annonce du plafond total de l'arsenal nucléaire français (>300 armes nucléaires).
  - Participation au TNP depuis 1968 : désarmement, non-prolifération nucléaires, coopération sur les usages pacifiques de l'énergie nucléaire et des applications nucléaires.

La France ne peut agir seule. Sa politique étrangère s'appuie donc sur des alliances et des partenariats avec les États qui partagent ses valeurs, ses intérêts stratégiques, sa vision du monde.

Pragmatique, elle repose sur les cadres de coopération les plus adaptés<sup>2</sup>.

---

1 Extrait Vision stratégique du CEMA 2021.

2 Ibid.

**L'OTAN est la principale architecture de sécurité en Europe** : elle constitue le rempart à toute forme existentielle de menaces et d'agressions dont serait victime un Etat membre.

Ses mécanismes sont mis en œuvre depuis le début de la guerre en Ukraine, preuve de l'impérieux besoin de **solidarité et d'efficacité** dans le soutien à un Etat, voisin de l'OTAN, indûment attaqué.

- ▼ Les pays non-membres de l'OTAN, comme la Suède et la Finlande, questionnent aujourd'hui le maintien de leur neutralité et repensent leur rapport à l'Alliance atlantique.
- ▼ L'agression russe modifie en profondeur l'architecture de sécurité européenne. Les impacts sur les politiques de défense et de sécurité des pays membres sont visibles et seront probablement durables : augmentation des budgets de défense, demandes d'intégration, déploiements militaires à l'Est de l'Europe.

Sans remettre en cause le poids prépondérant de l'architecture de l'OTAN dans la sécurité du continent européen, la France porte, par ailleurs, avec ses grands partenaires européens, l'ambition d'une **souveraineté européenne**. Il s'agit pour les Etats membres de l'Union européenne de prendre leurs responsabilités, d'assumer leur sécurité mais surtout de « peser sur les équilibres du monde et de mettre en œuvre une politique de puissance »<sup>1</sup>.

- ▼ Le chancelier allemand a annoncé fin février 2022 un changement politique de paradigme pour la défense de son pays et des ressources exceptionnelles de 100 Mds € pour ses armées.
- ▼ Le Danemark, membre de l'OTAN très atlantiste, a annoncé début mars vouloir rejoindre par référendum la politique de défense de l'Union européenne, dont il se tenait à l'écart depuis trois décennies, ainsi qu'une forte hausse de ses crédits militaires.
- ▼ Les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté fin mars 2022 la **Boussole stratégique** européenne qui fixe une appréciation commune des menaces et renforce les moyens d'agir ensemble, de façon souple.

Au sein de cette architecture de sécurité, les enjeux pour l'armée de Terre sont de trois ordres :

- **l'interopérabilité** avec des alliés qui pourront se déployer dans un engagement majeur ;
- la **solidarité stratégique** et la capacité à intégrer des partenaires et des alliés dans différents types d'opérations ;
- la capacité à prendre part à la stratégie française de Défense, en visant en particulier :
  - la **prévention/l'influence**, en particulier sur les approches Sud et Sud-est de l'Europe ;
  - le maintien de la **souveraineté sur le territoire national**, dont dans les DROM-COM.
- ▼ **L'armée de Terre a témoigné immédiatement de sa solidarité avec ses partenaires d'Europe de l'Est. En alerte VJTF OTAN, elle a contribué à renforcer la posture de sécurité sur le flanc Est (*Spearhead Battalion*), dès la fin du mois de février.**
- ▼ La participation à la mission eFP *LYNX* en Estonie a été prolongée.
- ▼ L'armée de Terre est apte à conduire une coalition et a démontré sa capacité à assurer le rôle de **nation cadre** au sein de l'OTAN, rôle qu'elle assume depuis début 2022 pour cette alerte VJTF.

**L'armée de Terre intégratrice de capacités européennes** contribue dans tous les domaines au renforcement de la défense européenne :

- ▼ **ORG** : la Brigade franco-allemande.
- ▼ **CAPA** : le partenariat CaMo avec la Belgique ; une extension de CaMo vers les autres pays du Benelux illustrerait la dynamique européenne de l'armée de Terre.
- ▼ **OPS** : participation aux EUTM RCA, EUTM Mozambique.

---

1            Ibid.

## La France refuse d'entrer dans une logique d'opposition bipolaire

La politique étrangère de la France s'est depuis toujours affirmée par son autonomie de décision.

- ▼ Une des illustrations les plus emblématiques de la position de la France, puissance d'équilibre, est le discours prononcé par le ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin en février 2003. Il exprime l'opposition de la France à une éventuelle intervention militaire alliée contre l'Irak devant le Conseil de sécurité des Nations unies à New York.  
« Dans ce temple des Nations unies, nous sommes les gardiens d'un idéal, nous sommes les gardiens d'une conscience. La lourde responsabilité et l'immense honneur qui sont les nôtres doivent nous conduire à donner la priorité au désarmement dans la paix. [...] »

Depuis 2016, la stratégie américaine a effectué un pivot vers l'Asie.

Aussi, les Etats-Unis mettent en œuvre une « politique de fermeté, même offensive sur le plan diplomatique qui a pour objectif de rassurer les alliés et d'impressionner les rivaux. »<sup>1</sup> Les Etats-Unis veulent rester les « gendarmes du monde », ceux qui font la norme des échanges et qui laissent leur empreinte dans la marche du monde.

- ▼ L'administration américaine utilise les droits de l'Homme comme un instrument parmi d'autres pour se positionner dans la rivalité avec la Chine, ou vis-à-vis des autres puissances, telle la Russie.
- ▼ Alors que Joe Biden qualifiait Vladimir Poutine de « tueur », son secrétaire d'Etat Antony Blinken qualifiait de « génocide » les actes des Chinois envers les Ouïghours.

Les Européens sont donc susceptibles de se faire happer par cette lutte pour le leadership mondial qui somme les alliés de choisir leur camp. Or les intérêts économiques, commerciaux et sécuritaires européens sont en jeu et peuvent diverger de ceux des Etats-Unis.

L'Europe ne perçoit pas la Chine comme une menace militaire directe à ce stade.

Pourtant, la polarisation du monde présentée par les Etats-Unis positionne l'Europe **dans le camp du partage des valeurs occidentales contre les régimes autoritaires.**

- ▼ Les États-Unis semblent pousser la Russie dans le camp chinois (RAPFOR de la Guerre Froide inversé).
- ▼ « Un nouveau clivage se met en place. Russes et Chinois d'un côté, Occidentaux de l'autre, ayant renoncé à séduire les opinions de l'autre bord. Chacun parle à sa propre opinion publique. »<sup>2</sup>
- ▼ La Chine est le principal partenaire commercial de 64 pays ; les Etats-Unis, de 38.

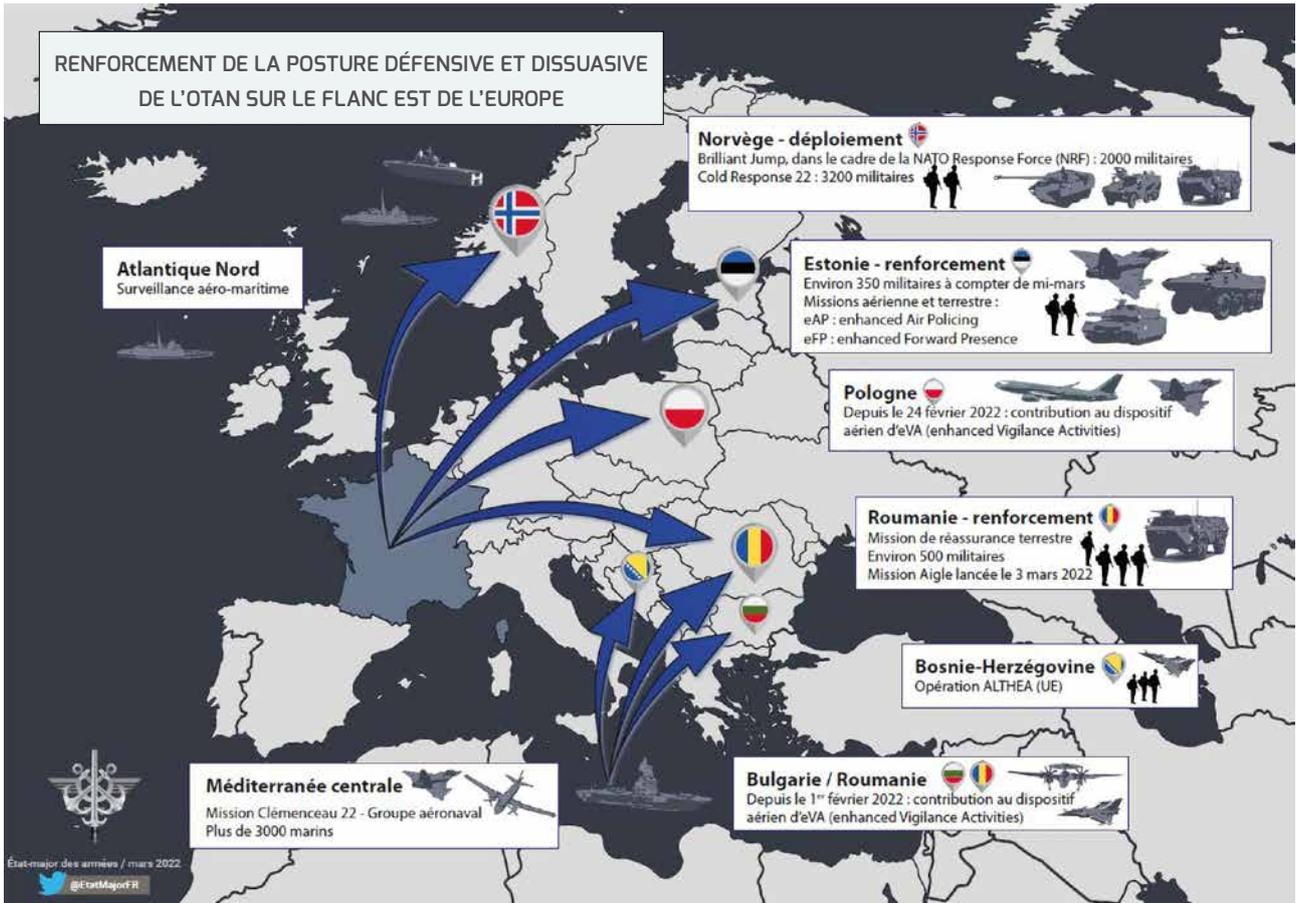
La France est une puissance d'équilibre, une puissance qui tient à son indépendance. Son enjeu est de maintenir le dialogue ouvert et de renforcer son indépendance, sa souveraineté. Sur la scène internationale comme sur la scène européenne, elle fait entendre sa voix et se détache de l'alignement systématique sur les Etats-Unis, tout en restant clairement leur allié.

Dans ce contexte, l'enjeu pour l'armée de Terre est de se tenir prête, d'être une armée de Terre « au combat », qui se prépare aux chocs, même les plus rudes, **en autonome, avec des partenaires ou en coalition.**

---

1 Édito de Pascal Boniface, site iris-France.org, 21 mars 2022.

2 Édito de Pascal Boniface, site iris-France.org, 21 mars 2022.





## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°3.3

### Une politique de défense fondée sur l'affirmation de la souveraineté et la capacité à peser

**La France accepte le jeu des alliances** qui défendent ses intérêts et ses valeurs, les valeurs européennes, qui ne supposent pas la subordination automatique de l'un des acteurs essentiels à une puissance dominante. Ainsi, la politique de défense de la France est fondée, depuis le début de la V<sup>e</sup> République, sur les grands principes édictés par le général de Gaulle :

- **l'autonomie stratégique** qui garantit l'exercice de la souveraineté et la liberté d'action du pays ;
- **la crédibilité** de la dissuasion nucléaire ;
- **l'action de la France** au sein d'une politique de sécurité commune et de l'OTAN.

**Cette posture singulière** de « puissance d'équilibre », définie et revisitée non seulement à partir des menaces, mais aussi des intérêts, repose sur deux critères fondamentaux :

- **conserver en permanence son autonomie d'appréciation, d'alerte et d'action**, pour défendre le sanctuaire national et les intérêts du pays ;
- **manifester la solidarité stratégique avec les alliés et détenir la capacité d'entraînement des partenaires**, en disposant de l'aptitude à prendre la tête d'une coalition comme nation-cadre.

« **Puissance d'équilibre**, c'est d'acter que nous sommes une grande puissance économique, industrielle même si nous avons perdu, quand je regarde les dernières décennies, sur beaucoup de points, que nous avons à rebâtir et que nous devons rebâtir pour pouvoir rester cette puissance-là. C'est le **cœur de notre agenda national et européen** et nous sommes une puissance militaire et diplomatique qui demeure. [...] Mais quand je dis que nous devons être une puissance d'équilibre, cela veut dire que nous devons en quelque sorte **avoir la liberté de jeu, la mobilité, la souplesse. Nous ne sommes pas une puissance alignée.** »

Discours du Président de la République, conférence des ambassadeurs et ambassadrices, 27 août 2019.

## Les enjeux de la souveraineté française

La façon dont la France aborde les relations avec ses partenaires et compétiteurs se veut proactive mais lucide, s'accordant là où des communautés d'intérêts existent et préservant sa liberté d'action là où elle est mise en compétition.

Des enjeux stratégiques pèsent sur la préservation des intérêts français, de la souveraineté de la France :

Les menaces se complexifient, s'imbriquent, s'accumulent. La compétition s'accroît dans tous les domaines.

- **faire face** « au dérèglement du vivant, dérèglement climatique, du capitalisme, dérèglement géopolitique et au spectre d'un conflit global armé »<sup>1</sup> ;
- **la protection et la sécurisation** des voies et moyens de communication et d'échanges, des réseaux : surveillance, présence, capacités d'action dans les différents espaces stratégiques ;
- **la gestion de la course aux ressources rares**, enjeux de pouvoir : être prêts à contrer des revendications dans les DROM-COM (valorisation du potentiel minier) ;

1 Discours de campagne du président de la République le 3 avril 2022 à l'Arena de la Défense.

- **l'identification des orientations émergentes** du monde et promotion de celles qui lui sont favorables ;
- **la réduction des dépendances stratégiques** (opérateurs 5G) et la garantie des approvisionnements stratégiques ;
- **les défis d'infrastructures, industriels et technologiques** : maîtrise des règles de concurrence en Europe et de la taxonomie, investissements dans des domaines clés (data centers, cyber, robots réels et virtuels, équipements modernisés...) ;
- **la régulation de l'influence américaine** en Europe : équilibrer la puissance ;
- **la rénovation de la relation de la France et de l'Europe avec l'Afrique<sup>1</sup>** : cohérence des actions politiques, militaires et économiques, lien de confiance corrélé à une forme de permanence.

## Les Armées contribuent à la préservation de la souveraineté de la France dans le temps et dans l'espace

La force militaire est l'un des éléments indispensables de la politique de puissance et d'influence internationale. L'outil militaire doit relever le défi permanent de l'équilibre entre la défense des intérêts de la France, ses engagements et les déstabilisations de nos compétiteurs contrecarrent nos intentions et contestent notre action, de façon directe ou indirecte.

La politique de défense et les structures d'armées adoptées au cours des dernières décennies répondent à ce défi, en fonction des ressources allouées et des formats qui ont été successivement décidés. On peut distinguer deux tendances :

- des transformations structurelles de l'outil de défense, de 1990 à 2020 par vagues :
  - adaptation de l'instrument militaire : réduction de son format physique et financier ;
  - une « interarmisation » croissante, adossée à de nouveaux moyens (organismes DGRIS, DRM, CPCO, COS) : liberté d'appréciation, d'alerte et d'action ;
- la construction de l'interopérabilité avec les Européens, avec l'OTAN (capacités, missions).

**La conduite de ces adaptations en profondeur** de l'outil de défense a toujours permis de garantir la liberté d'action dans les engagements politiques et militaires, seuls ou en coalition, durant les trois dernières décennies :

- ▼ 2001 – interventions sous commandement OTAN avec l'ISAF et sous commandement américain dans l'Opération *Enduring Freedom* en Afghanistan, participation de la France (4<sup>e</sup> force contributrice en 2010) ; retrait en 2012.
- ▼ 2003 – non-alignement avec la décision américaine de s'engager en Irak.
- ▼ 2009 – réintégration dans le commandement intégré de l'OTAN.
- ▼ 2011 – intervention en Libye sous mandat ONU, adossement à l'architecture de commandement de l'OTAN.
- ▼ 2013 – opération Serval menée par l'armée française, ayant intégré des capacités essentiellement aériennes d'autres Etats dans le cadre du transport, du ravitaillement en vol, des évacuations médicales, du renseignement et de la surveillance, reconnaissance.

<sup>1</sup> Depuis 1960, où l'AOF et l'AEF accédaient aux indépendances, la France est intervenue 55 fois selon les principes des missions de Petersberg.

## Introduction à l'Ambition opérationnelle pour l'armée de Terre

Pour concourir à la liberté d'action tout en s'adaptant aux évolutions de la conflictualité, l'armée de Terre doit se doter d'une ambition humaine, capacitaire et opérationnelle. En effet, les Forces terrestres incarnent et expriment la continuité et la détermination de la volonté politique.

Dans le contexte décrit, l'armée de Terre identifie deux conditions décisives à son efficacité opérationnelle :

- **la réactivité**, aptitude fondamentale, qui doit être aujourd'hui renforcée, du fait de la contraction du temps dans le triptyque « Compétition-Contestation-Affrontement » et de la difficulté à la produire dans le milieu terrestre.
- **la polyvalence**, qui garantit la continuité de l'engagement « du coopérant au combattant » et permet à l'armée de Terre d'être efficiente, crédible et efficace.

*In fine*, l'enjeu pour l'armée de Terre demeure de garantir au CEMA la mise à disposition de forces terrestres capables de répondre sans délai à un engagement, tous moyens réunis, en intégrant les effets, avec les autres armées et les alliés. Elle doit donc s'appuyer sur un modèle cohérent, crédible, équilibré dont la soutenabilité est garantie.

« *La puissance est la capacité à remporter une guerre* »,

A.J.P Taylor, historien anglais, *The Struggle for Mastery in Europe 1848-1918*.



4

L'armée de Terre  
est un bras armé de  
cette stratégie globale



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°4.1

Un engagement permanent dans « trois espaces stratégiques »

### Synthèse

#### **ESPACE STRATÉGIQUE N°1 : Protection et défense de la souveraineté, du territoire national métropolitain comme outre-mer. Participation à la résilience de la Nation et à l'esprit de défense.**

En appui des forces de sécurité intérieure, les forces terrestres sont déployées au quotidien sur le territoire national, en métropole comme outre-mer. A travers la posture de protection terrestre, elles s'engagent en permanence dans des missions de protection, de défense militaire et non-militaire du territoire, et outre-mer de souveraineté. Elles sont en mesure de réagir pour contribuer à l'assistance aux populations et pour accroître le niveau de protection du territoire, des populations et des installations militaires et civiles cruciales, le cas échéant jusqu'à la défense opérationnelle du territoire. L'armée de Terre participe au développement de l'esprit de défense par sa proximité des territoires et à travers de nombreux dispositifs dont ceux destinés à la jeunesse et à la Réserve opérationnelle et citoyenne. Par son action, l'armée de Terre renforce la résilience de la Nation.

#### **ESPACE STRATÉGIQUE N°2 : Solidarité stratégique, dès la phase de compétition, principalement en Europe.**

Les forces terrestres, puissantes, modernes, entraînées, interopérables et certifiées, permettent à la France de répondre aux exigences de la défense collective contre les « menaces de la force », de ses alliances, accords de défense et partenariats stratégiques. Elles garantissent notamment à la France la capacité de s'engager en coalition comme nation-cadre au sein de l'OTAN, comme dans une coalition ad hoc (disponibilité d'un poste de commandement et d'éléments organiques de corps d'armée et de division).

Cette posture contribue à signaler la volonté militaire, à travers l'organisation ou la participation à des exercices de déploiement significatifs renforçant la crédibilité de l'appareil de défense.

Elle s'appuie également sur une force de frappe aéroterrestre immédiatement employable dans la profondeur pour devancer les stratégies de fait accompli de certains compétiteurs.

#### **ESPACE STRATÉGIQUE N°3 : Prévention et influence, dans l'arc de crise.**

La prévention et l'influence sont au cœur de la manœuvre permettant de « gagner la guerre avant la guerre » dans la compétition comme dans la contestation et de contenir les « risques de la faiblesse ».

Véritables « sentinelles avancées », les forces françaises pré-positionnées en outre-mer et à l'étranger, à proximité des zones de crise, soutiennent les partenariats de la France avec de nombreux Etats (partenariat militaire opérationnel, équipements, formations, entraînement, accompagnement au combat), au sein d'un dispositif global interministériel, voire interalliés, tout en constituant un échelon de réaction immédiate en cas de crise.

Elles participent également aux actions d'influence dans le champ informationnel, pour consolider la légitimité de la France face à des compétiteurs cherchant à discréditer son action et à entamer la confiance de ses partenaires. Pour les forces terrestres, cela suppose plasticité et réactivité pour allier la permanence de points d'accès consolidés avec des déploiements et des procédés adaptés dans le tempo opérationnel opportun.

En s'engageant au cœur ou à proximité de « zones grises » contestées, au sein de manœuvres interarmées et par des modes d'action mobilisant les ressources et les contributions les plus larges, en particulier européennes, et en cherchant à entraîner les partenaires en étroite concertation avec les acteurs locaux pour répondre à leurs attentes, elles permettent de peser sur la définition de nouveaux équilibres et de développer des stratégies de long terme.

Au service de la stratégie globale de puissance d'équilibre de la France, l'engagement de l'armée de Terre incarne et exprime la continuité et la détermination de la volonté politique.

L'analyse croisée (i) des défis qu'imposent la compétition permanente dans tous les champs de conflictualité, la contestation récurrente des positions acquises et l'éventualité d'un affrontement ponctuel mais destructeur, (ii) de la contribution aux cinq fonctions stratégiques et (iii) de la géographie des risques, des menaces et des intérêts de la France, permet de distinguer trois « espaces stratégiques » au sein desquels les forces terrestres sont particulièrement aptes à manœuvrer et à produire des effets décisifs :

- **la protection, la résilience, la souveraineté et l'esprit de défense sur le territoire national métropolitain et outre-mer ;**
- **la solidarité stratégique, principalement en Europe ;**
- **la prévention et l'influence, dans l'arc de crise africain et moyen-oriental.**

La « circulation stratégique » du corps de bataille terrestre sur ces trois espaces doit s'appuyer sur une modulation permanente des effets et des efforts.

Cette modulation repose sur deux qualités foncières que les forces terrestres possèdent et cultivent en permanence, « du coopérant au combattant » :

- la plasticité des dispositifs ;
- la réactivité des forces.

## 1. La protection de la population et du territoire national, la participation à la résilience de la Nation

### ESPACE STRATÉGIQUE N°1 : Protection et défense de la souveraineté, du territoire national métropolitain comme outre-mer. Participation à la résilience de la Nation et à l'esprit de défense.

En appui des forces de sécurité intérieure, les forces terrestres sont déployées au quotidien sur le territoire national, en métropole comme outre-mer. A travers la posture de protection terrestre, elles s'engagent en permanence dans des missions de protection, de défense militaire et non-militaire du territoire, et outre-mer de souveraineté. Elles sont en mesure de réagir pour contribuer à l'assistance aux populations et pour accroître le niveau de protection du territoire, des populations et des installations militaires et civiles cruciales, le cas échéant jusqu'à la défense opérationnelle du territoire. L'armée de Terre participe au développement de l'esprit de défense par sa proximité des territoires et à travers de nombreux dispositifs dont ceux destinés à la jeunesse et à la Réserve opérationnelle et citoyenne. Par son action, l'armée de Terre renforce la résilience de la Nation.

#### ▼ **Le LBDSN de 2013 définit la fonction stratégique « protection » comme l'un des piliers de la stratégie de défense et de sécurité du pays :**

*« Notre stratégie de défense et de sécurité nationale doit garantir l'intégrité du territoire, assurer aux Français une protection efficace contre l'ensemble des risques et des menaces dont l'impact pourrait être majeur, préserver la continuité des grandes fonctions vitales de la Nation et conforter sa résilience. »*

*« La mise en œuvre de la fonction protection concerne d'abord le territoire national et les zones de forte implantation ou de forte exposition des communautés françaises à l'étranger. »*

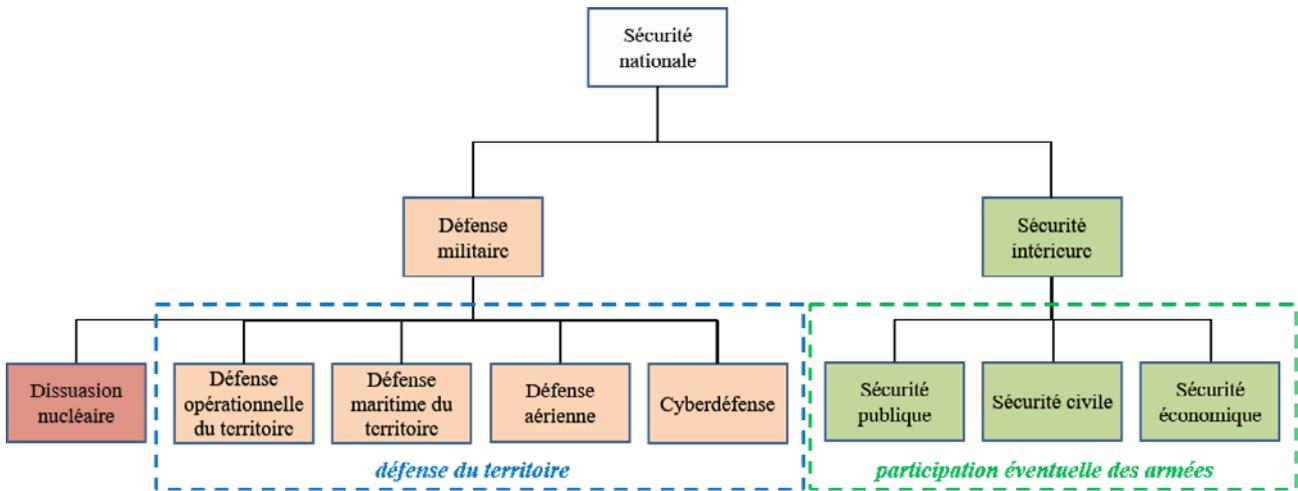
*« La mission première des armées est d'assurer la protection de la Nation contre toute menace de nature militaire. Les forces armées assurent en permanence la sûreté du territoire, de l'espace aérien et de nos approches maritimes. » LBDSN – 2013*

#### ▼ **L'actualisation en 2021 de la Revue stratégique de 2017 a souligné l'importance de la Résilience et son articulation évidente avec la Protection.**

*« [...] La pandémie de COVID-19 a illustré le besoin de disposer d'un outil militaire polyvalent, capable de renforcer la résilience de la Nation. » Actualisation stratégique - 2021*

*« La mise en œuvre d'une fonction stratégique protection-résilience s'affirme désormais comme indispensable. [...] Organisées pour agir dans des situations de crise brutale, les armées sont ainsi un maillon essentiel de la résilience de la Nation. » » Actualisation stratégique - 2021*

- **Le rôle de l'armée de Terre dans cet « espace stratégique » de la protection-résilience se décline donc selon différents niveaux d'engagement, en métropole et outre-mer, pour réaliser un large panel de missions, et s'incarne dans la Posture de Protection Terrestre (PPT), au titre de :**
  - **la défense militaire** : défense du territoire, dont la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT) ;
  - **la défense non-militaire** : appui à la sécurité publique et à la sécurité civile.



- **La défense militaire du territoire : une contribution de l'armée de Terre dès le temps de paix.**

**Mission souveraine, raison d'être des armées**, la défense militaire du territoire débute dès le « temps de paix ».

Les mécanismes de la dissuasion nucléaire mettent théoriquement la France à l'abri de toute tentative d'invasion ou de destruction massive sur son sol par un autre Etat, même si « *notre stratégie de défense est un tout cohérent : forces conventionnelles et forces nucléaires s'y épaulent mutuellement. Dès lors que nos intérêts vitaux sont susceptibles d'être menacés, la manœuvre militaire conventionnelle peut s'inscrire dans l'exercice de la dissuasion. [...]* ». [Discours du PR à l'Ecole militaire – 7 février 2020].

La défense militaire inclut donc, en sus de la dissuasion, les missions permanentes de défense maritime, aérienne et cyber, ainsi que la DOT, à laquelle contribue en **permanence** l'armée de Terre, avec des forces engagées (missions de Protection d'Installations Militaires / PIM) ou en posture d'alerte (contrat TN 10 000).

- **La défense non-militaire : répondre dans l'urgence aux situations de crise, en appui des forces civiles, pour la protection des populations et la résilience de la communauté nationale.**

Hors état de guerre et spécificités de la défense militaire en temps de paix, les armées peuvent être requises dans des missions d'appui à la sécurité intérieure, qu'il s'agisse d'appui aux missions de sécurité publique, de sécurité civile ou de soutien général aux services publics.

Particulièrement sollicitée en cas de crise civile, s'appuyant sur la disponibilité immédiate de ses moyens et sa capacité à se déployer et à agir dans des zones fortement dégradées, l'armée de Terre participe ainsi directement à la protection de la population et au rétablissement du fonctionnement normal du pays.

Cette participation des forces terrestres à la défense non-militaire, en appui des forces de sécurité civile, s'inscrit dans un cadre légal précis (réquisition de l'autorité administrative), selon des conditions restrictives (règle des 4 i) et toujours sous le commandement de l'autorité militaire (chaîne OTIAD).

Cet engagement, qui a crû au cours de la précédente décennie pour répondre notamment aux défis du terrorisme djihadiste militarisé, prend ainsi de nombreuses formes :

- **appui à la sécurité publique** : lutte antiterroriste (*Vigipirate*, *Sentinelle*), protection d'installations sensibles (*Titan* au profit du Centre Spatial Guyanais) ou d'événements ponctuels (sommets internationaux), lutte contre l'orpaillage illégal (*Harpie*) ;
- **appui à la sécurité civile** : lutte contre les feux de forêt (*Héphaïstos*), catastrophes naturelles (tempête « Alex »,...), crise zonale (intempéries), crue de la Seine (*Neptune*) ;
- **soutien aux services publics** : hébergement d'urgence (*plan Grand froid*), risques sanitaires (*Résilience*), transport (*fourrage*).

## LA POSTURE DE PROTECTION TERRESTRE (PPT)

La PPT constitue le cadre de mise en cohérence de l'ensemble des dispositions prises par les armées, directions et services au titre de la fonction stratégique « Protection » (défense militaire et non-militaire).

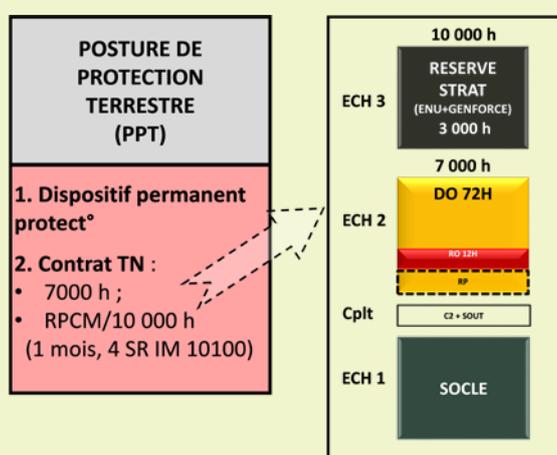
Issue des réflexions engagées dès 2015, sous l'impulsion de l'armée de Terre, pour optimiser l'emploi de ses capacités sur le TN, elle est devenue une des missions des armées, incluse dans le contrat opérationnel et inscrite dans l'IM 10100 de 2017.

Elle est organisée en deux piliers complémentaires :

- un pilier « engagement opérationnel » : ensemble des dispositifs permanents de protection et forces engagées en mission intérieure sous réquisition ;
- un pilier « préparation à l'engagement » : constitué de forces en alerte, en mesure d'intervenir très rapidement (2<sup>e</sup> échelon) ou en temps différé (3<sup>e</sup> échelon).

Pour l'armée de Terre, le pilier « préparation à l'engagement » repose :

- pour le 2<sup>e</sup> échelon, sur les unités en alerte au profit de la mission Sentinelle (R012 et D072) et sur l'autonomie initiale renforcée des unités en garnison ;
- pour le 3<sup>e</sup> échelon, sur les capacités placées en alerte au sein de l'ENU, ou sur les unités en préparation opérationnelle hors de leur garnison avec leurs équipements.



### • L'outre-mer, les pièces d'un même puzzle : celui de la souveraineté de la France.

LBDSN 2013 : « Dans un contexte de tension sur l'accès aux ressources, la France doit être en mesure de marquer sa souveraineté et de défendre ses intérêts dans les outre-mer. Cela signifie qu'elle doit pouvoir surveiller, contrôler et éventuellement agir militairement face à une menace qui porterait atteinte à l'intégrité de son territoire. »

La souveraineté est la capacité à maîtriser les choix stratégiques qui façonnent le destin de la France et fait écho au terme plus emblématique de l'indépendance nationale. Aussi, les prolongements ultramarins font partie de la conception de la souveraineté française. Ils sont vitaux pour la France, sa puissance et son rayonnement.

Les outre-mer donnent une dimension toute particulière à l'espace stratégique de la souveraineté française, qui oblige les armées :

- ▼ les OM représentent un **gisement économique** (richesses minérales, énergétiques, halieutiques).  
Ex : dans les fonds marins sont présents des nodules polymétalliques, futures sources d'énergie, domaine où la France est pionnière ; centre spatial de Kourou ;
- ▼ les OM abritent une **biodiversité extrêmement riche**, 80% de la biodiversité française.  
Ex : 3450 plantes et 380 vertébrés endémiques, plus que toute l'Europe continentale, les atolls de Polynésie, la forêt équatoriale de Guyane, les récifs coralliens sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO ;

▼ **les OM sont des territoires avancés dans la mondialisation.**

Ils permettent une intervention rapide de la France avec le poids et la légitimité lors des crises, des conflits ou des catastrophes naturelles. Les OM ont une population jeune<sup>1</sup> qui est le point de contact français avec les pays émergents d'Asie et d'Amérique latine, qui participe à l'écriture de l'histoire de la France et de l'Europe dans le monde.

Les outre-mer font face à des risques et des menaces spécifiques, du fait de leur exposition plus importante aux risques naturels, ou induites, par la compétition entre les puissances. Pour maintenir la souveraineté et l'intégrité du territoire, l'armée de Terre participe à la lutte contre l'orpaillage illégal, à la protection du centre spatial guyanais, à la gestion des catastrophes naturelles.

Parce que les OM sont une porte vers les terrains d'action et vers les nouveaux centres de gravité de l'économie mondiale et qu'ils représentent des gisements économiques autant que des points d'appuis possibles, ils sont susceptibles de connaître des déstabilisations (influence, désordres sociaux) à fin de prédation de ressources.

• **L'esprit de défense est la clé de voûte de la souveraineté nationale.**

L'esprit de défense n'est pas spontané, n'est pas réservé aux militaires, ne se révèle véritablement qu'en cas de situation extrême. L'esprit de défense correspond à la conscience que les citoyens ont des menaces qui pèsent sur eux et sur le pays.

Il s'agit donc de développer une culture de protection face aux risques identifiés, de réponses, in fine, aux menaces lorsqu'elles surgissent.

De nombreux acteurs étatiques ou privés participent à l'élaboration de cette conscience : c'est le rôle de l'école, des débats d'idées dans la société, c'est aussi la confiance que les citoyens accordent aux forces armées et de sécurité intérieure de la France.

L'esprit de défense est donc une notion évolutive, à la fois atemporelle mais contemporaine aux générations qui fondent successivement la Nation. Suscité, enseigné, débattu, l'esprit de défense façonne les représentations de la société et induit des idées et des valeurs à défendre ou à protéger.

▼ **L'enseignement à l'esprit de défense se fait au travers des enseignements sur le thème de la défense (Education Nationale), des classes de défense, des cadets de la défense (collèges, lycées), des préparations militaires.**

▼ **L'armée de Terre participe à l'édifice national et à l'esprit de défense grâce aux liens forts qu'elle tisse avec la jeunesse par son recrutement, comme au sein des lycées militaires, de la réserve, des préparations militaires, des SMV et SMA (35 000 jeunes/an) ou de la contribution au SNU.**

• **Pour contribuer à la résilience de la Nation, l'armée de Terre doit également renforcer sa propre résilience.**

*« Nous avons souscrit, dans le cadre du Traité sur l'Union européenne et du Traité de Washington, des engagements contraignants qui incarnent la solidarité de droit et de fait européenne et alliée. » RS – 2017*

*« Ainsi, au titre de l'article 42.7 du TUE, au cas où un Etat membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres Etats membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. [...] Les engagements et la coopération dans ce domaine demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'OTAN qui reste, pour les Etats qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre. » RS - 2017*

*« Outre les engagements souscrits envers nos alliés et partenaires européens, nos intérêts doivent aussi prendre en compte les Etats auxquels nous sommes liés par des partenariats ou des accords de défense, par exemple en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie-Océanie. » RS – 2017*

---

1 Les OM représentent 2,7 millions de Français dont un tiers a moins de 20 ans.

## 2. La solidarité stratégique et la crédibilité des engagements internationaux de la France

### ESPACE STRATÉGIQUE N°2 : Solidarité stratégique, dès la phase de compétition, principalement en Europe.

Les forces terrestres, puissantes, modernes, entraînées, interopérables et certifiées, permettent à la France de répondre aux exigences de la défense collective contre les « menaces de la force », de ses alliances, accords de défense et partenariats stratégiques. Elles garantissent notamment à la France la capacité de s'engager en coalition comme nation-cadre au sein de l'OTAN, comme dans une coalition ad hoc (disponibilité d'un PC et d'éléments organiques de corps d'armée et de division).

Cette posture contribue à signaler la volonté militaire, à travers l'organisation ou la participation à des exercices de déploiement significatifs renforçant la crédibilité de l'appareil de défense.

Elle s'appuie également sur une force de frappe aéroterrestre immédiatement employable dans la profondeur pour devancer les stratégies de fait accompli de certains compétiteurs.

- **Des traités contraignants, des accords de défense ou partenariats stratégiques engageants...**

*« Nous avons souscrit, dans le cadre du Traité sur l'Union européenne et du Traité de Washington, des engagements contraignants qui incarnent la solidarité de droit et de fait européenne et alliée. » RS – 2017*

*« Ainsi, au titre de l'article 42.7 du TUE, au cas où un Etat membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres Etats membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. [...] Les engagements et la coopération dans ce domaine demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'OTAN qui reste, pour les Etats qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre. » RS - 2017*

*« Outre les engagements souscrits envers nos alliés et partenaires européens, nos intérêts doivent aussi prendre en compte les Etats auxquels nous sommes liés par des partenariats ou des accords de défense, par exemple en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie-Océanie. » RS – 2017*

- **... qui nécessitent un engagement opérationnel permanent des forces armées pour garantir la crédibilité du pays comme allié et partenaire fiable...**

Au sein de l'OTAN, outre sa participation permanente à la structure de commandement intégrée (cadres insérés dans la NCS), l'armée de Terre contribue à manifester en tout premier lieu la solidarité stratégique :

- en détenant un large spectre de capacités interopérables, soutenues, entraînées et certifiées, lui permettant de tenir le rang de nation-cadre et de prendre la tête d'une opération en coalition ;
- en participant aux différentes alertes (*NRF 2022*) et opérations de réassurance, adaptant avec une grande réactivité ses contributions aux évolutions de la posture globale décidée par l'Alliance (*Lynx, Aigle*) ;
- en contribuant plus largement à l'affirmation de la posture dissuasive de l'Alliance, à travers les grands exercices visant autant à garantir un haut niveau de préparation opérationnelle des forces qu'à signaler la volonté commune à d'éventuels compétiteurs (*Cold Response 2022*).

Cet engagement permanent auprès des partenaires prioritaires que sont les pays membres de l'Union européenne a également des effets de réciprocité qui viennent renforcer les capacités françaises sur d'autres espaces (*exemple : contributions européennes, notamment baltes, à la Force Takuba au Mali*), tout en contribuant à l'émergence et au renforcement de l'autonomie stratégique et d'intervention européenne, dans le cadre de la PSDC ou de missions ponctuelles particulières.

Par ailleurs, les engagements pris à travers les différents Traités de Coopération en Matière de Défense (TCMD) peuvent nécessiter de maintenir dans les pays concernés des forces prépositionnées robustes, pouvant être renforcées depuis la métropole sous très court préavis (*exemple : composante terrestre des FFEAU, au profit des Emirats arabes unis, du Koweït et du Qatar*).

Enfin, au-delà des contraintes des différents traités et accords fixant les ambitions militaires et dimensionnant à la fois les capacités détenues et leur haut degré de préparation opérationnelle, la France doit pouvoir s'appuyer, pour exprimer de manière autonome sa solidarité stratégique, sur une « force de frappe aéroterrestre » immédiatement employable dans la profondeur, au profit d'un allié ou partenaire.

- ... tout en constituant des opportunités de bâtir des interopérabilités « natives » garantissant l'aptitude à s'engager d'emblée avec des partenaires.

L'armée de Terre cherche en permanence à développer l'**interopérabilité opérationnelle** avec ses partenaires, qu'il s'agisse de standards communs pour les plus proches (OTAN) ou de procédures bâties et acquises en commun sur des théâtres d'opération ponctuels (FC G5-Sahel).

Elle contribue également au développement d'**interopérabilités capacitaires** nouvelles, particulièrement au sein de l'Union européenne, en appuyant l'acquisition de matériels communs (*partenariat CaMo avec la Belgique*) ou en participant aux nouveaux instruments capacitaires dont se dote l'Union européenne (CSP, notamment à travers le projet ECOWAR). A ce titre, l'interopérabilité des SIOC, socle de l'interopérabilité opérationnelle, constitue le cœur des travaux prospectifs communs.

Cet effort d'interopérabilité, prioritairement exercé dans le cadre de l'OTAN, permet aux forces terrestres de garantir un niveau d'interopérabilité suffisant pour tenir une place centrale dans une coalition ad hoc constituée pour une opération ponctuelle hors du cadre de l'OTAN : être crédible et interopérable dans l'OTAN est le gage d'une crédibilité en-dehors pour fédérer des partenaires et assumer son statut de nation-cadre.

### NATION-CADRE : QUELLES IMPLICATIONS ?

*La qualité reconnue de « nation-cadre » sanctionne l'aptitude à assurer :*

- le commandement d'une *Smaller Joint Operation (SJO)* ou le commandement de composante terrestre (LCC) d'une *Major Joint Operation (MJO)*, dans le cadre de l'OTAN ;
- le commandement d'une opération majeure multinationale, à la tête d'une coalition ad hoc.

*Le statut de nation-cadre implique que la nation considérée soit non seulement responsable de la structure de commandement, mais qu'elle fournisse également 70% de la force (unités de manœuvre, d'appui et de soutien).*

*Ce statut repose à la fois sur la détention de capacités spécifiques ainsi que sur la crédibilité du niveau d'entraînement et de l'autonomie minimale en vue du déploiement.*

*Prendre la tête d'une coalition repose ainsi sur trois aptitudes-clefs :*

- *fournir le noyau clé du C2 multinational, en disposant en national d'une architecture C2 calibrée sur le niveau d'ambition : échelon divisionnaire pour une SJO, corps d'armée pour une MJO. L'aptitude au commandement de la zone arrière constitue un gage supplémentaire, voire décisif, de crédibilité ;*
- *déployer les éléments d'appui et de soutien (EASCA/EASD) permettant d'éviter une dépendance à l'une des nations et ainsi préserver le leadership au sein de la coalition : moyens de renseignement (reconnaitances divisionnaires et unités spécialisées), d'aérocombat, d'appui général (artillerie S/S, DSA, Génie), d'action dans les champs immatériels (CYBER, GE, IM) et capacités logistiques (GSIAT/JLSG et GSD) en soutien des unités nationales mais aussi des unités étrangères en ayant exprimé le besoin ;*
- *déployer des grandes unités pour crédibiliser la prise de commandement : noyau clé d'une division en SJO (PC, EASD et deux BIA), noyau clé d'un corps d'armée en MJO (PC, ESCA, une division organique).*

*Cette dernière capacité constitue le niveau d'ambition de la France pour ses forces terrestres (contrat opérationnel).*

### 3. La prévention et l'influence dans la compétition et la contestation

#### ESPACE STRATÉGIQUE N°3 : Prévention et influence, dans l'arc de crise.

La prévention et l'influence sont au cœur de la manœuvre permettant de « gagner la guerre avant la guerre » dans la compétition comme dans la contestation et de contenir les « risques de la faiblesse ». Véritables « sentinelles avancées », les forces françaises pré-positionnées en outre-mer et à l'étranger, à proximité des zones de crise, soutiennent les partenariats de la France avec de nombreux Etats (partenariat militaire opérationnel, équipements, formations, entraînement, accompagnement au combat), au sein d'un dispositif global interministériel, voire interalliés, tout en constituant un échelon de réaction immédiate en cas de crise.

Elles participent également aux actions d'influence dans le champ informationnel, pour consolider la légitimité de la France face à des compétiteurs cherchant à discréditer son action et à entamer la confiance de ses partenaires. Pour les forces terrestres, cela suppose plasticité et réactivité pour allier la permanence de points d'accès consolidés avec des déploiements et des procédés adaptés dans le tempo opérationnel opportun.

En s'engageant au cœur ou à proximité de « zones grises » contestées, au sein de manœuvres interarmées et par des modes d'action mobilisant les ressources et les contributions les plus larges, en particulier européennes, et en cherchant à entraîner les partenaires en étroite concertation avec les acteurs locaux pour répondre à leurs attentes, elles permettent de peser sur la définition de nouveaux équilibres et de développer des stratégies de long terme.

- **Un « espace de manœuvre stratégique » central pour gagner « la guerre avant la guerre ».**

*« La prévention concerne tant le territoire national que l'action de la France hors de ses frontières. Sa mise en œuvre inclut aussi bien l'élaboration de normes nationales et internationales que la lutte contre les trafics, le désarmement et la consolidation de la paix. » LBDSN – 2013*

*« Inséparable des formats de coopération internationale, existants ou à réinventer, la prévention contribue à la stabilisation des Etats et des zones dont la situation représente un enjeu direct pour nos intérêts de sécurité. » RS – 2017*

La fonction stratégique « prévention », au cœur de la politique de défense de la France, ne vise plus uniquement à préserver la stabilité dans les zones « fragiles », où émergent notamment les risques liés à la faiblesse des Etats dans l'exercice de leur souveraineté.

Dans un contexte de compétition exacerbée entre puissances, entre modèles de développement économique et entre référentiels juridiques, elle devient également le moyen privilégié de l'influence stratégique, pour préserver voire conquérir de nouvelles zones d'influence favorables aux intérêts du pays.

La manœuvre dans cet « espace stratégique » de la prévention et de l'influence est donc primordiale pour préserver la légitimité de l'action de la France à l'étranger et son acceptabilité, promouvoir des normes de droit qui lui soient favorables (*lawfare*), consolider le « choix de la France » par ses partenaires, tenir son rang de membre permanent du conseil de sécurité des Nations Unies et *in fine* avoir accès aux ressources, développer les relations économiques et garantir la sûreté de ses ressortissants.

- **L'action terrestre s'inscrit dans une manœuvre de prévention qui est globale : interarmées, interministérielle et désormais interalliés.**

*« [La prévention] nécessite à l'extérieur une coordination étroite entre l'action militaire et la diplomatie, l'action des services de renseignement et la mobilisation de capacités humaines et financières d'autres ministères que ceux chargés de la défense et des affaires étrangères. La mobilisation de l'ensemble des acteurs du développement concourt à la fonction prévention. » RS – 2017*

> **Manœuvre interministérielle** : l'armée de Terre contribue à l'armement des postes de coopérants au sein de la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD/MAE). Ces coopérants « terriens » sont aux avant-postes des actions de prévention et constituent le premier maillon de la longue chaîne visant à prévenir les « crises de la faiblesse », en appuyant les Etats partenaires dans le renforcement de leurs capacités régaliennes.

Le premier maillon de la coopération de défense est la formation des partenaires. L'armée de Terre en est un contributeur majeur, à travers deux leviers puissants :

- ▼ la formation *chez les partenaires*, dans les Ecoles Nationales à Vocation Régionale (ENVR), dont la dernière créée, l'AILCT (RCI) vise à appuyer les partenaires ouest-africains dans leur réponse globale au terrorisme djihadiste ;
- ▼ la formation *en France*, en accueillant dans les organismes de formation nationaux des stagiaires étrangers, contribuant ainsi à la diffusion des savoir-faire et standards français.

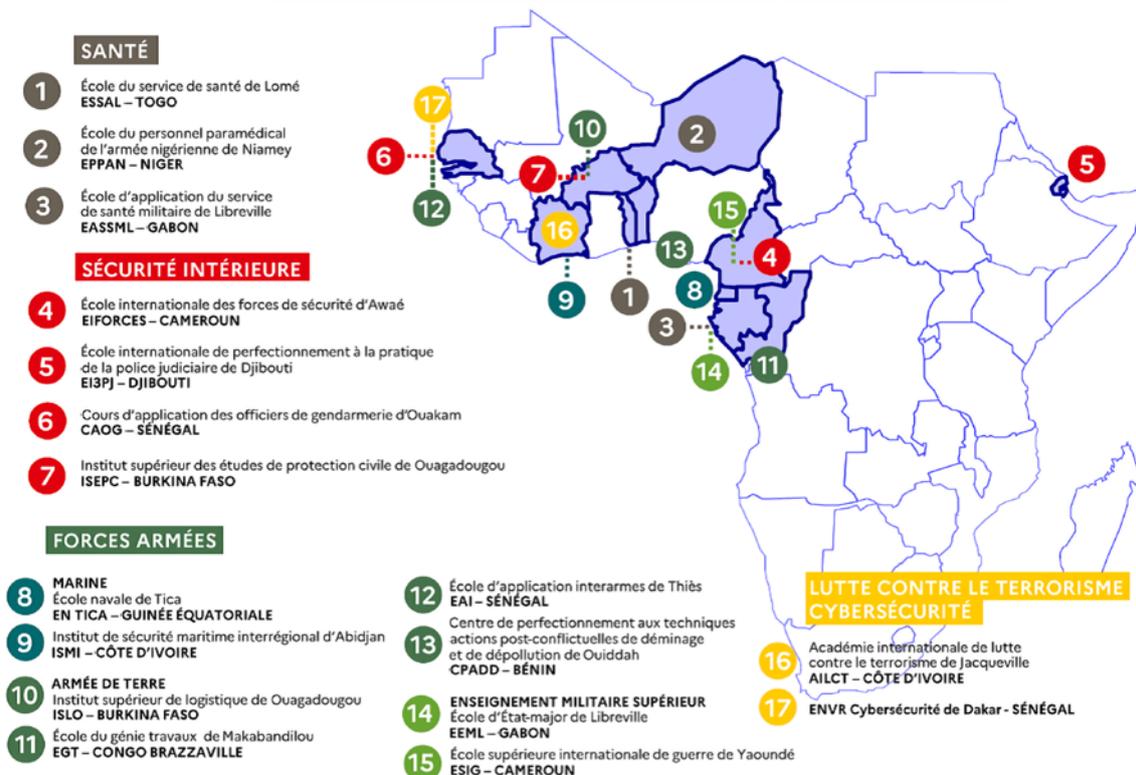
Cet « écosystème » de la formation des partenaires inclut également des opérateurs de l'Etat, comme la société DCI (Defense Conseil International), dont les savoir-faire dans l'accompagnement de l'export français et la formation sont des vecteurs d'influence et d'interopérabilité.

DCSD/Bilan 2021 :



Les ENVR en 2022 :

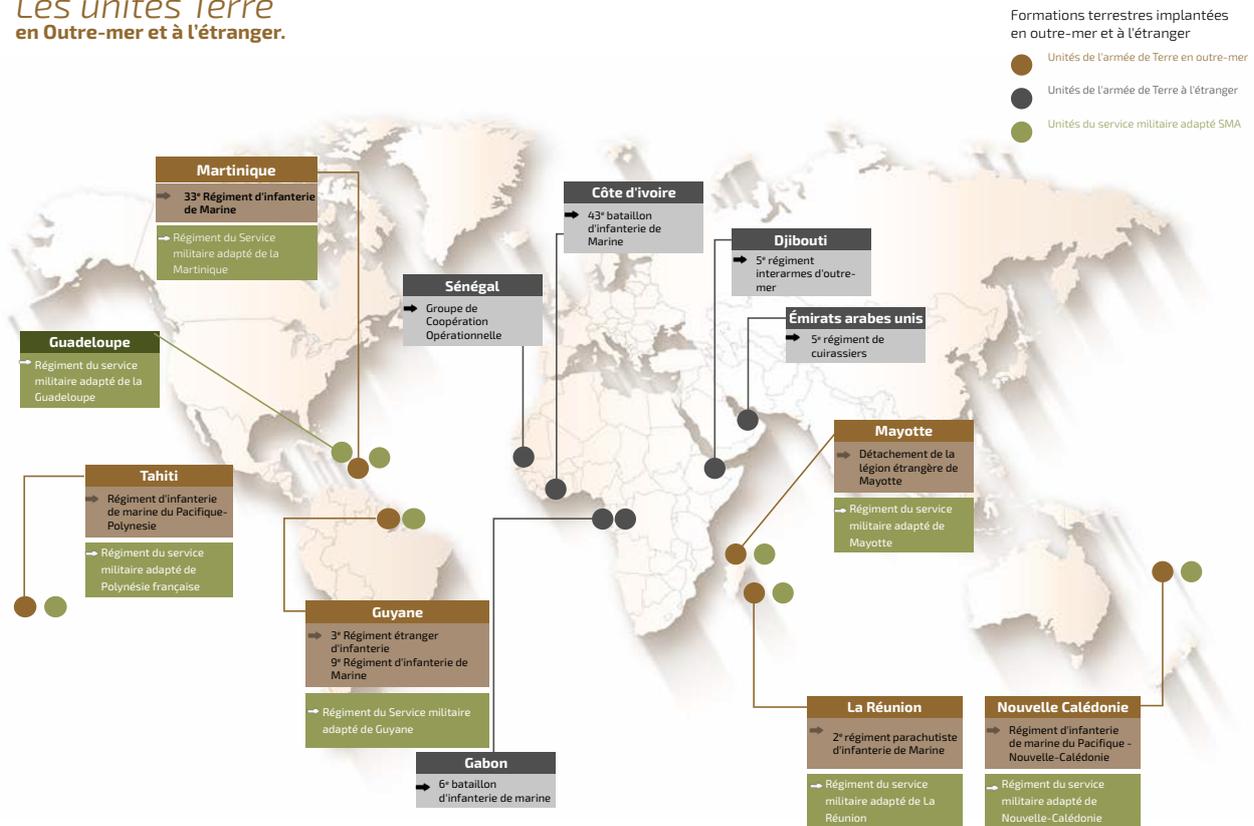
## Le réseau des Écoles nationales à vocation régionale (ENVR)



> **Manœuvre interarmées** : outils de la mise en œuvre des Stratégies Militaires Opérationnelles (SMO) des armées, les forces prépositionnées (forces de souveraineté ou de présence) sont au cœur des actions de prévention. Les forces terrestres OME y tiennent une place importante, puisqu'elles en constituent plus de 65% des capacités.

Avec le Partenariat Militaire Opérationnel (PMO) « large spectre », elles contribuent en permanence et en premier lieu aux missions de coopération opérationnelle au profit des Etats partenaires, à travers la formation, l'assistance et le conseil (2A), et aux missions de coopération en opération, jusqu'à l'accompagnement au combat (3A).

## Les unités Terre en Outre-mer et à l'étranger.



> **Manœuvre interalliés** : la réponse globale aux défis posés par les missions de consolidation de la paix et d'appui aux Etats affaiblis dans l'exercice de leur souveraineté requiert désormais systématiquement l'implication des organisations internationales et régionales, notamment pour assurer le financement des opérations de reconstruction des systèmes de défense et de sécurité locaux, par le biais de mécanismes financiers internationaux.

Par ailleurs, engagée dans une « communauté de destin » avec l'ensemble des pays membres de l'Union européenne, la France entraîne avec elle ses alliés dans une approche globale et européenne de la prévention, en s'appuyant particulièrement sur les missions de la PSDC et les financements européens (Facilité Européenne de Paix / FEP).

Les forces terrestres doivent donc développer leur aptitude à opérer au sein de ces missions (de type EUTM) ou à les intégrer dans leur environnement opérationnel immédiat, pour garantir une synergie des effets au profit des partenaires stratégiques.

- **La plasticité et la réactivité sont des facteurs clés de l'efficacité des forces terrestres dans cet espace stratégique particulièrement « fluide ».**

Si la réussite des actions dans l'espace stratégique « prévention - influence » repose sur la connaissance du milieu d'engagement et l'anticipation des crises éventuelles ou de l'action hostile indirecte de compétiteurs, elle s'appuie également sur la réactivité des forces et la souplesse des dispositifs déployés.

Les forces terrestres sont un des outils de cette « plasticité des engagements » de prévention :

- en marquant un effort ponctuel visant à signaler la volonté, à dévoiler les intentions d'un compétiteur ou à devancer la dégradation d'une situation ;
- ou, à l'inverse, en montrant par un désengagement rapide la détermination de la France à ne pas laisser fixer ses forces.

***L'exercice « Michel » en RCI : un exemple d'opération de signalement et de prévention.***

*Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, l'armée de Terre a déployé par aéro largage, en RCI une compagnie d'infanterie directement depuis la métropole.*

*Cet exercice visait à valider la capacité à renforcer des forces prépositionnées ou un théâtre d'opération en conduisant un assaut par air lancé depuis le Pôle National des Opérations Aéroportées (Toulouse).*

*Un tel déploiement contribue également à « signaler », dans la sous-région, l'aptitude de la France à intervenir sans délai et au cœur d'une zone de crise, et s'inscrit dans la stratégie militaire opérationnelle (SMO) pour l'Afrique de l'Ouest au titre des actions de prévention et d'influence.*



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°4.2

Un engagement « tous moyens réunis », pour remplir son contrat opérationnel

**Conformément à son contrat opérationnel, l'armée de Terre est apte à s'engager dans tous les conflits jusqu'à l'affrontement majeur (HEM). Face à un ennemi à parité, elle peut assumer, comme nation-cadre, le commandement d'un corps d'armée multinational en déployant un système de C2 performant et interopérable avec ses alliés, des capacités d'appuis de haut du spectre et de soutien ainsi qu'une division robuste.**

**Dans une telle situation d'engagement majeur, les forces terrestres devront simultanément assurer la protection de la zone arrière et des flancs de l'action principale : la défense du territoire national, métropole et outre-mer, (cyber, sabotages, subversion, contestations instrumentalisées et désinformation), la protection des lignes de communication et de soutien logistique depuis la métropole, la régénération des forces engagées au combat, tout en assurant, le cas échéant, le respect des accords de défense tiers et l'appui à certains partenaires.**

**Enfin, pour assurer le retour à la situation opérationnelle de référence sans discontinuité à l'issue de la phase d'engagement opérationnel maximale, l'armée de Terre devra simultanément maintenir des capacités de recrutement, de formation et d'entraînement.**

### 1. Définitions et concepts<sup>1</sup>

Les expressions « haute intensité » et « engagement majeur » renvoient à des réalités et concepts différents.

#### Caractéristiques de la haute intensité

« *La haute intensité est une notion relative. Elle peut recouvrir des réalités différentes selon l'ampleur des engagements des armées* »<sup>2</sup> : affrontement ponctuel, limité dans l'espace et le temps ou un engagement des armées au plus haut niveau d'ambition du pays, contre une puissance à parité. Elle se caractérise par :

- une confrontation militaire violente, complexe et soutenue ;
- une combinaison durée-intensité potentiellement variable :
  - affrontement aigu ; à l'instar de l'opération Serval en janvier 2013 ;
  - conflit établi supposant un engagement durable de la nation qui peut aller jusqu'à la HEM ;
- une stratégie de déni d'accès dans tous les milieux et tous les champs ;
- des coûts potentiellement très élevés : humains, matériels, économiques, politiques.

#### L'engagement majeur est l'expression d'une volonté politique.

« *Un engagement majeur s'entend comme un affrontement extrême des volontés politiques provoqué par le franchissement –volontaire ou non – du seuil de tolérance d'un des protagonistes en regard d'enjeux majeurs, voire jugés existentiels.* »<sup>3</sup>. L'engagement majeur se caractérise par :

- une application dans différents domaines : terrestre, aérien, maritime, spatial, cyber, électronique et informationnel ;
- la défense des intérêts stratégiques majeurs (mobilisation de la quasi-totalité de l'appareil de défense face à un adversaire) ;
- une mobilisation durable de nombreuses ressources, qui dépasse le strict périmètre des armées.

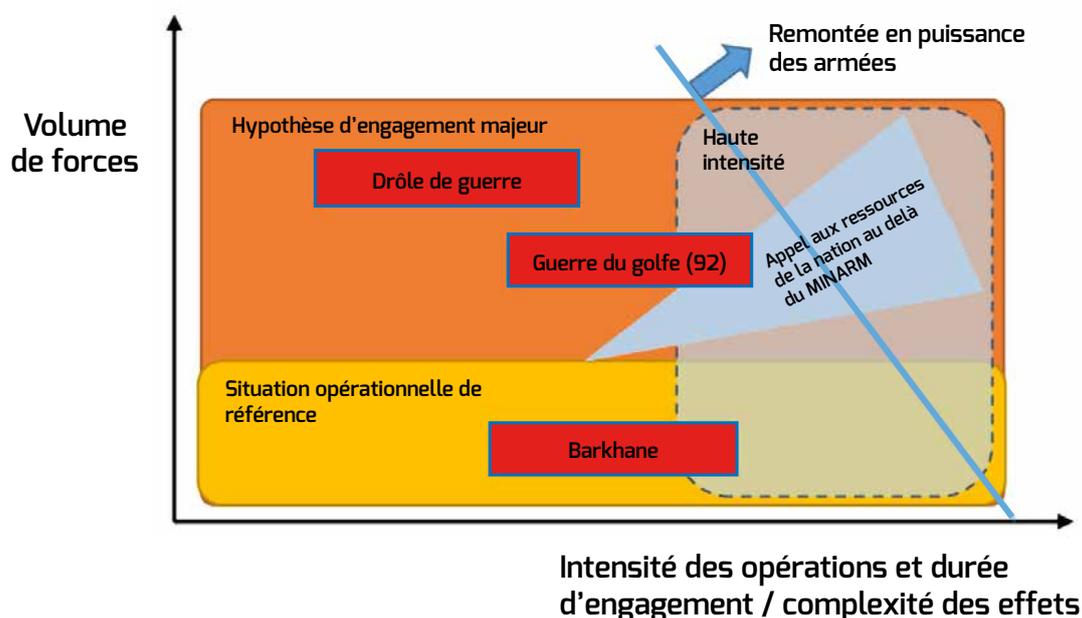
**Un conflit de haute intensité n'est pas obligatoirement un engagement majeur et réciproquement.**

1 Ref. 1413/ARM/CAB/CM1/NP du 31 mars 2022. Note CAB MINARM Compte-rendu de la réunion sur la Haute intensité : concept et définitions.

2 Ibid.

3 Ibid.

- ▼ Le conflit du haut Karabach comme la guerre en Ukraine peuvent être qualifiés de conflits de haute intensité. Ils sont des engagements majeurs pour l'Azerbaïdjan, l'Arménie et l'Ukraine ; probablement pas pour la Russie.
- ▼ La guerre du Golfe en 1992 a été un conflit de haute intensité sans être un engagement majeur de notre pays.
- ▼ La « drôle de guerre » en 1940 a été un engagement majeur sans être un combat de haute intensité.



### La protection de la zone arrière et des flancs

Les **opérations des deux dernières décennies se sont principalement déroulées sur le** dernier segment de la confrontation : la zone d'engagement où est projetée la force.

Le retour de logiques de puissance, les évolutions technologiques (allongement des portées, nouveaux champs) conduisent à un approfondissement et à un élargissement du champ de bataille. La distinction entre avant et arrière, entre front et profondeur, s'efface. Des **effets rétroactifs** peuvent survenir avec des intensités graduelles.

Les affrontements se dérouleront dorénavant sur tous les segments :

- sur les flux d'acheminement et sur nos arrières, dans la profondeur opérative ;
- dans les « espaces communs » de plus en plus contestés : aériens, maritimes, espaces terrestres non contrôlés, Etats faillis ;
- dans les champs immatériels et notamment dans le champ cyber et l'espace informationnel ;
- sur les autres théâtres d'opération où sont engagées nos forces ;
- sur le territoire national, métropolitain et ultramarin.

Dans l'hypothèse d'un engagement majeur, la planification de la protection de la zone arrière est indispensable, qui s'étend de l'arrière de la ligne des contacts au territoire national, sans oublier les activités et ressortissants français travaillant ou implantés à l'étranger, ni les principaux intérêts nationaux hors de notre territoire.

Pour en assurer la protection, l'armée de Terre devra **engager l'ensemble de ses forces disponibles**.

Elle poursuit des transformations importantes pour améliorer sa réactivité, y compris sur la zone arrière et accroître sa capacité **à se déployer et à se régénérer** en HEM. Ses modalités d'engagement opérationnel sur le TN reposent sur :

- une doctrine : DOT ;
- un commandement : C2-TN, chaînes Organisation Territoriale Inter Armées de Défense (OTIAD) ;
- une organisation : déploiements, logistique, intégration des DSIA en opération ;
- des RH : appuis directs des régiments, des Réserves, Volontaires du Territoire National.

## 2. La réalité du contrat opérationnel de l'armée de Terre en HEM

### Contrat opérationnel

Issus du Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité Nationale 2013, les contrats opérationnels fixent aux armées les missions suivantes :

- assurer, en national, les postures permanentes et conduire des opérations de gestion de crise ;
- conduire, en coalition, une opération de coercition majeure tout en maintenant un niveau d'engagement adapté sur les théâtres déjà ouverts.

La Revue stratégique de 2017 et *l'Ambition Opérationnelle 2030* réaffirment ce contrat opérationnel et confirment la nécessité de disposer d'un modèle cohérent, crédible, équilibré et soutenable à concrétiser au travers de deux lois de programmation militaires (LPM).

La LPM 2019-2025 constitue la première étape vers *l'AO 2030* dont la déclinaison pour l'armée de Terre est le plan *Supériorité opérationnelle 2030*.

L'engagement « *tous moyens réunis* » décrit la **situation maximaliste** dans laquelle se trouverait l'armée de Terre en cas d'engagement majeur.

Dans ce cas, l'armée de Terre remplirait simultanément ses missions **d'intervention** (corps expéditionnaire HEM, théâtre secondaire), **de protection** (contrat TN, déploiements outre-mer), et **de prévention** (points d'appui à l'étranger, capacité d'alerte résiduelle), tout en préparant une **capacité de régénération** des forces engagées en haute intensité.

Cet engagement « tous moyens réunis » est représenté sur les schémas en page suivante.

# L'ARMÉE DE TERRE S'ENGAGE AU COMBAT, TOUS MOYENS RÉUNIS

Décision mise en œuvre HEM



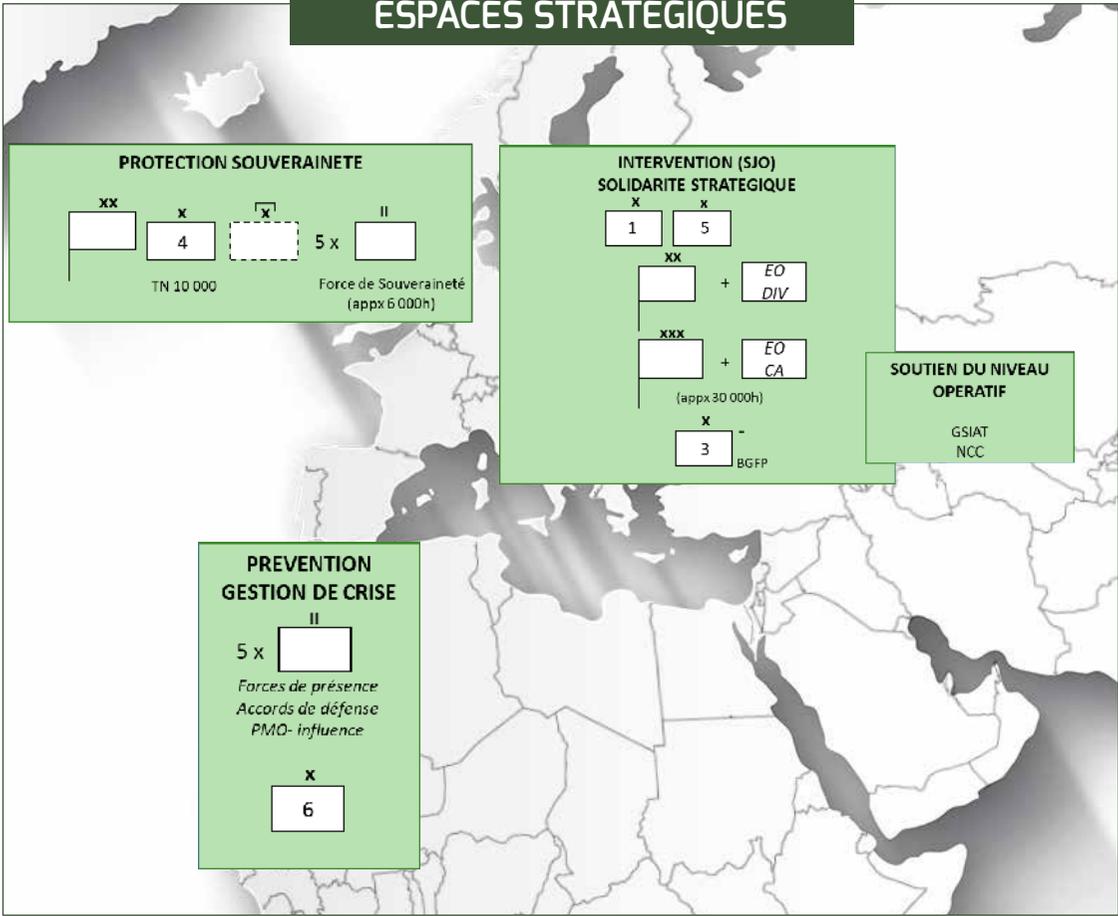
Intervention HEM	0-10 J	30 J	J+90	J+120
	X	XX X X Tier2	XX X X	XX X X (MN) XXX
Alerte régénération	X		X	X
Gestion de crise	X	X	X	X
Prévention	Forces de présence	5x II	5x II	5x II
	BG FP	I II	I II Tier1	X II Tier2
Protection	Souveraineté	5x II	5x II	5x II
	TN Métropole	X	X	X X X X
DEF SEC				
HEM				

# L'ARMÉE DE TERRE S'ENGAGE AU COMBAT, TOUS MOYENS RÉUNIS

ORDRE DE BATAILLE SIMPLIFIÉ AVANT ENGAGEMENT	
EM CA	
DIV 1	PROJ
DIV 2	PO
BIA 1	RCO
BIA 2	STL(-)/POM
BIA 3	POIA/ENU
BIA 4	STL(+)/POM
BIA 5	MCF
BIA 6	PROJ



## ESPACES STRATÉGIQUES



## RÉACTIVITÉ RÉSILIENCE



EMPLOI DE LA RESERVE en complément de l'active au profit des unités engagées en opération et des unités organiques

### 3. Description des rôles en HEM

Cette hypothèse est scandée par des durées théoriques de 6 mois de **montée en puissance**, 6 mois d'**intervention** et 6 mois de **désescalade**.

#### Rôle opérationnel

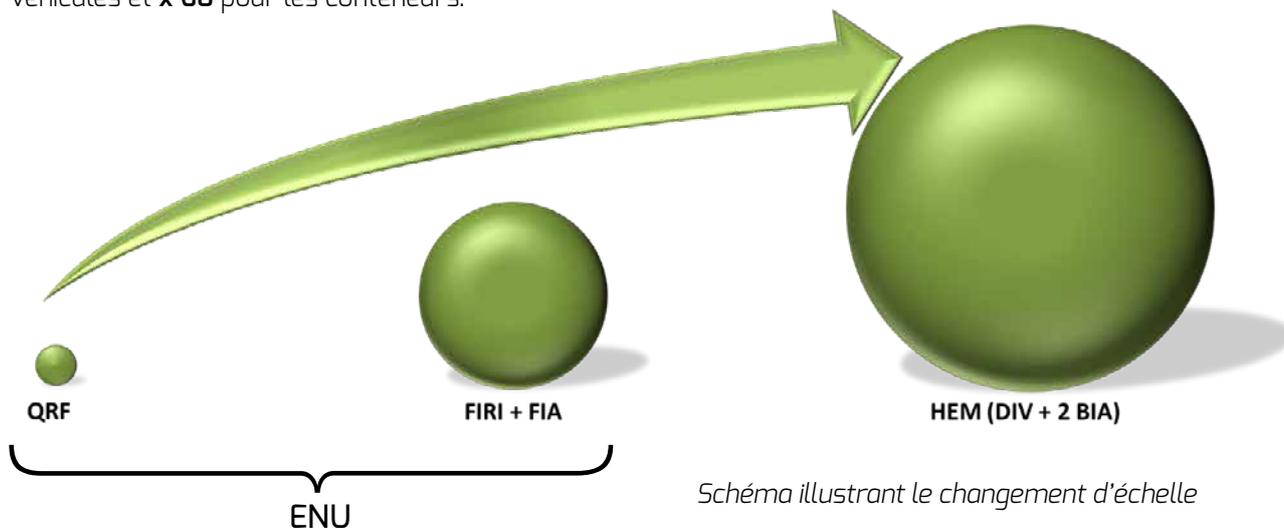
- L'engagement de l'armée de Terre *tous moyens réunis* se concentre sur les effectifs de l'armée de Terre, sans détailler l'engagement des terriens servant au sein du Ministère des Armées (MINARM) hors armée de Terre, et en dehors du MINARM.
- Les effectifs décrits ne concernent que ceux des Forces Terrestres (FT) : **un volume compris entre 50 et 60 000 soldats sur** les 77 000 hommes des FT sont engagés.

Ces effectifs peuvent varier en fonction de la nature de la HEM et des rétroactions possibles sur le TN ou des impacts sur les théâtres de gestion de crise.

- Outre le déploiement de ses unités en HEM, l'armée de Terre :
  - consacra une partie de sa ressource à l'interarmées (PCIAT, GSIAT, CFST...);
  - assurera la protection du TN avec au moins **10 000 hommes**, ainsi que la défense sécurité de ses emprises, sur le TN;
  - maintiendra un niveau d'engagement adapté dans les théâtres déjà ouverts (SOR adaptée);
  - conservera un élément de réaction immédiat (FIRI de l'ENU uniquement).

#### Poids logistique

Le poids logistique<sup>1</sup> change d'échelle par rapport à la SOR. Entre la QRF (1er échelon de l'ENU) et une opération de type *Major Joint Operation/Small Joint Operation*, le ratio estimé est de **x 30** pour les effectifs, **x 50** pour les véhicules et **x 60** pour les conteneurs.



#### Rôle organique

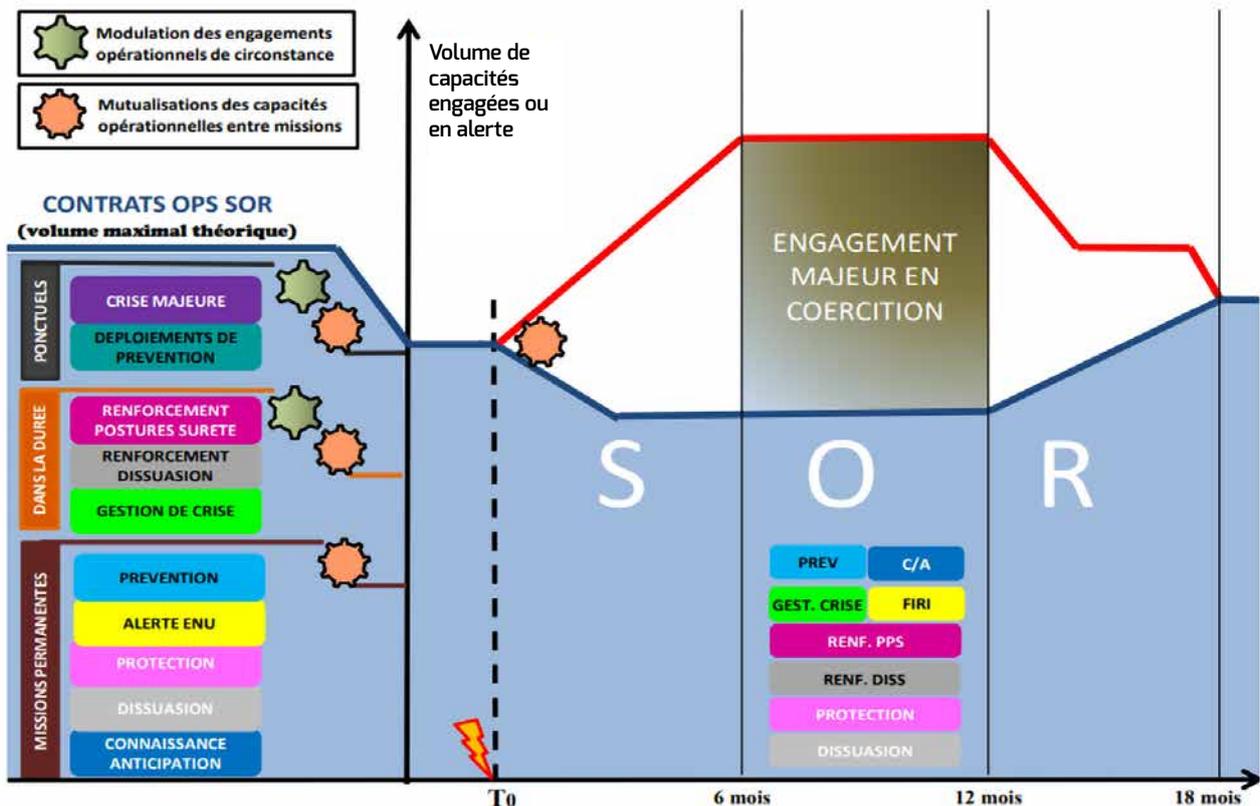
La posture HEM requiert de la part des commandements organiques de l'armée de Terre un surcroît d'efforts et de délais pour :

- **assurer la montée en puissance de la HEM :**
  - conduire la réarticulation entre les théâtres d'opération (SOR);
  - mettre à niveau la disponibilité des engins et constituer les stocks (DTO);
  - finaliser la préparation opérationnelle des unités qui seront engagées (PO);
  - assurer les opérations de regroupement et d'acheminement des forces engagées;
  - rappeler et équiper les unités et compléments individuels de réserve.

<sup>1</sup> Volume d'équipements nécessaires pour doter une force en moyens de vivre, combattre et se déplacer ainsi que pour assurer son soutien santé et la maintenance de ses matériels.

- **soutenir l'engagement HEM et la SOR adaptée par :**
  - les approvisionnements et la régénération de stocks (munitions, pièces de rechanges, ...);
  - les réparations, la régénération et le réapprovisionnement des matériels;
  - l'organisation des relèves sur les missions de la SOR; la régénération des forces engagées en HEM.
- **préparer la désescalade et la reprise, sans discontinuité, d'une situation opérationnelle de référence.**

Simultanément, pendant la phase de montée en puissance et de conduite de la HEM, l'armée de Terre poursuivra, voire amplifiera ses actions de recrutement et de formation.



## 4. La réactivité et la crédibilité face à l'imprévisibilité

### L'imprévisibilité

La dégradation persistante de l'environnement stratégique et sécuritaire augmente la probabilité d'un engagement majeur de l'armée de Terre dans un contexte de haute intensité.

La préparation tant au niveau humain (structures de commandement, entraînements, ressources) que matériel (équipements, profondeur logistique, stocks) est indispensable, la bascule vers un engagement majeur étant par nature imprévisible et soudaine.

La **réactivité** et la **crédibilité** des Forces Terrestres conditionnent l'aptitude de l'armée de Terre à l'engagement opérationnel.

### La réactivité

Du contrat opérationnel découlent l'organisation de l'appareil de défense, le périmètre des ressources humaines nécessaires, l'effort d'équipement, ainsi que le niveau et la diversité des entraînements nécessaires.

La réactivité repose sur l'optimisation des structures de commandement de la montée en puissance de l'armée de Terre (MEPAT).

À cet effet, le Commandement des Forces Terrestres (CFT) a élaboré un mode de fonctionnement de circonstance adapté pour commander la montée en puissance de l'armée de Terre. De surcroît, il travaille sur le renforcement du PC NCC-Terre-Europe continentale qui a l'OPCON de ESN et ses USN français et qui anime le réseau SNR de niveau opératif à l'échelle européenne.

La préparation opérationnelle des FT change d'échelle dans la perspective de la HEM :

- en 2022, l'armée de Terre portera son niveau d'activité de préparation opérationnelle à 64% des normes d'entraînements LPM ; 2021 : 57% ;
- des campagnes d'entraînements de plus grandes unités (savoir-faire collectifs éprouvés) seront organisées, dont l'un des jalons est l'exercice IA ORION 2023, avec la participation d'**une division dans un corps OTAN dont la France est nation-cadre.**

### La crédibilité

La crédibilité des Forces Terrestres repose sur leur capacité à adapter leur posture et à accélérer leur montée en puissance en fonction de la réversibilité des situations géopolitiques et de la multiplication de champs de confrontation dans la durée.

La bascule vers l'affrontement peut être indécise. La gestion de l'escalade devient alors déterminante.

La crédibilité dans la montée en puissance, à la fois dans les espaces stratégiques et dans la réalité de la nature du champ conflictuel repose sur :

- la prise en compte des menaces et dans l'investissement dans les champs émergents et les capacités haut du spectre :
  - 3D ;
  - cyberspace ;
  - opérations d'informations ;
  - feux dans la profondeur ;
- le volume de forces engagées (ORION 2023), contribution déterminante en qualité de nation-cadre à la défense collective ;
- le changement d'échelle des unités engagées, leur profondeur logistique et un niveau d'interopérabilité interalliés.



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°4.3

### Les qualités foncières pour répondre aux défis de la nouvelle escrime stratégique de la « guerre avant la guerre »

*L'armée de Terre dispose de qualités foncières adaptées et évolutives : large spectre de capacités les plus modernes, aptitude à opérer avec une grande souplesse et des modes d'action innovants, plasticité des déploiements, capacité à fédérer les partenaires, et surtout forces morales et solidité de la chaîne de commandement.*

*L'organisation de l'armée de Terre « Au contact » lui confère une cohérence et une polyvalence globales, qui lui permettent de moduler ses effets grâce à une génération de force adaptée à chaque situation, plutôt qu'une spécialisation de ses unités pour la protection, la prévention ou la solidarité stratégique.*



### Les qualités d'une armée de Terre polyvalente

À partir de l'année 2009, le ministère des Armées a notamment contribué à **l'effort de rationalisation des dépenses publiques** qui s'est traduit par une baisse des budgets militaires et une réduction des effectifs. Malgré les évolutions sociétales et les crises économiques qui ont ponctué ces dernières décennies, l'armée de Terre demeure une armée de référence en Europe. **À la fin de l'année 2014**, une profonde réorganisation cherchant à en préserver les capacités majeures ainsi que le niveau de formation et d'aguerrissement de ses soldats a été entreprise avec la mise en œuvre du modèle « Au contact ». **Armée d'emploi, polyvalente**, l'armée de Terre présente **cinq qualités principales** :

- sa capacité à **exprimer la force et la continuité de la volonté stratégique**, une fois déployée dans les milieux terrestres et humains : des chars Leclerc déployés en Estonie aux patrouilles de Sentinelle ;
- la **réactivité** de ses dispositifs d'alerte et la **modularité** de ses organisations qui offrent une véritable souplesse d'emploi : Amitié, Apagan, Aigle illustrent cette réactivité ;
- ses capacités de **commandement** et l'expertise de ses **états-majors**, indispensables pour assumer le rôle de nation-cadre et intégrer les effets interarmes et interarmées : noyau-clé du PCIAT Barkhane par les états-majors de division (planification et conduite d'opérations M2MC, intégration de la *TF Takuba*) ; prise de commandement de la NRF 2022 par le CRR-FR, participation de la 3<sup>e</sup> division à l'exercice *Warfighter 2021* ;
- son **maillage**, qui en fait **l'armée des territoires** capable de les irriguer avec 550 implantations dans 80 départements, y compris outre-mer, et de contribuer à la résilience de la Nation ;
- et enfin la **jeunesse** qui rejoint ses rangs, constituant sa **force humaine** et nourrissant l'esprit de défense de notre pays. L'armée de Terre est de ce point de vue un **concentré de France** et un véritable escalier social.

▼ **Regard américain.** En 2021, le *think tank* américain *Rand Corporation* a publié un rapport présentant une évaluation des capacités opérationnelles françaises intitulé *A strong ally stretched thin*. Au prisme exigeant de la haute intensité, les auteurs soulignent :

- la **modernisation** de l'armée de Terre suite à l'**effort budgétaire** consenti en LPM ;
- la performance du **recrutement** ;
- la robustesse du **segment médian** capable d'opérer sur un champ de manœuvre conventionnel ;
- l'agilité de la **logistique terrestre** ;
- les perspectives prometteuses du **combat collaboratif** offertes par le programme SCORPION.

À la question générale « la France peut-elle participer à un effort de guerre en Europe de l'Est mené par les Etats-Unis dans les dix prochaines années ? », les auteurs du rapport répondent par l'affirmative, en rappelant les atouts opérationnels français, à savoir la **modernité de ses équipements** et son organisation adaptée à la haute intensité. Ils saluent les **efforts** de la France pour se tenir prête à intervenir dans le **haut du spectre**, bien qu'elle soit majoritairement engagée dans des opérations de basse intensité.

Les limites d'un tel engagement français se situeraient, selon les auteurs, dans le **manque de « profondeur stratégique »**. La contribution de la France la plus judicieuse se situerait dans le domaine du segment terrestre de décision, dont l'artillerie, et dans les forces spéciales. La France pourrait également faire bénéficier ses partenaires de sa solide **expérience des opérations interalliées**. Le rapport liste de nombreux domaines dans lesquels une coopération franco-américaine porterait rapidement ses fruits pour en améliorer les capacités dans le haut du spectre, notamment la guerre électronique, et la défense aérienne et anti-missiles.

## Se spécialiser « pour gagner la guerre avant la guerre » : le choix britannique du *Bet on tech*<sup>1</sup>

### La tentation de « vaincre sans combattre »<sup>2</sup>

Face aux transformations de la conflictualité, caractérisées par la fin du continuum paix/crise/guerre, l'armée britannique a entrepris une réforme ambitieuse de l'*Army* visant à développer ses capacités afin de peser, d'influencer et d'agir dans la profondeur stratégique et, en cas d'engagement, **d'agir loin des contacts**.

Dans une approche générale semblable à celle de l'armée de Terre française, en se fondant sur un renouvellement de la doctrine pour souligner l'importance de la phase qualifiée de « **compétition systémique** »<sup>3</sup> et des actions dans le champ des perceptions, la Grande-Bretagne souhaite disposer d'une **armée spécialisée**.

Le narratif est séduisant par la description des réalités du champ de bataille « anesthésiées ». L'effort britannique est porté sur les **actions sous le seuil** (partenariat militaire opérationnel, opérationnalisation des stratégies militaires opérationnelles), et qui se font **à distance** (multi-milieux, multi-champs) pour gagner « la guerre avant la guerre ». La réforme envisagée repose sur des choix organisationnels et capacitaires forts qui entraîneront une réduction en effectif de 9 000 hommes (dont une réduction 40% de l'état-major) ainsi que la fermeture de 33 camps d'entraînement.

En somme, pour répondre aux effets politiques du *Global Britain*, le modèle *Future soldier* **paraît attrayant**. Par la modernité et l'agilité mises en avant afin de conduire des opérations décisives et fugaces, par des forces calibrées et spécialisées, intégrant des capacités émergentes, il s'engage à honorer un contrat opérationnel ambitieux jusqu'à l'hypothèse d'engagement majeur.

1 Pari sur la technologie.

2 Ministry of Defence, *Joint Concept Note 1/20, Multi-Domain Integration*, novembre 2020, p. II

3 HM Government, *Global Britain in a competitive Age, the Integrated Review of Security, Defense, Development and Foreign Policy*, mars 2021, p. 17

## Postulats et paris

Toutefois, le projet britannique *Future soldier* se fonde sur des postulats et des paris qui sont autant de risques.

Trois postulats :

- postulat que **l'action militaire se jouera sous le seuil de l'affrontement**, l'effort pouvant porter dès lors essentiellement sur la phase de compétition ;
- postulat que **l'affrontement majeur se fera sous parapluie américain**, avec un allié américain en mesure de combler les lacunes capacitaires (éléments organiques de corps d'armée et de division par exemple) et assurer la dialectique de dissuasion ;
- postulat que le **critère volume sera moins pertinent** dans les prochains affrontements.

Quatre paris :

- pari d'**une réserve formée et mobilisable** : 25-30% du volume projetable soit 30 000 hommes ;
- pari de **la suprématie technologique** avec des solutions qui ne sont pas encore matures (maîtrise du spectre électromagnétique, robotique) ;
- pari de **la suprématie des effets**, de l'électromagnétique et du Cyber au combat : avec la constitution d'une « colonne vertébrale digitale » (*digital backbone*), le développement de liaisons résilientes face à l'adversaire en vue d'acquiescer une aptitude à délivrer des effets dans les champs immatériels (ECIM) à tous les niveaux tactiques (par conséquent des moyens ECIM suffisants pour satisfaire l'ensemble des besoins) ainsi qu'une efficacité dissuasive des ECIM sur l'adversaire ;
- pari de **la qualité de la ressource humaine disponible** pour générer les experts et les forces spéciales impliquant des défis de recrutement.

Le choix de l'Army répond à la vision stratégique propre à la Grande-Bretagne. Une éventuelle tentation de spécialisation inspirée par *Future soldier* ne doit pas faire oublier que la France souhaite assumer pleinement ses responsabilités de **puissance nucléaire autonome** dans sa dissuasion (avec des forces conventionnelles épaulant les forces nucléaires), **fédératrice** au sein de l'Union Européenne et protectrice de ses **territoires outremer**.



- ▼ Outre-manche, les réformes en matière de défense ne font pas l'unanimité. En 2021, le *Royal United Services Institute* (RUSI) publiait un rapport critique intitulé ***Hérésies salvatrices : remettre en cause les narratifs qui affaiblissent la défense britannique*** en formulant les griefs suivants (extraits d'une traduction et synthèse du rapport réalisées par le bureau Prospective et Stratégie Militaire de l'EMA) :

### **1. L'art lent et imprécis de la cyberguerre**

Les attaques cyber sont lentes à préparer et imprévisibles dans leurs effets – et donc difficiles à synchroniser avec les opérations conventionnelles. Par conséquent, contre des systèmes militaires durcis, les attaques cyber sont encore plus longues à préparer et consommatrices en ressources.

### **2. La zone grise est définie par le défenseur**

Lorsqu'un acteur choisit d'ignorer une agression « sous le seuil », c'est généralement parce qu'il a été dissuadé par un rapport de force défavorable. C'est bien le pouvoir politique qui détermine lui-même le seuil de guerre ouverte et qui doit exploiter cette marge de manœuvre à son avantage. Accorder trop d'importance au concept de zone grise conduit à négliger le rôle des forces conventionnelles et nucléaires dans l'espace de manœuvre sous le seuil, alors que ce sont ces forces qui permettent justement de fixer des limites.

### **3. Faire moins avec moins dans le domaine terrestre**

Modernisation et réduction de format ne sont pas mécaniquement synonymes. Les armées taillées « pour faire plus avec moins » sont souvent trop vulnérables à l'attrition pour être réellement efficaces au combat.

### **4. Munitions en essaim, drones et mythe de la reconstitution à bon marché de la masse**

Le vol en essaim nécessite des capacités complexes de détection coopérative, de classification et de priorisation des cibles, des capteurs de grande qualité et l'assurance d'un maintien en toutes circonstances de la connectivité entre les différentes plateformes dont les coûts demeureront élevés.

### **5. Les lumières peuvent s'éteindre, mais l'orchestre continue à jouer**

Une menace se définit comme la combinaison d'une capacité et d'une intention / d'une volonté. Ainsi, prendre garde à un biais cognitif dû au fait que les dirigeants politiques et militaires semblent avoir développé : l'idée que la volonté de combattre de leur État est une constante qui a connu un lent déclin ; ce qui a mené à s'intéresser principalement à la capacité militaire. Pourtant, dans les faits, la volonté n'est pas fixe, et elle est souvent sous-estimée. La résilience des États et des populations est souvent plus forte que supposée. L'acceptation des pertes par les populations est bien plus importante qu'on ne le pense. Elle est liée aux enjeux perçus et à la stratégie poursuivie. Comprendre cette réalité permet deux choses :

- redonner leur place à des missions risquées avec un fort bénéfice potentiel (*high risk-high reward*) ;
- gommer ce qui est perçu par nos compétiteurs comme une faiblesse caractéristique des démocraties occidentales.

### **6. Dans l'espace, personne ne vous verra combattre**

Un conflit spatial ne doit pas seulement s'envisager sous la forme de tirs antisatellites ou d'autres agressions cinétiques caractérisées, mais plutôt sous celle de comportements compétitifs (plus probables et moins attribuables) visant à dégrader l'appui que ces satellites fournissent aux opérations sur Terre.

### **7. Plus de capteurs que de sens**

Le transfert instantané de données massives entre les unités et avec les postes de commandement présente des limites. Les conditions nécessaires à la réalisation de cette promesse ne sont pas réalisées de la même manière dans tous les domaines. Les opérations terrestres à grande échelle n'offrent pas les conditions propices au maintien d'un réseau robuste entre mobiles (plusieurs milliers de véhicules pour une division, sans grande source d'énergie, pas en vue les uns des autres). Sans une percée technologique encore imprévisible, la disparité entre le volume de données et la bande passante disponible dans l'environnement terrestre risque de s'aggraver.

- ▼ Outre-manche, les réformes en matière de défense ne font pas l'unanimité. En 2021, le *Royal United Services Institute* (RUSI) publiait un rapport critique intitulé ***Hérésies salvatrices : remettre en cause les narratifs qui affaiblissent la défense britannique*** en formulant les griefs suivants (extraits d'une traduction et synthèse du rapport réalisées par le bureau Prospective et Stratégie Militaire de l'EMA) :

### **1. L'art lent et imprécis de la cyberguerre**

Les attaques cyber sont lentes à préparer et imprévisibles dans leurs effets – et donc difficiles à synchroniser avec les opérations conventionnelles. Par conséquent, contre des systèmes militaires durcis, les attaques cyber sont encore plus longues à préparer et consommatrices en ressources.

### **2. La zone grise est définie par le défenseur**

Lorsqu'un acteur choisit d'ignorer une agression « sous le seuil », c'est généralement parce qu'il a été dissuadé par un rapport de force défavorable. C'est bien le pouvoir politique qui détermine lui-même le seuil de guerre ouverte et qui doit exploiter cette marge de manœuvre à son avantage. Accorder trop d'importance au concept de zone grise conduit à négliger le rôle des forces conventionnelles et nucléaires dans l'espace de manœuvre sous le seuil, alors que ce sont ces forces qui permettent justement de fixer des limites.

### **3. Faire moins avec moins dans le domaine terrestre**

Modernisation et réduction de format ne sont pas mécaniquement synonymes. Les armées taillées « pour faire plus avec moins » sont souvent trop vulnérables à l'attrition pour être réellement efficaces au combat.

### **4. Munitions en essaim, drones et mythe de la reconstitution à bon marché de la masse**

Le vol en essaim nécessite des capacités complexes de détection coopérative, de classification et de priorisation des cibles, des capteurs de grande qualité et l'assurance d'un maintien en toutes circonstances de la connectivité entre les différentes plateformes dont les coûts demeureront élevés.

### **5. Les lumières peuvent s'éteindre, mais l'orchestre continue à jouer**

Une menace se définit comme la combinaison d'une capacité et d'une intention / d'une volonté. Ainsi, prendre garde à un biais cognitif dû au fait que les dirigeants politiques et militaires semblent avoir développé : l'idée que la volonté de combattre de leur État est une constante qui a connu un lent déclin ; ce qui a mené à s'intéresser principalement à la capacité militaire. Pourtant, dans les faits, la volonté n'est pas fixe, et elle est souvent sous-estimée. La résilience des États et des populations est souvent plus forte que supposée. L'acceptation des pertes par les populations est bien plus importante qu'on ne le pense. Elle est liée aux enjeux perçus et à la stratégie poursuivie. Comprendre cette réalité permet deux choses :

- redonner leur place à des missions risquées avec un fort bénéfice potentiel (*high risk-high reward*) ;
- gommer ce qui est perçu par nos compétiteurs comme une faiblesse caractéristique des démocraties occidentales.

### **6. Dans l'espace, personne ne vous verra combattre**

Un conflit spatial ne doit pas seulement s'envisager sous la forme de tirs antisatellites ou d'autres agressions cinétiques caractérisées, mais plutôt sous celle de comportements compétitifs (plus probables et moins attribuables) visant à dégrader l'appui que ces satellites fournissent aux opérations sur Terre.

### **7. Plus de capteurs que de sens**

Le transfert instantané de données massives entre les unités et avec les postes de commandement présente des limites. Les conditions nécessaires à la réalisation de cette promesse ne sont pas réalisées de la même manière dans tous les domaines. Les opérations terrestres à grande échelle n'offrent pas les conditions propices au maintien d'un réseau robuste entre mobiles (plusieurs milliers de véhicules pour une division, sans grande source d'énergie, pas en vue les uns des autres). Sans une percée technologique encore imprévisible, la disparité entre le volume de données et la bande passante disponible dans l'environnement terrestre risque de s'aggraver.



**5**

**L'armée de Terre,  
institution au service  
de l'édifice national**



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°5.1

### Cohésion institutionnelle

*S'appuyant sur le principe de disponibilité en tout lieu et en tout temps, l'armée de Terre est capable d'agir dans les situations les plus dégradées et contribue à la résilience de la Nation.*

## 1. La résilience nationale

### DÉFINITIONS

La cohésion, terme dérivé de la Physique, est une **force** qui unit les parties d'un ensemble.

La cohésion est la valeur emblématique de l'institution militaire.

L'institution est, en sociologie, définie comme un groupe avec une idéologie, une philosophie, ses valeurs portées par des sujets et des métiers complémentaires et incarnées par des personnalités, mue par des émotions et des aspirations individuelles et collectives.

Toute attaque externe peut bousculer l'institution ; toute déstabilisation interne, la détruire.

- ▼ **La cohésion institutionnelle est donc une force cohérente et adaptée, reflet de la société dont elle est l'émanation directe, capable de résister, dans la durée, aux adversités, aux chocs les plus rudes.**

La cohésion institutionnelle du ministère, des armées, de l'armée de Terre, au sein et en harmonie avec la Nation, est la contribution élémentaire et fondamentale à la résilience de la Nation.

Les liens avec la Nation sont l'indispensable prolongement de ceux qui unissent les militaires au sein des armées.

### CONCEPTION NATIONALE DE LA RÉSILIENCE

#### • Travaux récents sur la résilience nationale

- **La stratégie nationale de résilience dans le domaine de la défense et de la sécurité nationale du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN), publiée le 18 mars 2022.**

La stratégie nationale de résilience (SNR) proposée vise à fédérer et unifier l'ensemble des politiques publiques concourant à la résilience de la Nation.

Des indicateurs et des actions à décliner au sein des ministères sont proposés.

Pour renforcer la capacité nationale à faire face à une crise majeure, deux éléments clefs sont mis en avant :

- ▼ **l'implication du citoyen, formé et informé ;**
- ▼ **la capacité à inscrire les efforts nationaux sur le long terme.**

Quatre axes de réflexion sont proposés pour développer la SNR :

- ▼ **la prévention des crises ;**
- ▼ **la préparation à la survenance des crises ;**
- ▼ **la réponse aux situations de crise ;**
- ▼ **le conseil et le retour d'expérience.**

Trois objectifs stratégiques sont énoncés :

- ▼ **préparer en profondeur l'Etat aux crises ;**
- ▼ **développer les ressources humaines et capacités matérielles pour faire face ;**
- ▼ **adapter la communication publique aux enjeux de résilience.**

## - Rapport d'information de l'Assemblée nationale, février 2022

Ce rapport relève les points suivants :

La résilience de la France dispose toujours de nombreux atouts : une société civile dynamique, une tradition de souveraineté, des services publics développés, une certaine indépendance énergétique et agricole, des capacités diplomatiques et militaires de premier plan.

Le rapport indique que les vulnérabilités sont d'ordre social (fragmentation), institutionnel (excès de centralisation), militaire (perte de masse, recours à la sous-traitance, fragilisation du lien armée-nation) et économique (dette publique, dépendances diverses).

### • **L'armée ne peut ni ne doit se constituer en monde « à part ».**

La défense est l'affaire de tous les citoyens ; les institutions ne peuvent contribuer à dresser des barrières entre les citoyens qui empêcheraient, le jour venu, de rassembler le peuple pour se battre.

Du fait de l'augmentation du nombre de crises, de leur variété et de leur intrication, l'Etat a conduit et publié de nombreux travaux en interministériel comme au MINARM.

La résilience des institutions y est présentée comme la ligne de vie nationale.

Tout doit être mis en œuvre pour l'assurer au plus vite.

Ces travaux irriguent et appuient les études et chantiers en cours au sein de l'armée de Terre pour :

- ▼ **opérationnaliser le commandement interarmes sur le territoire national (C2 IA-TN) ;**
- ▼ **actualiser le concept et la réactivité de la mise en œuvre de la Défense Opérationnelle du Territoire ;**
- ▼ **adapter l'offre jeunesse au contexte géopolitique, aux besoins de la France ;**
- ▼ **gagner en profondeur logistique et en réactivité pour faire face, au moment voulu, à une montée en puissance opérationnelle de l'armée de Terre, jusqu'à un engagement majeur, si nécessaire.**

## 2. La robustesse : une aptitude à la résilience

*« L'Armée, c'est ce qui marche quand rien ne marche ».*

**Cette maxime résume l'acception politique du cadre de la contribution de l'armée de Terre à la résilience de la Nation.**

Cette contribution est unique et décisive.

Elle suppose que l'armée de Terre est apte à encaisser et à rebondir en agissant avec efficacité, dans un environnement dégradé, possiblement assorti de préjudices humains, organisationnels et techniques qu'elle aurait subis. La robustesse de l'armée de Terre est un pré-requis à la résilience du ministère, de l'Etat et de la Nation.

### LES CRITÈRES DE LA ROBUSTESSE

#### • **DIA 3.4.1, Résilience des armées, parue le 8 février 2022**

La doctrine interarmées précise que les armées doivent placer la résilience au cœur de leur fonctionnement, non pas comme un objectif en soi, mais comme la garantie de réalisation de toutes leurs missions, quel que soit le contexte.

Cette résilience tient donc à la robustesse des facteurs humains (force morale, endurance physique, entraînement, compétences), organisationnels (processus) et techniques (quantité et qualité des ressources matérielles et immatérielles utilisés ou disponibles).

#### • **La robustesse de l'armée de Terre repose en particulier sur :**

- **une unité de statut : le statut général du militaire.**
  - ▼ **Le statut est un impératif stratégique pour la Nation car il garantit au Président de la République :**
    - **la disponibilité permanente d'un outil militaire adapté aux exigences et aux évolutions du contexte stratégique ;**
    - **la possibilité de décider l'engagement, sans préavis, de la force quand les intérêts de la Nation le réclament.**

Le statut général des militaires est défini dans le corpus législatif au sein du code de la défense et décliné par des textes réglementaires.

Il énumère les principes qui fondent l'état militaire : esprit de sacrifice pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline, disponibilité, loyalisme et neutralité.

Il précise les sujétions spécifiques des militaires et restreint l'exercice de certaines libertés.

Ces exigences s'accompagnent de compensations qui sont également définies dans le statut général des militaires, comme :

- la considération de la Nation ;
- un régime de retraites et de congés spécifique ;
- un cadre protecteur à l'encontre des risques spécifiques encourus par le militaire ;
- une protection juridique spécifique en cas d'emploi de la force.

▼ **Le contexte politique et géostratégique mouvant dans lequel opère l'armée de Terre rend indispensable la préservation du statut militaire, gage de réactivité des forces et de supériorité opérationnelle.**

Le retour des menaces de la force et la persistance des risques de la faiblesse fait de la disponibilité des forces et de l'efficacité des chaînes décisionnelles un facteur de supériorité opérationnelle et de résilience de la Nation.

#### **Opérations Serval : les vertus de la disponibilité et de la réactivité**

À compter du 11 janvier 2013, 4250 militaires ont été déployés au Mali, à la demande des autorités locales, dans un délai de deux semaines. À 3200 km de la France, ils ont empêché une offensive djihadiste vers Bamako avant de repousser l'ennemi vers le nord du pays. Les forces projetées, déterminées par la menace, excédaient notablement les capacités des modules habituellement mis en alerte et des forces prépositionnées.

#### **Opération Aigle – Roumanie**

En réponse à l'agression militaire russe contre l'Ukraine, le commandement suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) a reçu l'aval du Conseil Atlantique Nord (NAC) pour activer les *Graduated response plans* (GRP), première partie des plans de défense régionaux de l'Alliance.

À ce titre, la France a déployé le bataillon « fer de lance » de la Force de réaction rapide de l'OTAN (*Nato Response Force* (NRF)) en Roumanie afin de renforcer la posture dissuasive et défensive de l'Alliance face à la Russie. Ce bataillon a compté près de 800 militaires, dont des unités belges.

- **Une unité de lieu : le régiment, creuset de l'esprit et des engagements de l'armée de Terre**

Ensemble cohérent, structuré et commandé, le régiment est un instrument de résilience.

- ▾ **La crise Covid a montré la résilience, par nature, des régiments qui ont poursuivi, en s'adaptant, leurs activités de formation, d'entraînement, de mise en condition opérationnelle et de projection opérationnelle.**

C'est au cœur des régiments, noyaux collectifs et taillés pour l'imprévu, que se révèlent les qualités de plasticité, d'agilité face aux événements, aux crises et où se cultive l'esprit d'initiative.

Le régiment est la source où se forment les forces morales des soldats d'active et de réserve : esprit de corps, volonté de vaincre, sens du collectif, solidarité et solidité des familles.



*Le 15 mars 2022, le chef de corps du 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins (7<sup>e</sup> BCA) s'est adressé à la 9<sup>e</sup> compagnie du régiment. Celle-ci étant sur un départ en OPEX en Roumanie, la 9<sup>e</sup> compagnie s'est rassemblée sur la place d'armes du camp, à Varcès.*

- **Une unité de formation et de commandement**

Les soldats, comme les chefs de toutes catégories, sont expérimentés et éprouvés à la gestion de situation d'exception au travers de leurs parcours : formations, expérience de terrain, aguerrissement, sélection par le mérite (esprit de décision, exposition, *leadership*), mises en situation opérationnelle fréquentes.

Tous les soldats de l'armée de Terre, du soldat au général, sont formés pour élaborer une réponse face à une situation donnée et la mettre en œuvre.

Deux réflexes irriguent les façons de raisonner et de se comprendre au sein de l'armée de Terre :

- La méthode de raisonnement tactique, qui permet d'analyser, de façon plus ou moins élaborée et complexe une situation et de cheminer vers une solution qui prend en compte l'ensemble des données d'un problème et d'aboutir à une résolution.
- Le compte-rendu, immédiat, à temps, systématique vers les chefs et l'information, en retour des subordonnés.

Ces deux réflexes, propres au milieu militaire, permettent à l'armée de Terre d'homogénéiser le discours collectif et sous-tendent une cohérence d'ensemble, contribuant à la résilience.

L'armée de Terre possède, en outre, des états-majors à tous les niveaux de conception et une chaîne de commandement réactive, adaptable, robuste, du niveau politique jusqu'au niveau le plus élémentaire de l'exécution.

Cette organisation structurelle lui confère la possibilité d'intégrer des composantes de nature nouvelle, dans les domaines de la planification comme en conduite.



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°5.2

### Cohésion sociale

Véritable « concentré de France », représentatif de la jeunesse du pays, l'armée de Terre offre à chaque Français une opportunité de gravir l'escalier social par le mérite et l'effort personnel.



### 1. L'armée de Terre est un laboratoire de la société française qui fait corps

L'armée de Terre peut être considérée comme un laboratoire social car elle réunit les conditions qui fondent tout lien social et est le miroir de la société.

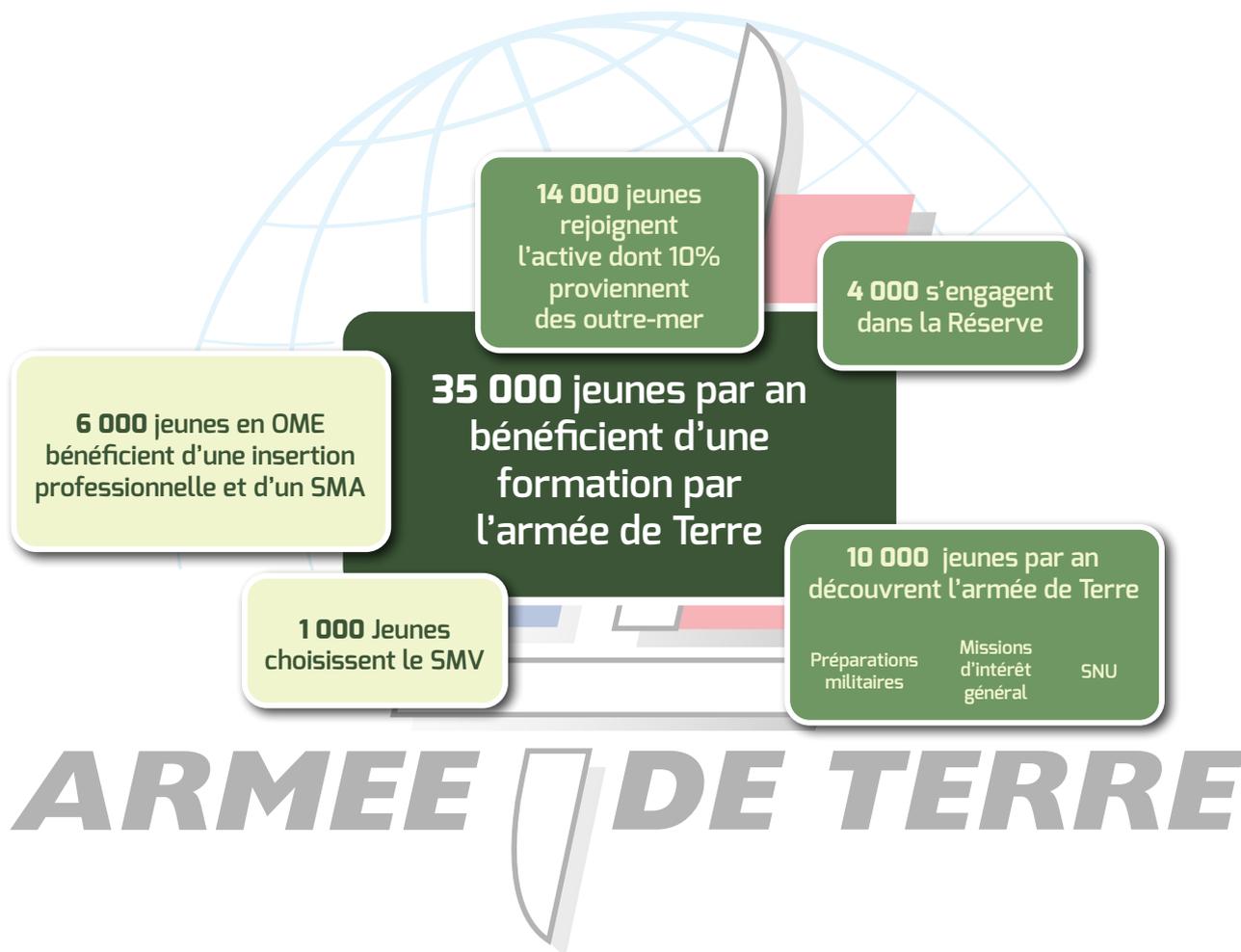
#### **L'armée de Terre est le lieu où les hommes et les femmes instituent un corps social marqué par la cohésion.**

Cette cohésion sociale est le centre de gravité de l'armée de Terre car elle garantit sa cohérence et sa robustesse et sa détermination en situation de combat.

Ainsi, l'armée de Terre se donne la capacité de surmonter la diversité et la pluralité pour instaurer une société solidaire qui va jusqu'à faire accepter aux siens le sacrifice suprême.

- ▼ La diversité et la mixité sont dans l'ADN de l'armée de Terre qui a toujours valorisé la promotion interne et son rôle de « creuset intégrateur ».

- ▼ L'armée de Terre est un vecteur d'intégration pour une partie de la jeunesse : les jeunes engagés découvrent la discipline, éprouvent le dépassement de soi et sont amenés à prendre rapidement des responsabilités.



- ▼ L'inclusion du handicap dans le cadre d'une politique ministérielle prend en compte les spécificités des emplois militaires.

La politique collective d'inclusion est portée par l'armée de Terre au travers de :

- La cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) qui a pour mission de permettre à tout militaire de l'armée de Terre blessé en service et en particulier en opération extérieure de retrouver sa place dans la société.

À ce titre elle coordonne l'action des intervenants institutionnels, des organismes de la protection médico-sociale et des associations qui œuvrent au profit des blessés

- Depuis 2013, l'armée de Terre met en œuvre « les postes cellules blessés » permettant un retour progressif à un emploi à temps plein.
- Le suivi des familles dont l'un des membres est en situation de handicap et demande une gestion adaptée (mobilité adaptée à proximité des infrastructures d'accueil, accès au logement...)



## 2. La cohésion au sein du groupe, l'esprit de corps, facteur d'efficacité opérationnelle<sup>1</sup>

*« Les traditions militaires sont un legs de la longue histoire de notre pays et de son armée. Elles n'appartiennent pas à l'armée. Comme d'autres éléments de notre patrimoine national, elles sont celles de tout un peuple et de son histoire millénaire. Elles sont un puissant facteur de notre efficacité opérationnelle. »*

*Le général chef d'état-major de l'armée de Terre, « Aux sources de l'esprit guerrier ».*

L'esprit de corps est la loyauté que l'on donne à ses pairs.

Pour développer l'esprit de corps, il faut avoir vécu des expériences communes, positives ou négatives qui permettent de prendre conscience de la valeur d'une vocation, de sa valorisation par le groupe et qui donnent le sentiment d'appartenance et de fierté à une entité supérieure à l'individu à laquelle on se réfère.

Pour un soldat, la première entité à laquelle il se réfère c'est avant tout son équipe, son groupe, sa section, sa batterie ... son régiment, son armée, la Nation.

### **Le régiment est le creuset de l'esprit de corps.**

Héritier d'une longue histoire, le régiment est symbolisé par son drapeau ou son étendard, sa devise et ses attributs vestimentaires. Il représente le niveau d'identification le plus affirmé, constituant le lieu par excellence de l'esprit de corps.

Généralisant un fort sentiment d'appartenance, la culture régimentaire permet à chacun de s'y intégrer en adoptant un style partagé. Ce ferment moral, ciment de la cohésion, est un ensemble vivant qui bénéficie de l'apport continu de nouvelles expériences communes, consolidant toujours davantage l'esprit de corps. Le soldat y trouve un guide, un soutien, un ressort. Il est accueilli comme un frère d'arme.

L'esprit de corps soutient l'audace, la bravoure et les comportements héroïques qui permettent aux régiments de répondre aux nécessités des conflits.

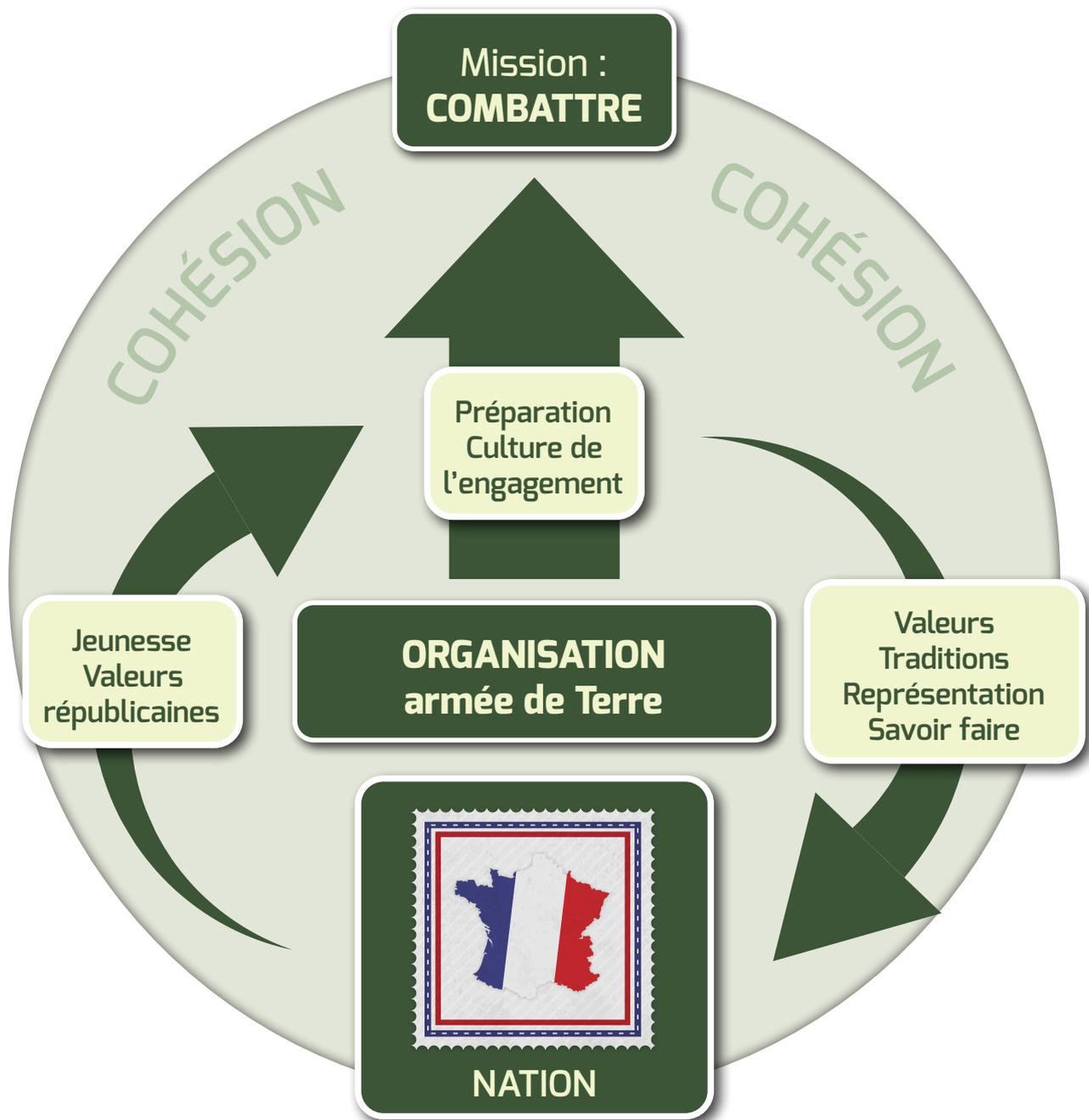
Le chef de corps commande, contrôle, valorise et accompagne chaque membre du régiment autour de la mission et du style régimentaire.

L'identité de l'armée de Terre toute entière se nourrit de l'esprit de corps propre à chacun des régiments, s'enrichit de leur vitalité et de leur diversité pour construire la synergie d'une force combattante.

*« Ce qui constitue surtout le soldat, le combattant capable d'obéissance et de directions dans l'action, c'est le sentiment qu'il a de la discipline, c'est son respect des chefs, sa confiance en eux, sa confiance dans les camarades, sa crainte qu'ils puissent reprocher de les avoir abandonnés dans le danger, son émulation d'aller où vont les autres, sans plus trembler qu'un autre, son esprit de corps en un mot. »*

*Colonel Ardant du Picq.*

1 « Livre Kaki », Aux sources de l'esprit guerrier, Armée de Terre, juin 2019.



### 3. Les vecteurs de la cohésion sociale au sein de l'armée de Terre

- **LA MISSION EST SACRÉE ET TOUS DOIVENT SE DÉPASSER POUR LA RÉALISER**

La cohésion est assurée par le fait que chaque militaire du rang, chaque sous-officier, chaque officier, dans l'exercice de son métier est amené à :

- ▼ accepter de prendre les mêmes risques ;
- ▼ être loyal à son chef et à ses subordonnés dans le but commun pour le bien supérieur et l'exécution de la mission ;
- ▼ partager la proximité, voire la promiscuité dans des conditions de vie qui peuvent être spartiates.

• **LE CODE D'HONNEUR GUIDE L'ENGAGEMENT DE L'ENSEMBLE DES SOLDATS DE L'ARMÉE DE TERRE**



1. Soldat français, je m'engage à servir mon pays.
2. En toutes circonstances, je me conduis avec honneur, courage et dignité.
3. Toujours disponible et discipliné, je suis exemplaire dans mon comportement comme dans ma tenue.
4. Respectueux des lois et des règlements, je m'exprime avec la réserve qu'exige mon état militaire.
5. Loyal à mes chefs et dévoué à mes subordonnés, j'obéis avec confiance et je commande avec exigence et bienveillance.
6. Membre d'une communauté soudée par l'esprit de corps, je respecte tous mes frères d'armes.
7. Prêt à l'engagement, je m'entraîne sans relâche et recherche l'excellence.
8. Au combat, je n'abandonne ni mon arme, ni mes camarades morts ou blessés. Maître de ma force, j'agis avec humanité et respecte mon ennemi.
9. La mission est sacrée, je l'accomplis jusqu'au bout avec détermination et esprit d'initiative.
10. Le succès des armes de la France guide mon action.

• **L'ARMÉE DE TERRE MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ROBUSTE**  
**Elle s'appuie sur des leviers qui concourent à la cohésion de son corps social**

Les leviers dont dispose l'armée de Terre pour fédérer et agréger l'armée autour de soldats qui peuvent (aptitude), savent (comportement) et veulent (motivation) servir sont :

- ▼ **les parcours professionnels valorisés et adaptés ;**
- ▼ **l'avancement ;**
- ▼ **les renouvellements de contrats ;**
- ▼ **la formation et l'emploi ;**
- ▼ **la notation, l'orientation et la mobilité ;**
- ▼ **les recrutements voie corps de troupe ;**
- ▼ **la rémunération, les primes et indemnités.**

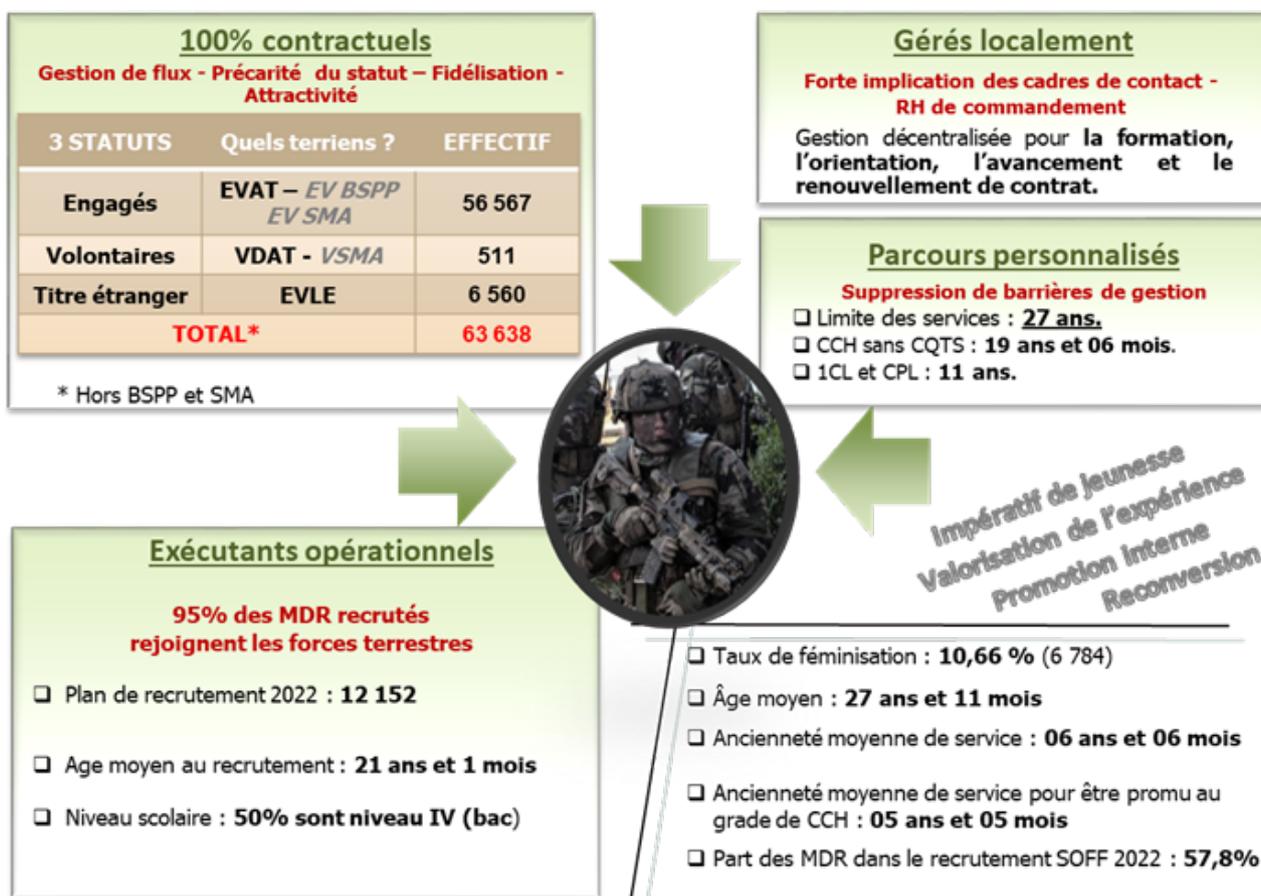
Chaque militaire dispose d'un parcours et d'une gestion personnalisés en fonction de sa catégorie. Tous ont l'opportunité de progresser au sein de l'institution et de prendre des responsabilités supérieures. Cette politique favorise donc l'escalier social par le mérite, l'effort personnel et la reconnaissance de ses subordonnés, de ses pairs, de ses chefs, de l'institution. Elle illustre la complémentarité des recrutements et des parcours, mais aussi la résilience de la structure de commandement, au travers de la gestion des cadres de l'armée de Terre

## Quelques chiffres permettant d'illustrer la mise en œuvre de la politique RH

L'armée de Terre compte 63 900 militaires du rang (MDR) dans ses rangs<sup>1</sup>.

- 50% des MDR ont le niveau du BAC ;
- La moyenne d'âge est de 27 ans et 11 mois ;
- Le recrutement sous-officier 2022 parmi les MDR s'établit comme suit :
  - Semi-directs : 1183
  - Rangs : 367
  - Légion étrangère : (Sd +Rg) : 160 (145+15)
- Le recrutement officier 2021 parmi les MDR s'établit comme suit :
  - EMIA : 22
  - ODS : 3

## Physionomie des MDR (01/06/2022)

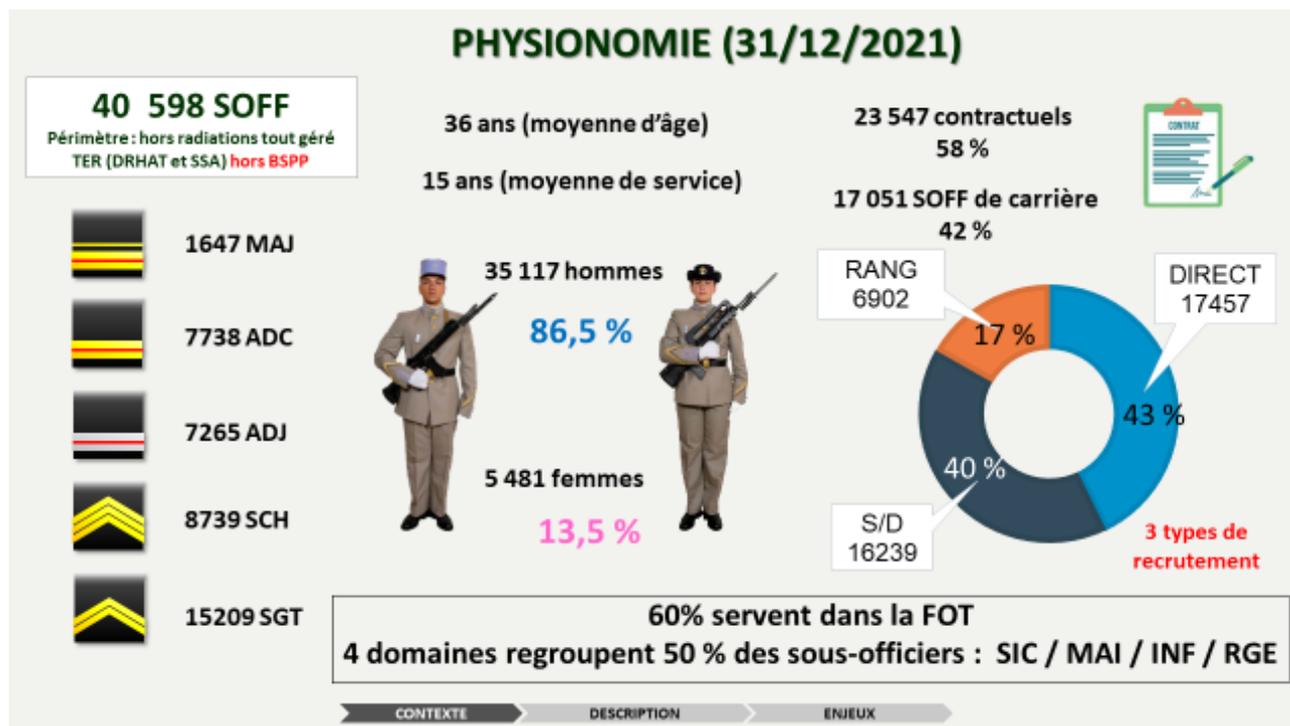


1 Ce chiffre recense tous les terriens, y compris ceux qui servent en dehors de l'armée de Terre fin 2022.

L'armée de Terre compte 40 500 sous-officiers dans ses rangs<sup>1</sup>.

- 57% des sous-officiers sont issus du corps de troupe
- La moyenne d'âge est de 36 ans ; 24 ans pour les sergents.
- 1600 sous-officiers directs sont recrutés par an (issus du monde civil) ;
- En moyenne, les niveaux de diplôme sont :
  - Pour les sous-officiers directs : BAC-BAC+2
  - Pour les sous-officiers semi-directs : BAC
  - Pour les sous-officiers rang : BEP-CAP

Projet : permettre aux sous-officiers du grade d'adjudant d'obtenir une équivalence BAC+2, par certification professionnelle.



1 Ce chiffre recense tous les terriens, y compris ceux qui servent en dehors de l'armée de Terre fin 2022.



L'armée de Terre compte 15 700 officiers dans ses rangs<sup>1</sup>.

- 750 officiers sont recrutés annuellement ; 30% sont contractuels.
- 65% des officiers de carrière sont issus du recrutement interne.
- 22% sont issus du rang.
- La première partie de carrière est commune à tous les officiers, c'est là que s'acquiert la légitimité opérationnelle.
- Tous les officiers peuvent réaliser un parcours de carrière complet et atteindre le grade de commandant.



1

Ce chiffre recense tous les terriens, y compris ceux qui servent en dehors de l'armée de Terre fin 2022.

- **LE RETOUR À LA VIE CIVILE**

La reconversion professionnelle de ses militaires est l'une des priorités de l'armée de Terre et du ministère des Armées.

« **Le soldat est notre exigence. Une reconversion réussie est partie intégrante de cette exigence** », explique le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT).

Ainsi, afin de faciliter ce passage à la vie civile, le ministère a mis en place des dispositifs d'aides à l'orientation, à l'accompagnement et à la formation.

Le but pour les militaires est de construire leur projet de reconversion.

La mise en œuvre, la coordination et le suivi de ces actions sont confiées à l'organisme ministériel Défense Mobilité. Chaque année, cette dernière **organise et accompagne le retour à la vie civile de près de 19 000 militaires.**

La cohésion sociale portée par l'armée de Terre s'exprime ainsi dans le parcours du militaire, depuis sa première rencontre avec l'institution, parfois alors qu'il est encore mineur, puis à travers la réussite de son engagement, la garantie de son évolution au sein de l'institution, jusqu'à sa reconversion.

Les soldats de l'armée de Terre portent la volonté de combattre, de vaincre. Leur suivi et l'attention que l'armée de Terre porte à chacun d'entre eux est donc, en retour, la préoccupation des chefs de l'armée de Terre.



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°5.3

### Cohésion territoriale

**Armée des territoires** présente dans 80 départements métropolitains et outre-mer à travers son maillage de plus de 550 implantations et garnisons, l'armée de Terre irrigue en profondeur les tissus locaux au bénéfice des collectivités et de la diffusion de l'esprit de défense.

## 1. Une armée de Terre incarnée dans ses territoires

Le maillage du territoire national par les militaires et personnels civils de l'armée de Terre contribue à la cohésion de l'édifice national en garantissant l'ancrage de l'outil de défense sur la terre à défendre.

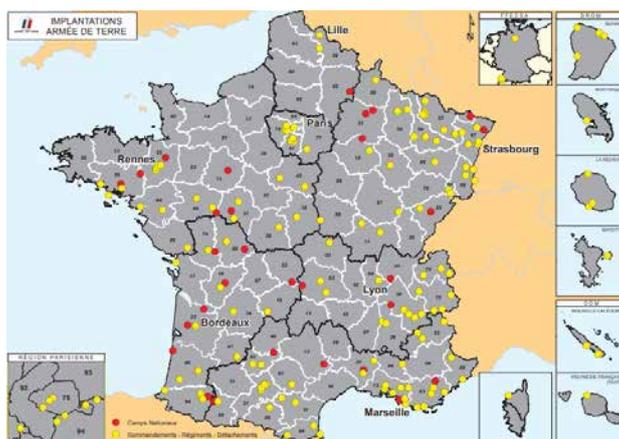
Deux tiers de ses personnels sont affectés en dehors des grands pôles urbains et un personnel sur quatre de l'armée de Terre est affecté dans une commune qui, au sens de l'INSEE, est « peu densément peuplée » ou « très peu densément peuplée » (Sissonne, Valdahon, Saint Aubin du Cormier, Uzein, Montferrat...).

- ▼ Cette empreinte territoriale fait d'elle un partenaire légitime des collectivités et acteurs de l'aménagement du territoire.

L'implantation des unités revêt par ailleurs une dimension mémorielle et culturelle. L'histoire commune des villes et régions avec « leur » régiment confère un sens particulier à la relation qui s'exprime au travers de temps forts cérémoniels et d'une offre mémorielle singulière.

- ▼ L'armée de Terre est la seule des trois armées à gérer des musées hors sites parisiens (16 musées pour 250 000 visiteurs par an).

Les dispositifs de « villes marraines » (18 villes et Département) et de jumelage entre les villes et les unités (régiments ou unités élémentaires) stationnées dans leur environnement témoignent également de leur ancrage dans le tissu local, du « besoin d'armée de Terre » exprimé par les collectivités et de leur attachement à leurs soldats.



## 2. Une convergence des intérêts collectivités locales – armée de Terre

### • L'armée de Terre au service des territoires

L'armée de terre est au service des territoires en contribuant directement à la sécurité et à la protection des citoyens. Si l'opération SENTINELLE en est l'expression la plus visible, cette offre de services intervient également en cas de force majeure nécessitant le renforcement des forces intérieures ou d'autres administrations et, si besoin était, pour la défense opérationnelle du territoire et des Français.

- **L'armée de Terre génératrice de dynamisme local**

La présence d'une unité de l'armée de Terre dans une commune est source de dynamisme car elle constitue souvent un employeur de premier rang. Elle génère par ailleurs une consommation de biens et de services, apporte de nouvelles compétences grâce aux conjoints installés, contribue au maintien des services et suscite de nouveaux besoins, notamment liés à l'enfance par la présence de nombreuses familles.

- ▼ **Un emploi au sein de l'armée de terre engendre en moyenne 0,3 emploi indirect ou induit sur son territoire d'implantation, essentiellement au bénéfice de l'espace de proximité de la ville de garnison.**
- ▼ **Un régiment de 900 personnels, avec sa masse salariale, son budget et ses achats contribue à hauteur de 50M€ à la création de richesse, très majoritairement concentrée sur le territoire de proximité de la garnison. (Étude de 2016)**

44% des effectifs civils et militaires sont par ailleurs situés dans des villes petites ou moyennes ciblées par des politiques de revitalisation de l'Etat : 18 villes labellisées « petites villes de demain » par l'Etat (villes de moins de 20 000 habitants en situation de fragilité et exerçant des fonctions de centralité sur leur territoire environnant) et 41 des 222 villes moyennes labellisées « Cœur de ville » (villes de 20 à 100 000 habitants) en métropole et outre-mer.

- **L'armée de Terre préservatrice des territoires**

Tout en développant sa capacité opérationnelle qui est sa raison d'être, l'armée de Terre est un acteur des politiques de protection de l'Environnement principalement à travers ses camps et terrains d'entraînement. Elle occupe 170 000 ha de terrains préservés de l'artificialisation, dont 26 000 ha en zones Natura 2000 et 118 000 ha d'espaces de manœuvre situés dans des parcs nationaux ou Parcs naturels régionaux. La qualité paysagère et environnementale et la préservation de la richesse de ce patrimoine foncier est le résultat de l'usage de ces terrains qu'en fait l'armée de Terre. Les actions qu'elle mène (réouverture paysagère de sites, réhabilitation de cours d'eau, pastoralisme dans le cadre de conventions avec des agriculteurs, valorisation de la biomasse...) sont conduites en partenariat avec des acteurs institutionnels et associatifs reconnus (Office Français de la Biodiversité –OFB-, Conservatoires des espaces naturels, ONF, Muséum d'histoire naturelle).

### 3. Diffuser l'esprit de défense par les racines



Par sa masse et son maillage du territoire, l'armée de terre est susceptible de toucher tous les Français. Ses multiples implantations constituent autant de vecteurs de l'esprit de défense de la nation et de son territoire à l'échelon local, qu'elle met à profit au travers de son parcours jeunesse Terre.

Les journées défense et citoyenneté, les journées Sport armées-jeunesse, les classes de défense, les stages conventionnés de classe de 3<sup>e</sup>, les périodes militaires, s'appuient sur les unités présentes dans l'environnement géographique de proximité, les infrastructures et surtout sur les hommes et les femmes de l'armée de Terre.

*Agissant dans le cadre de la dynamique ministérielle, l'armée de Terre se place ici en complément de l'Education nationale, pour transmettre aux jeunes de France un sentiment d'appartenance à la République, le sens de la citoyenneté et enseigner le lien armées-Nation de demain.*



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°5.4

### Souveraineté industrielle

*Équipée de matériels nombreux, variés et dotés de technologies de pointe, en majorité conçus et fabriqués en France, l'armée de Terre entretient par sa commande publique un tissu industriel, notamment de PME, indispensable à la souveraineté industrielle du pays.*

#### 1. Une ambition industrielle et technologique, gage d'autonomie stratégique en matière de défense

L'INDUSTRIE FRANÇAISE EST CAPABLE DE CONCEVOIR ET DE PRODUIRE EN FRANCE LA QUASI-TOTALITÉ DES ÉQUIPEMENTS EN DOTATION DANS L'ARMÉE DE TERRE.

##### • FONDEMENT DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE DE DÉFENSE

L'industrie de la défense porte une ambition qui distingue la France de la plupart de ses partenaires européens. Si plusieurs maintiennent une industrie de défense, **peu visent un niveau d'autonomie aussi élevé.**

L'industrie de défense est une **industrie stratégique** pour notre pays. Elle est le terreau de notre souveraineté industrielle.

Le lien entre souveraineté nationale et capacités technologiques et industrielles s'exprime au travers du Livre blanc de la Défense et de la Sécurité Nationale 2013 et aussi de la Revue Stratégique 2017 tout comme de l'actualisation stratégique de 2021.

*« Le maintien de la vitalité de cet écosystème est un enjeu de souveraineté. Garantir l'approvisionnement et le maintien en condition opérationnelle des équipements des armées, en particulier ceux concourant à la mise en œuvre de la dissuasion nucléaire, conditionne la liberté d'action de la France et, à ce titre, constitue un pilier de son autonomie stratégique. »*

Revue stratégique de Défense et de Sécurité Nationale 2017

La base industrielle et technologique de défense (BITD) est le fruit d'un **investissement continu** de l'Etat depuis **plus de 60 ans.**

- ▼ **200 000 emplois sont générés par la BITD, très qualifiés et non délocalisables.**
- ▼ **Dans certaines régions, le secteur de la défense représente plus de 7% des emplois industriels.**
- ▼ **Ce tissu industriel représente 15 Mds€ de chiffre d'affaires (hors activités de maintenance).**

##### • ACTEURS

La DGA est le pivot de cette BITD : sa mission est de savoir **investir** pour **équiper** les forces et **préparer** l'avenir. **Les industriels** : cette capacité d'investissement s'appuie sur une **industrie compétitive et pérenne** composée de **9 grands groupes et de plus de 4000 Petites et moyennes entreprises (PME)**, dont 450 sont considérées comme stratégiques. **L'armée de Terre** : utilisateur final des équipements de défense, l'armée de Terre porte la responsabilité d'animer en permanence **le trilogie « utilisateur – producteur – concepteur »** pour s'assurer que les équipements qu'elle commande sont :

- adaptés à **l'évolution des doctrines d'emploi** et aux nouvelles menaces (surclasser l'adversaire) ;
- facilement appropriables par **les unités** (limiter la complexité technologique) ;
- performants et rapidement livrés pour être intégrés à la manœuvre aéroterrestre.

## 2. La BITD-T et les territoires

### • BITD-T

L'armée de Terre a besoin de grands programmes et de petits équipements, essentiels au combattant, qui lui permettent d'améliorer son efficacité au combat, dans tous les milieux et sur tout le spectre de la conflictualité moderne. Chaque équipement compte.

À l'exception de certains segments, la BITD française couvre les besoins de l'armée de Terre.

74% des entreprises du GICAT<sup>1</sup> sont des PME (60%) et des microentreprises (14%), 20% sont des ETI et 6% sont des grands groupes.

La répartition géographique de ces entreprises<sup>2</sup> est comparable à celle des grands groupes<sup>3</sup> avec une forte présence en Île-de-France (35%), en Auvergne-Rhône-Alpes (11%), en Occitanie (9%) et dans le Centre-Val-de-Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur (7%).

Les sites industriels des grands groupes sont répartis dans toutes les régions, ce qui favorise le **soutien à l'économie française** et contribue au **dynamisme des territoires**. L'externalisation de la recherche et développement de la BITD vers des entreprises françaises entraîne une diffusion de l'innovation. Des pôles d'innovation regroupent des écosystèmes régionaux autour d'acteurs industriels, militaires et académiques.

La BITD-T est un acteur économique majeur au niveau national :

- ▼ **45 000 emplois directs et indirects sur l'ensemble du territoire.**
- ▼ **Le chiffre d'affaires généré par ce tissu industriel pèse 8Mds €.**

### • EXPORT

**Les exportations représentent 50% du chiffre d'affaires** de la BITD. L'industrie de défense aéroterrestre compte sur l'export qui permet la continuité de la production et le maintien d'un savoir-faire qui ne pourraient être assurés par les seules commandes nationales.

L'augmentation des séries de production permet de diminuer le coût d'acquisition pour l'Etat et le coût de possession des matériels aéroterrestres pour l'armée de Terre.

L'armée de Terre assure pleinement la promotion de ses équipements, notamment ceux dits « *combat proven* », par sa participation aux salons d'armement internationaux, par l'organisation de rencontres régulières ou d'événements particuliers.

#### Eurosatory – Le Mondial de la Défense et la Sécurité – Paris du 13 au 17 juin 2022

Eurosatory est un salon professionnel dédié aux secteurs de la défense et de la sécurité dans les domaines terrestres et aéroterrestres. Premier salon mondial dans sa catégorie, il présente la grande majorité des pays ayant une réelle industrie de défense et de sécurité.



*« Eurosatory est bien plus qu'un laboratoire d'innovation militaire, une grand-messe industrielle ou une vitrine d'avancées technologiques, c'est un symbole de notre ambition stratégique. »*

*Discours du Président de la République lors de l'inauguration du salon Eurosatory 2022, prononcé le 13 juin 2022.*

Lors du salon Eurosatory 2022, l'armée de Terre a conduit différentes actions en appui de sa BITD. Ainsi, ont été organisées des conférences RETEX et des démonstrations dynamiques mettant en valeur l'utilisation des équipements issus de la BITD française. En outre, ces mêmes matériels ont été exposés sur le stand du ministère des armées. Au bilan, les autorités de l'armée de Terre ont conduit 32 entretiens avec leurs homologues étrangers et 105 délégations étrangères ont visité le stand des Armées

1 Groupement des industries de défense et de sécurité terrestre et aéroterrestres.

2 Cf. carte 2.

3 Cf. carte 1.



## • LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

*« Un euro investi dans les industries de défense, c'est in fine, au bout de dix ans, deux euros de croissance économique, et donc du PIB.<sup>1</sup> »*

Avec environ 5Md€ de crédits « de » et « pour » l'armée de Terre prévus au PLF22, l'impact économique de l'armée de Terre serait de 10Md€ d'activité économique supplémentaire à 10 ans, et ce, chaque année.

Les crédits du Budget opérationnel de programme (BOP) -Terre contribuent à la réduction des fractures territoriales. Ils irriguent l'industrie d'armement terrestre qui soutient l'activité économique des territoires et y maintiennent des emplois directs.

- ▼ Plus de 1 000 emplois à Roanne (Nexter Systems)
- ▼ 1 000 emplois à Bourges (Nexter Munitions)
- ▼ 300 à Limoges et à Garchizy
- ▼ 250 à Saint-Nazaire (Arquus)
- ▼ 1 500 à Cholet et à Châtellerauld (Thalès)

*« [...] il n'y a pas de sécurité nationale, pas d'autonomie stratégique, donc pas de paix sans des armes terrestres et une trésorerie adaptée. Il nous revient collectivement d'armer physiquement nos soldats et aussi de les armer de confiance. Ils doivent pouvoir se reposer à la vie et à la mort sur leur matériel. »*

*[...]*

*« L'heure est à la mise en place, au-delà de tout ce que j'ai pu dire, et en plus, d'une préférence européenne pour construire, lorsque cela sera nécessaire et possible, des mécanismes rationnels d'acquisition capacitaires communes. Il n'y a pas de formule magique pour la paix, mais il y a beaucoup d'exigences pour bâtir cette souveraineté collective. »*

*Discours du Président de la République lors de l'inauguration du salon Eurosatory 2022, prononcé le 13 juin 2022.*

---

<sup>1</sup> La ministre des Armées Florence Parly a indiqué ces chiffres en avril 2019 à l'occasion des arbitrages budgétaires qui devaient être rendus après le grand débat national. Elle rappelait le poids économique du ministère des Armées sur la base d'une étude des économistes Xavier Chojnicki, Gilles de Truchis et Lionel Ragot. Une note de l'Observatoire économique de la Défense publiée en 2016 indiquait que « les investissements de la défense [...] contribuent également à la croissance, à l'innovation, à l'emploi et au développement des territoires ».



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°5.5

### Cohésion nationale

*Forte de ses principes fondateurs et de ses valeurs, touchant chaque année plus de 40 000 jeunes gens (5 % d'une classe d'âge), l'armée de Terre constitue un puissant levier de cohésion nationale et de diffusion de l'esprit de défense, reconnu par tous les Français.*

*« La force de la cité ne réside ni dans ses remparts, ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses citoyens. » Thucydide*

### L'armée de Terre, outil de cohésion nationale au travers du lien armée-Nation

Maillant profondément le territoire, touchant chaque classe d'âge et catégorie sociale, présente au cœur des Français, l'armée de Terre ne peut être uniquement circonscrite à son rôle fonctionnel, celui de l'emploi de la force pour la protection de la Nation. La dimension sociétale de notre institution, qui a fait et qui a été faite par l'histoire de France, revêt en effet un caractère primordial qui ne peut être négligé sans fragiliser l'édifice national. Cet impératif sociétal se manifeste par l'emploi de l'armée de Terre, en particulier à l'échelon local, comme vecteur de diffusion de l'esprit de défense au travers du lien armée-nation et comme outil de cohésion à l'échelon national. Concrètement, en ciblant principalement la jeunesse de France, cet outil agit sur deux axes :

- **Par le rayonnement et la diffusion de la connaissance des enjeux de défense** auprès de la société civile, la jeunesse est acculturée au monde de la défense, plus sensible aux problématiques de l'armée de Terre. Cette jeunesse est donc à même de s'engager au profit de l'armée de Terre de manière plus ou moins directe et surtout de comprendre et agir en faveur des propositions que celle-ci porte sur les questions de défense.
- **Par nature fédératrice des hommes et femmes** qui lui sont confiés mais également de ceux qu'elle touche sans distinction d'origine sociale ou géographique, **l'armée de Terre contribue à la résilience de la Nation**. En constituant un levier d'intégration citoyenne et d'insertion professionnelle, en développant le sens du collectif et de l'intérêt supérieur, du dépassement de soi et de la prise de responsabilité, elle consolide l'unité de la communauté nationale face au risque de délitement dans l'adversité.



## Les dispositifs de l'armée de Terre pour diffuser l'esprit de défense et « faire Nation »

### PRÈS DE 40 000 JEUNES AU CONTACT DE L'ARMÉE DE TERRE CHAQUE ANNÉE, HORS JDC

14 000 militaires d'active recrutés

4 000 militaires de réserve recrutés

6 000 jeunes réinsérés grâce au Service militaire adapté

6 000 élèves de Classes de défense

5 400 jeunes ayant effectué une Période militaire d'initiation ou de perfectionnement

3 400 élèves en lycée militaire

1 000 jeunes réinsérés grâce au Service militaire volontaire

#### • **Rayonnement et diffusion de la culture de défense auprès de la jeunesse.**

Dans ce domaine, l'armée de Terre, contribue significativement au développement des classes de défense. En 2022, elle compte 243 classes et vise un objectif de 300 en 2023.

Simultanément, l'armée de Terre contribue à l'expérimentation du Service national universel (SNU) par la formation des formateurs de l'étape 1 du SNU « Séjour de cohésion ». A ce stade de l'étape 2 « Mission d'intérêt général », l'armée de Terre offre en 2022 1 500 places sous forme de périodes militaires (PM), continues ou perlées. En fonction de l'évolution du SNU, elle contribuera à sa consolidation et à son extension.

Enfin, depuis deux ans, l'armée de Terre fait du 11 novembre un moment de rencontre privilégié avec la jeunesse pour l'associer à ce moment important et lui faire saisir la nécessité d'honorer la mémoire de ceux qui ont lutté et fait don de leur vie pour la patrie. Près de 10 000 jeunes, par le biais d'activités sportives, de témoignages et d'actions aussi simples que l'entretien des tombes ou des stèles, ont ainsi été associés de façon plus étroite à cette cérémonie.

En plus de ces axes d'efforts spécifiques, l'armée de Terre contribue aux dispositifs du ministère des armées : journées défense et citoyenneté (190 000 jeunes sont accueillis tous les ans par l'armée de Terre), journées sport-armées-jeunesse, cadets de la défense, cordées de la réussite, volontariat service civique.

#### • **Rayonnement et diffusion de la culture de défense auprès de la société civile**

La réserve opérationnelle, la réserve citoyenne et le retour à la vie civile de 12 000 militaires par an sont autant de vecteurs de rayonnement et de diffusion de la culture de défense dans la société civile.

S'ajoutent de nombreuses initiatives de rayonnement auprès des élus locaux, nationaux et européens, des grands corps de l'Etat, du monde de l'entreprise et des milieux universitaires dans le but d'associer les élites aux questions de défense et de partager avec eux l'expérience opérationnelle de l'armée de Terre.

#### • **Insertion socio-professionnelle**

L'armée de terre contribue fortement à deux dispositifs qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle en métropole et outre-mer :

▼ **Le service militaire adapté (sous tutelle du ministère des Outre-mer) forme et réinsère plus de 6 000 jeunes par an dans 7 régiments d'outre-mer avec un taux d'insertion proche de 80%.**

▼ **Le service militaire volontaire (sous tutelle du Secrétariat général pour l'administration depuis 2015) forme annuellement plus de 1 000 jeunes en difficulté et exclus du marché du travail en vue de leur réinsertion dans 3 régiments en métropole. Le taux d'insertion s'élève à 82%.**

*L'armée de Terre apporte une partie de la réponse à la demande de sens de la jeunesse de France d'aujourd'hui. Cette action éducatrice et citoyenne auprès des jeunes est indissociable de son impératif fonctionnel de défendre la Nation par la force. Elle constitue un socle solide sur lequel l'ambition jeunesse renouée du Gouvernement pourra s'appuyer, notamment par la mutualisation des efforts concernant le SNU et la réserve et une complémentarité accrue avec l'Education nationale.*



*Formation militaire initiale du réserviste (FMIR) organisée par le 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie au camp de Beynes, et au fort-neuf de Vincennes.*



**6**

**L'armée de Terre en 2022 :  
un plan pour développer  
les atouts de la puissance  
terrestre**



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°6.1

### Supériorité opérationnelle : durcir l'armée de Terre

*L'armée de Terre est engagée dans une modernisation profonde. Son plan stratégique « Supériorité opérationnelle » vise à durcir ses capacités de combat pour mieux répondre aux défis sécuritaires de la France et rester l'armée de Terre dont la France a besoin, en :*

- *disposant d'hommes à la hauteur des chocs futurs, mieux formés, mieux entraînés et dont les forces morales auront été consolidées ;*
- *exploitant des capacités modernes pour surclasser l'adversaire, à travers le renouvellement de nombreux équipements majeurs et l'exploitation de la révolution numérique appliquée aux opérations ;*
- *améliorant l'entraînement des unités aéroterrestres et en durcissant les standards de préparation opérationnelle pour répondre à tous les types d'engagement, jusqu'à l'affrontement majeur ;*
- *transformant en profondeur le fonctionnement de l'armée de Terre, pour le rendre plus réactif, plus simple, mieux ordonné au principe de subsidiarité – responsabilisation – et mieux ajusté aux besoins des opérations.*

### Tous les champs de bataille

L'histoire militaire enseigne qu'il est fatal de mal apprécier la réalité des menaces, de les surestimer ou de les sous-estimer. Avoir une approche dogmatique des enjeux de défense, c'est se tromper sur la guerre à venir.

- ▼ **Le retour de la guerre en Europe, une surprise attendue.** En 2016, le document Action terrestre future évoquait le retour de la compétition interétatique et de la conquête de la supériorité militaire par certains Etats : « l'échec des modes de régulation supranationaux et la disparition progressive du tabou de la guerre entre Etats rendent à nouveau possible l'affrontement direct des volontés avec un risque réel d'escalade ». Dès 2020, la Vision stratégique du chef d'état-major de l'armée de Terre soulignait l'incertitude du contexte stratégique et l'extension des champs de conflictualité. En février 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie démontre a posteriori la pertinence de cette vision.

**L'écueil d'une focalisation** trop importante sur la réalité géostratégique des menaces de la force et de la compétition accrue entre États serait d'occulter les risques de la faiblesse tels que définis par le *Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale* de 2013. Ainsi, il s'agit de conserver la **hauteur de vue stratégique** nécessaire afin d'envisager les deux extrémités d'une même échelle continue des affrontements : la plus dangereuse, un **engagement majeur** ; et la plus probable, c'est à dire les engagements de même type que ceux que connaît l'armée de Terre depuis trois décennies, au Sahel notamment, probablement attisés par la compétition entre puissances et aggravés par les changements politiques.

La vocation de l'armée de Terre est de produire des effets militaires et de **vaincre sur tous les champs de bataille**, sur **trois espaces stratégiques** : la protection et la résilience du territoire national, la prévention et l'influence et enfin la solidarité stratégique avec nos alliés.

## Supériorité opérationnelle : forger l'armée de Terre dont la France a besoin



En s'appuyant sur le socle du modèle *Au contact !* mis en place par le général Bosser pour réorganiser l'armée de Terre en profondeur, la Vision stratégique a mis en mouvement l'armée de Terre pour atteindre un objectif très clair : durcir l'armée de Terre.

L'intention du plan *Supériorité opérationnelle* est claire : « **disposer d'une armée de Terre durcie, apte à s'engager dans tous les conflits jusqu'à l'engagement majeur.** » Au cours des dernières décennies, par ses engagements, l'armée de Terre a acquis une expérience opérationnelle d'une grande valeur qui a conditionné l'efficacité de nos forces en opération.

Durcir l'armée de Terre ne signifie pas remettre en cause cette expérience des opérations de maintien de la paix et des conflits de contre-insurrection. Comme un pianiste, il s'agit de travailler sa deuxième main pour exploiter au mieux « le clavier de l'action » pour reprendre les mots du général Beaufre. L'armée de Terre doit être capable de produire des effets et d'apporter des solutions stratégiques dans les différents scénarios d'engagement, de l'affrontement direct des volontés aux approches indirectes, et de **composer avec les modes majeurs et mineurs de la conflictualité.**

Se durcir, c'est aussi **consolider les capacités**, anticiper et réfléchir aux besoins à venir, aussi bien avec le futur char de combat franco-allemand que dans le domaine cyber et électromagnétique par exemple.

Enfin, le chemin tracé par *Supériorité opérationnelle* est adaptable, il permet de manœuvrer en fixant des objectifs de court et de long termes. Certains sont atteints, comme la publication du **nouveau concept d'emploi des forces terrestres**. D'autres sont apparus nécessaires pour consolider davantage l'armée de Terre : le projet Vulcain en ce qui concerne la robotisation, la force de la communauté Terre, la densification de la bulle aéroterrestre, les forces morales et l'exigence de la réactivité opérationnelle, par exemple.

## Supériorité opérationnelle : 4 axes structurants

Selon quatre axes structurants – les hommes, les capacités, l'entraînement et le fonctionnement – l'armée de Terre poursuit sa marche en avant en vue de conserver sa supériorité opérationnelle.



## Axe 1 : Des hommes à la hauteur des chocs futurs, reconnus par la Nation



### **Des soldats mieux recrutés et mieux formés, avec des standards durcis et sélectifs...**

- Garantir en quantité et qualité la ressource humaine et les compétences dont l'armée de Terre a besoin pour faire face à toutes les formes de conflictualité.

### **... qui cultivent les vertus militaires fondées sur une éthique claire et un comportement irréprochable...**

- Sens du devoir, esprit de discipline, adhésion à l'intérêt supérieur et commandement par l'exemple qui constituent le socle des forces morales.

### **... auxquels la Nation reconnaît la nécessité de compenser les sujétions du métier de soldat...**

- À travers une politique de condition du personnel concrète et efficace, et une attention permanente aux blessés et aux familles.

### **... et qui contribuent à l'éducation de la jeunesse pour en recruter les meilleurs potentiels.**

- Avec l'appui de la réserve, s'investir dans le service national universel (SNU) pour en exploiter toutes les opportunités, sans fragiliser la capacité opérationnelle de l'armée de Terre.

## **LES PROJETS QUI JALONNENT L'AXE 1 :**

### **Rénovation réserve**

- Une masse de manœuvre plus nombreuse, plus autonome, mieux territorialisée.
- Une offre d'engagement mieux adaptée à la variété des modes de vie (urbains/ ruraux, étudiants/vie active, mobilité géographique).
- Une ambition haute : être apte à couvrir si nécessaire le contrat opérationnel « territoire national » et à s'engager à terme au-delà de la fonction protection.

### **Ambition Terre jeunesse**

- Pour coordonner l'ensemble des actions conduites par l'armée de Terre.
- Contribuant à l'éducation de la jeunesse française aux enjeux de défense.
- L'imprégnant des valeurs que porte l'armée de Terre et contribuant ainsi au renforcement de l'édifice national.
- Pour accompagner les dispositifs gouvernementaux mis en place au profit de la jeunesse, sans que cela n'obère nos capacités opérationnelles, et en saisissant les opportunités que cela représente.

### **Athos, maison des blessés**

- Consolider et élargir le dispositif de soutien aux blessés psychiques.
- Déterminer un schéma de gouvernance pour passer à l'échelle et pérenniser ce soutien.

### **École militaire préparatoire technique**

- Afin d'approfondir les dispositifs de formation à but de recrutement et faire face aux besoins de fidélisation dans les métiers techniques.
- Pour répondre au défi de la technicité qu'implique la transformation SCORPION.

### **Forces morales**

- Pour développer tout ce qui, au combat, permettra de prendre l'ascendant et d'imposer sa volonté.
- Elargir l'approche « esprit guerrier » par la prise en compte des aspects psychologique, physiologique et cognitif.
- Rappelant les exigences du statut militaire et ravivant les valeurs du dépassement de soi et le sens du sacrifice.

### **Communauté armée de Terre**

- S'assurer que la Nation dispose toujours de Français qui s'engagent au service de leur pays et qui acceptent la singularité militaire.
- Assurer la cohésion et la solidité de la communauté humaine de l'armée de Terre.
- En s'appuyant sur une structure hébergeante du type « œuvre sociale », à l'offre de services adaptée au soldat et à sa famille, facilitant la solidarité interne.

## Axe 2 : Des capacités permettant à nos hommes de surclasser leurs adversaires



### Poursuivant la modernisation de l'armée de Terre...

- Tirer tous les bénéfices du combat collaboratif et de l'info valorisation en garantissant le niveau d'activité en préparation opérationnelle. Préparer le renouvellement de notre segment de décision.

### ... anticiper et exploiter les évolutions technologiques innovantes...

- Intégrer au combat aéroterrestre les apports de la révolution numérique et de la robotique.

### ... en garantissant une maintenance opérationnelle terrestre productrice de disponibilité et de potentiel...

- Impératif : un modèle économique soutenable, fiable et lisible, marqueur fort de la performance de l'armée de Terre.

### ... tout en s'appuyant sur des partenariats industriels stratégiques à l'échelle européenne.

- Implication totale dans la montée en puissance de ces partenariats, dans une logique d'interopérabilité : Capacité Motorisée (CaMo) avec la Belgique, *Main Ground Combat System* (MGCS) avec l'Allemagne.

## LES PROJETS QUI JALONNENT L'AXE 2 :

### Intégration des parcs SCORPION

- S'appuyant sur un emploi mieux différencié des unités et le déploiement en cours des équipements SCORPION.
- Redistribuer les parcs, replacer le matériel majeur au cœur de la vie courante en corps de troupe.
- En s'adossant à la transformation en cours du maintien en condition opérationnelle terrestre.
- Pour rendre au niveau régimentaire les moyens de conduire sa préparation opérationnelle en autonomie avec son matériel de dotation.

### TITAN

- Dans le prolongement de la transformation SCORPION, le renouvellement des capacités pour emporter la décision dans le haut du spectre et pour garantir la supériorité opérationnelle à l'horizon 2040.
- Projet majeur englobant l'ensemble des capacités aéroterrestres futures (char et artillerie du futur, architecture de partage de l'information en temps réel, etc.).
- S'intégrant d'emblée dans une coopération industrielle avec nos partenaires européens.

### Vulcain

- Exploiter les apports de la robotique et les intégrer au combat aéroterrestre.
- Deux démarches qui s'appuient mutuellement : réflexion doctrinale pour penser le combat robotisé de demain, et approche expérimentale pour tester et déployer des équipements déjà existants.
- En employant des méthodes innovantes qui rapprochent les acteurs industriels des forces terrestres.

### Densification de la bulle aéroterrestre

- Préparer la « dronisation » de l'armée de Terre en ouvrant une école dédiée.
- En consolidant ses savoir-faire de coordination dans la 3e dimension et en diffusant la culture de la sécurité aéronautique à tous les échelons.
- Pour faciliter et optimiser l'emploi de l'ensemble des intervenants, en particulier les hélicoptères, les drones et les moyens d'appui-feu.



## Axe 3 : Un entraînement centré sur l'engagement majeur



**Se préparant ainsi à toutes les hypothèses, de la plus dangereuse à la plus probable...**

- Redonner des marges de préparation opérationnelle aux unités en s'appuyant sur une densification des infrastructures d'entraînement et une réorganisation des parcs.

**... avoir pour objectif permanent l'aptitude à l'engagement sans préavis dans le cœur de métier...**

- Préparer l'armée de Terre à la guerre, élever les standards de référence à atteindre, changer d'échelle dans les entraînements en allant jusqu'au niveau division.

**... afin de maîtriser l'intégration multi-milieux et multi-champs à tous les niveaux tactiques...**

- Bâtir des scénarios d'entraînement réalistes, exigeants et adaptés aux nouvelles menaces, incluant des actions combinées dans les champs physiques et immatériels et intégrant les dimensions interarmées et interalliées.

**... et de consolider notre capacité à endosser le rôle de nation cadre.**

- Entraîner toutes nos structures de commandement à intégrer et à s'intégrer en milieu multinational.

### LES PROJETS QUI JALONNENT L'AXE 3 :

#### Effets dans les champs immatériels

- En adaptant les structures des états-majors opérationnels pour les rendre plus intégrateurs des effets dans les champs physiques et immatériels.
- Développer l'acculturation de l'armée de Terre en adaptant les formations et l'offre d'entraînement pour combiner effets cinétiques et non cinétiques dès la préparation opérationnelle.
- Pour répondre aux besoins de protection de la force et d'agression de l'adversaire dans tous les champs de conflictualité.

#### Capacités d'entraînement pour la haute intensité

- Développer, densifier et moderniser le réseau d'infrastructures opérationnelles au travers du plan APOGÉE.
- Pour augmenter les capacités d'entraînement tout en intégrant des possibilités de mise en ambiance électromagnétique et cyber-contrainte.
- En tenant compte des performances des équipements nouveaux et des outils de simulation.
- En caractérisant les scénarios selon les spécificités des unités.
- En créant une plateforme dédiée à l'entraînement d'un PC divisionnaire, apte à intégrer des composantes interarmées et nos alliés.

#### Exercice division ORION 2023

- Mettant en œuvre le spectre le plus large de capacités conformément au nouveau concept d'emploi des forces terrestres.
- Caractérisé par le déploiement massif de matériels majeurs et de la structure de commandement.
- Développant l'interopérabilité interarmées et interalliés et l'intégration d'unités partenaires.
- Autour d'un scénario « dur » conduisant à manœuvrer en environnement très dégradé.



## Axe 4 : Un fonctionnement plus opérationnel



**Limiter au juste besoin les directives et bannir les flux d'informations inutiles et redondants...**

- Faire preuve de pragmatisme et de sens du concret.

**... garantir la génération de forces et la montée en puissance vers les situations les plus extrêmes...**

- Pour assurer la continuité opérationnelle dans un contexte fortement perturbé.

**... en s'appuyant sur des processus fluides et une subsidiarité mieux pratiquée à tous les échelons...**

- Pour améliorer la performance globale du « système armée

de Terre », dans son fonctionnement organique et opérationnel.

**... et en favorisant une organisation des soutiens répondant au besoin de réactivité opérationnelle des unités.**

- Notamment par une meilleure intégration aux forces des différents soutiens déconcentrés.

### LES PROJETS QUI JALONNENT L'AXE 4 :

#### Simplification et responsabilisation

- Fondées sur une large consultation du personnel militaire et civil.
- Visant la clarté et le pragmatisme dans le fonctionnement local.
- Devant faire émerger des propositions applicables à tous les échelons.
- Pour reconquérir du temps utile au profit des chefs au contact.
- S'accompagnant d'une plus grande culture de la responsabilisation et de la maîtrise des risques.

#### Synergie avec les soutiens

- Favorisant le pilotage interarmées des soutiens (détermination des effets à obtenir).
- Proposant des aménagements concrets d'organisation plus intégrée de l'échelon de soutien local (régiment/formation hébergeante).
- En réconciliant les deux logiques de milieu et de métier, qui ne doivent plus être opposées mais considérées comme complémentaires.

#### Puissance du numérique

- Développer et mettre en œuvre des outils numériques qui permettent d'exploiter les données, d'optimiser et de fluidifier le fonctionnement de l'armée de Terre.
- Tirer parti des moyens numériques mis à disposition dans tous les domaines, depuis les outils de la vie courante jusqu'à ceux employés en opérations, sans rupture.
- En répondant à l'impératif de sécurité numérique.

#### Réactivité opérationnelle

- Renforcer la cohérence entre les logiques opérationnelles et organiques.
- Pour évoluer avec fluidité dans tout le spectre compétition – contestation – affrontement.
- En étant capable de commander la génération de forces et la montée en puissance dans un environnement fortement dégradé.
- Pour répondre à l'effet cumulatif d'un engagement majeur et de ses répercussions sur le territoire national.



## Supériorité opérationnelle passée au révélateur de la guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine marque vraisemblablement l'avènement d'une **nouvelle ère sécuritaire**, un conflit qui constitue une **rupture stratégique** équivalente à la chute du mur de Berlin en 1989. Le bien-fondé du durcissement de la préparation opérationnelle entrepris par l'armée de Terre, ces dernières années, est ainsi validé par les soubresauts des relations internationales.

### DES HOMMES À LA HAUTEUR DES CHOCS FUTURS

Pour l'armée de Terre, le soldat est « la prunelle de ses yeux », les forces morales la qualité première attendue du combattant. Au prisme des affrontements entre l'Ukraine et la Russie, il est possible de constater que :



- L'**aguerrissement** est impératif pour éviter la défaillance des forces morales : au début du conflit, des **images de chars abandonnés** sans qu'ils aient été particulièrement attaqués ont pu être observées ainsi que la **fuite de soldats**. La pertinence du projet **forces morales** et de l'observatoire créé par l'armée de Terre au CDEC est avérée. Les forces morales ne sont **ni innées ni acquises** une fois pour toutes. Leur étude doit être approfondie afin de dégager des techniques de développement individuel et collectif concrètes.

- Le **réalisme** et l'**intensité** doivent caractériser les phases d'entraînement, « *train as you fight* » : c'est le principe de la **préparation opérationnelle interarmes augmentée** que développe l'armée de Terre dans ses centres d'entraînement en particulier à Mailly, Sissonne et

Mourmelon, avec des **phases** de contrôle **plus longues, plus exigeantes**, dans des conditions **plus rustiques**.

- **Le sens** de la mission participe à l'ardeur de l'esprit de défense :
  - pour les **soldats ukrainiens**, la raison est existentielle : **défendre leur pays** ;
  - pour les **soldats russes**, il apparaît qu'une des raisons est de se battre pour les camarades qui ne sont pas revenus. A l'heure actuelle, la Russie ne connaît pas de problème au niveau de la mobilisation des conscrits.
- La **confiance dans le commandement** est un des piliers des forces morales. C'est un des motifs de satisfaction souligné par le rapport sur le moral qui témoigne de la qualité de la formation dans nos unités et nos écoles.
- **Le peuple ukrainien en armes** et la mobilisation des citoyens démontre l'intérêt fondamental de développer l'esprit de défense. L'armée de Terre, armée des territoires, a un rôle à jouer pour sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de défense, en s'appuyant sur son **maillage territorial** et en poursuivant son investissement dans l'ensemble des **dispositifs jeunesse** qui sont au cœur de l'ambition Terre jeunesse.
- **L'impact de la guerre de l'information** sur les soldats et les opinions est réel : les belligérants se livrent à une forme de **compétition** dans leur **communication**, en particulier sur le traitement accordé aux **prisonniers de guerre**. La manipulation des images a des **effets sur les populations** et les **troupes déployées**. Dans l'hypothèse d'un engagement majeur, toute la **communauté Terre** serait impliquée :
  - **sensibiliser** et **protéger** nos familles (exemple du site Internet qui invitait les familles à prendre contact pour avoir des informations sur les soldats russes tués ou capturés) ;
  - il s'agit de défendre une singularité militaire pour **des soldats reconnus par la Nation**.
- **Les pertes et blessés** des deux camps sont élevés : à titre d'exemple, en juin 2022 entre **30 000 et 40 000 soldats** russes ne seraient plus en état de combattre (rappelle la problématique de la masse, de la régénération des unités, des EVASAN). Des chiffres qui laissent imaginer l'ampleur de l'accompagnement des familles et des blessés.

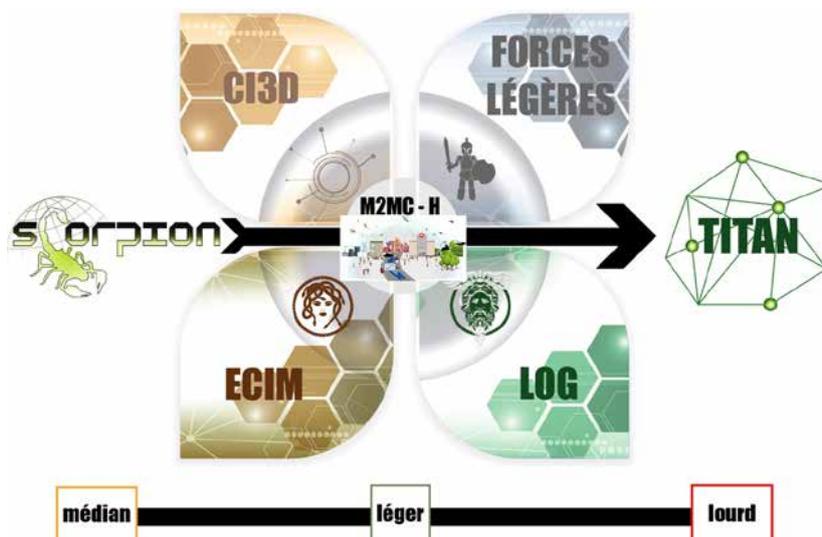


## DES CAPACITÉS POUR SURCLASSER NOS ADVERSAIRES

Les compétiteurs ne manœuvrent pas en « 2CV » et il est à noter l'apparition des premières images de **véhicules terrestres télé-opérés russes**, uniquement pour appuyer le déminage, à ce stade.

La guerre en Ukraine est **révélatrice** des capacités décisives que l'armée de Terre doit **consolider** ou **acquérir** :

- **Défense sol-air (DSA)** : si les capacités de DSA longue et moyenne portées sont rapidement neutralisées, l'action de la DSA courte portée sur les capacités air et aérocombat est très contraignante et ne garantit plus aux forces armées russes de disposer de la suprématie aérienne. Seule une supériorité aérienne locale est possible.
  - **La défense sol-air basse couche** fait partie de la démarche capacitaire TITAN, et c'est aujourd'hui une priorité pour l'armée de Terre – de la lutte anti-drones à la lutte contre les missiles et les hélicoptères. Un des objectifs est de disposer d'une capacité blindée mobile d'accompagnement de la force, en modernisant la façon de véhiculer le système Mistral, aujourd'hui sur camion. En outre, les radars et le contrôle de ces systèmes doivent être développés, le couplage avec les systèmes de lutte anti drones en particulier.
- **Les drones** : les deux belligérants emploient de manière massive des drones civils et militaires à fin d'ISR, pour alimenter la guerre informationnelle et pour acquérir des objectifs au profit des feux indirects.
  - Aujourd'hui il y a environ 1 000 drones en service dans l'armée de Terre. En 2023, 3 000 drones seront mis en œuvre en vue de disposer d'une **trame complète** offrant à **chaque niveau tactique** – de la section au corps d'armée – un segment drone adapté à ses besoins.
- **Les SIC** : certains systèmes de communication et de transmission russes ne semblent pas aussi performants qu'escompté, peu fiables techniquement et en nombre insuffisant dans les unités pour permettre un commandement efficace. A défaut de procédures alternatives, les militaires russes utilisent la téléphonie mobile au détriment des règles de SECOPS.
  - Enjeu de la **connectivité** du combat collaboratif et des postes de nouvelle génération **Contact**.
- **Capacités de franchissement** : Afin de retrouver une meilleure liberté d'action dans la conduite de la manœuvre, il est important de franchir les coupures humides comme les obstacles. Pour cela, il est indispensable de mettre en œuvre des équipements de franchissement adaptés et en nombre suffisant ainsi que des capacités d'appui à la mobilité. Les normes de la Guerre Froide sont redécouvertes :
  - tous les 5 km, une unité rencontre une coupure humide large de 5 m ;
  - tous les 10km, une coupure de 10m ;
  - tous les 35 à 60km, une coupure de 100m ;
  - tous les 100 à 150km, une coupure de 100 à 300m ;
  - tous les 300 km, une coupure de 300m.
- **Mobilité terrestre** : les Russes mettent en œuvre, au niveau opératif, des bascules d'effort avec des moyens d'appui à la mobilité - **porte-engins ou train** - diversifiés et nombreux. Ils peuvent ainsi **relancer l'action offensive** en fonction des choix tactiques ou des opportunités opérationnelles qui se présentent à eux.



## UN ENTRAÎNEMENT CENTRÉ SUR LA PRÉPARATION D'UN ENGAGEMENT MAJEUR :

La **préparation à la HEM** amène l'armée de Terre à **changer d'échelle** en termes de préparation opérationnelle, par ses exercices et notamment lors de l'exercice **ORION 2023** qui revêtira un caractère **interarmées**, interservices et interministériel. Dans la continuité de la participation à l'exercice **Warfighter 2021** dont les enseignements ont irrigué l'ensemble de l'armée de Terre, il s'agit de poursuivre l'acquisition de ces procédures et savoir-faire.

- **La nécessaire réappropriation de la gestion des mouvements des grandes unités** : les images de **congestion des axes** en raison des volumes importants d'équipements et des durées de stationnement, rappellent l'adoption impérative de mesures de **protection adaptées**, y compris sur les **zones arrières**.
- **La protection des PC** : évidence des difficultés à camoufler/masquer les intentions/dispositifs pour favoriser la surprise en raison de l'observation par les satellites civils et militaires, les drones, les médias ainsi que la multitude de sources ouvertes véhiculées notamment par Internet.



Utilisation d'une caméra de contrôle d'infrastructure à fin de renseignement.



PC russe localisé par un satellite civil.

- **La sécurité de la zone arrière doit englober les flux stratégiques** car les ports comme les aéroports sont ciblés à l'image d'un navire amphibie des forces armées russes frappé dans le port de Berdiansk sur la Mer Noire.
- **La capacité de régénération** : au regard des pertes, les potentiels et capacités humains comme matériels connaissent une usure rapide. Le commandement de l'avant des chefs **sans protection** fait de ces derniers des cibles de choix.
- **La nécessaire subsidiarité du C2 à travailler à l'entraînement** car il est possible de constater *a posteriori* **les illusions des grands exercices russes** (Zapad, Vostok...) :
  - Un exercice doit faire travailler le niveau affiché, ce niveau ne doit pas correspondre au volume des unités « empilées », un exercice doit produire les effets escomptés.
- **L'intégration des effets multi-milieus, multi-champs (M2MC) jusqu'au niveau tactique** :
  - **La guerre de l'information et de l'image** semble gagnée en première approche par les Ukrainiens (**chaque citoyen est un combattant**), les effets à moyen et long terme ainsi que les réactions russes seront toutefois à étudier.
  - Face aux actions de **ciblage** conduites par les forces armées russes sur les infrastructures de commandement ukrainiennes (missiles balistiques, frappes aériennes, brouillage et missiles de croisière), le commandement des forces armées ukrainiennes s'appuie sur des capacités civiles duales, voire **se structure autour de moyens satellitaires privés**.

## FONCTIONNEMENT SIMPLIFIÉ ET PLUS OPÉRATIONNEL : RÉACTIVITÉ ET CONTINUITÉ OPÉRATIONNELLE, LES EXEMPLES DU NCC (NATIONAL CONTINGENT COMMAND) « TERRE- EUROPE CONTINENTALE » ET DU CO MEPAT (MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ARMÉE DE TERRE)

**NCC (National Contingent Command) « Terre- Europe continentale ».** Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et au déploiement du *Spearhead battallion*, l'armée de Terre a mis en place à Lille le NCC FRANCE « Terre-Europe continentale » afin de **soutenir au mieux ses engagements en Europe** : de l'alerte à l'emploi. Compte tenu du volume de forces engagé dans une perspective de longue durée, le besoin d'un commandement intermédiaire *ad hoc* a été identifié par les forces terrestres. [NB : Les forces navales s'appuient sur CECLANT/CECMED, les forces aériennes sur le CDAOA].

Le commandant du contingent national « Terre - Europe continentale » est situé au sein des états-majors implantés à Lille. Il est l'autorité de coordination nationale pour l'ensemble des forces terrestres françaises déployées sur le théâtre européen.

- **Attributions** : assumer l'OPCON des missions AIGLE (Roumanie,) et LYNX (Estonie) en coordonnant les actions de soutien logistique au profit des forces terrestres françaises et appuyer le soutien de l'opération EUFOR ALTHEA. Il assure ainsi l'organisation et la conduite de niveau opératif des SIC, le contrôle administratif national, la planification et la conduite du soutien interarmées. Il se **coordonne avec les états-majors multinationaux de l'OTAN et de l'UE**. En appui des SNR, il contrôle la conformité de l'emploi, de l'activité et de la préparation des forces terrestres déployées.
- **Organisation** : en archipel, il s'appuie sur le « plateau lillois » pour le noyau commandement / conduite et fonction soutien. Les fonctions RENS et SIC restent en garnison. La Direction centrale du Service du Commissariat des Armées apporte son expertise depuis le CIAO Villacoublay.

**CO MEPAT.** En cas d'engagement majeur ou de crise d'ampleur non anticipée, la mise sur pied des forces de combat de l'armée de Terre, au-delà de l'ENU dont la préparation a été planifiée, serait une véritable manœuvre en soi qui doit être commandée. Ce serait la mission du CO Montée en puissance de l'armée de Terre (MEPAT). L'état-major du commandement des forces terrestres s'est réorganisé pour générer un « centre des opérations (CO) Crise » appelé CO MEPAT. Il constitue un centre de coordination des forces terrestres apte à gérer la mise sur pied d'une Division HEM dans le cadre du contrat opérationnel et à assurer la coordination avec les directions et services interarmées (DSIA). Il permet d'anticiper les conséquences à moyen et long termes du déclenchement des alertes (ENU, NRF, SRF) et des projections inopinées sur les activités de préparation opérationnelle et de formation des forces.



## À QUOI SERT L'ARMÉE DE TERRE ? – BRIQUE N°6.2

### Des ressources pour rester décisif

*Le plan Supériorité opérationnelle symbolise la transformation générale de l'armée de Terre. Les soubresauts des relations internationales en ont validé la pertinence. Le plan est bon. La poursuite de l'objectif de durcissement guide la marche en avant de l'armée de Terre sur quatre axes structurants : les hommes, les capacités, l'entraînement et le fonctionnement.*

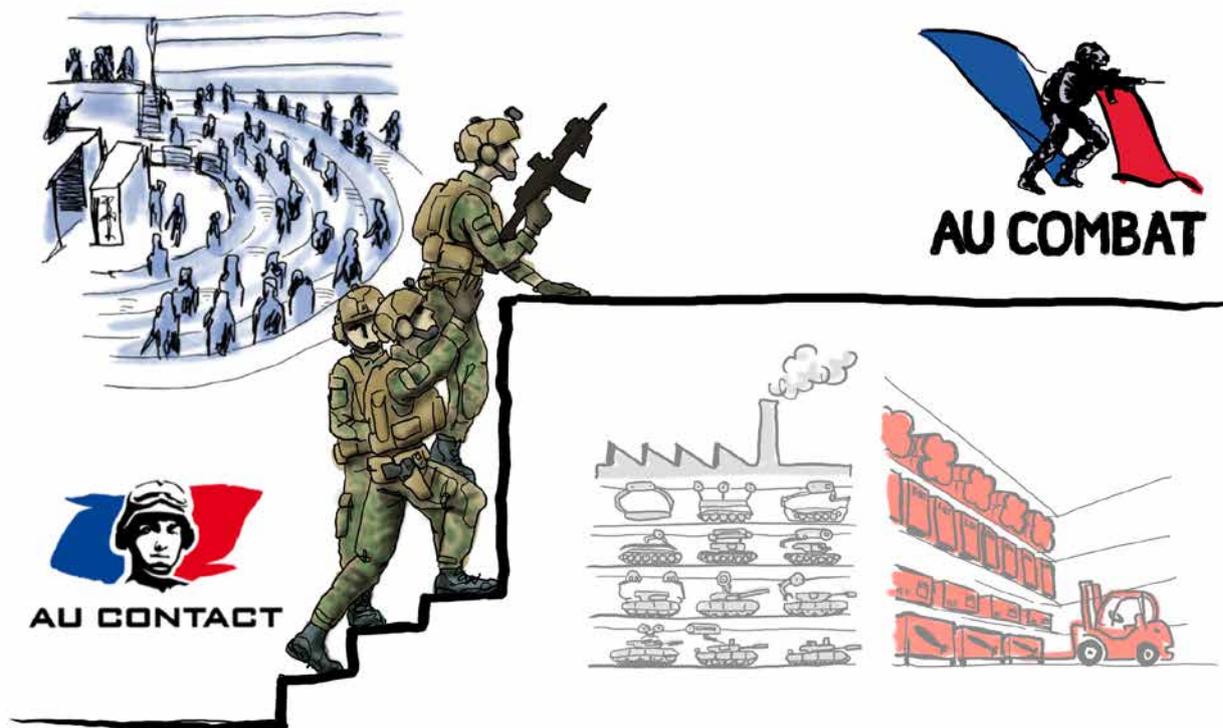
*Si la ligne anticipée par l'armée de Terre est confortée, les enseignements du conflit en Ukraine révèlent aussi la nécessité d'apporter des ajustements au plan. L'adaptabilité qui caractérise Supériorité opérationnelle le permet.*

*Ce plan appelle des ressources à la hauteur des ambitions de la France et de la défense de ses intérêts nationaux. Cinquante milliards d'euros sont programmés pour la mission Défense en 2025 (hors pensions). Le respect de la trajectoire budgétaire et la poursuite indispensable de l'effort permettront de faire face aux menaces, contribueront à la fidélisation des soldats – « la prune des yeux » de l'armée de Terre – ainsi qu'à l'atteinte du niveau d'activité et de stocks nécessaire aux engagements les plus durs tout en préservant la modernisation engagée.*

*Dans un objectif de supériorité opérationnelle, il s'agit de durcir et accroître la réactivité de l'armée de Terre, en garantissant simultanément :*

- la « circulation stratégique » permanente des effets et des forces sur ces trois espaces de manœuvre ;
- la montée en puissance robuste de la SOR vers la HEM.

## 2025: franchir la marche

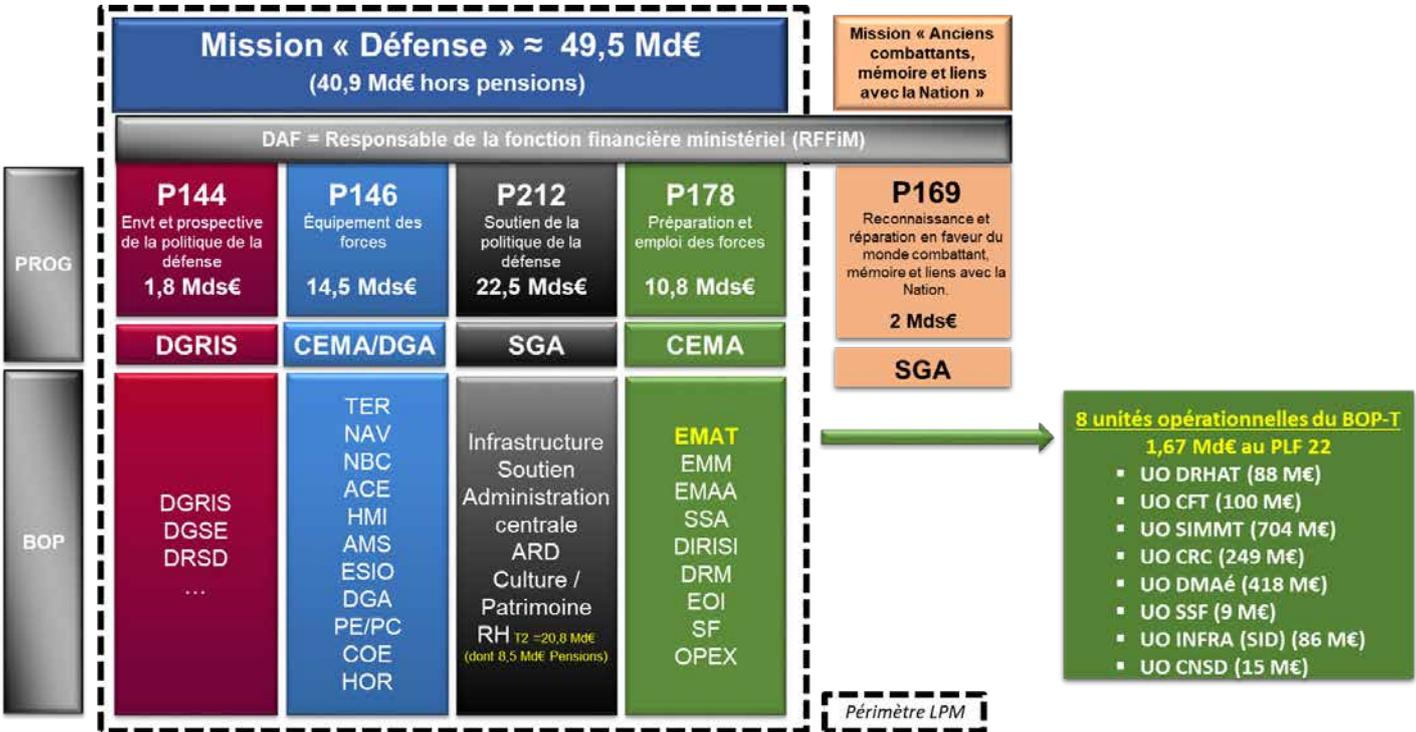


# Avant d'aller plus loin : architecture budgétaire, de quoi s'agit-il ?

## L'ARCHITECTURE BUDGÉTAIRE GÉNÉRALE : MISSIONS, PROGRAMMES, ACTIONS ET SOUS-ACTIONS



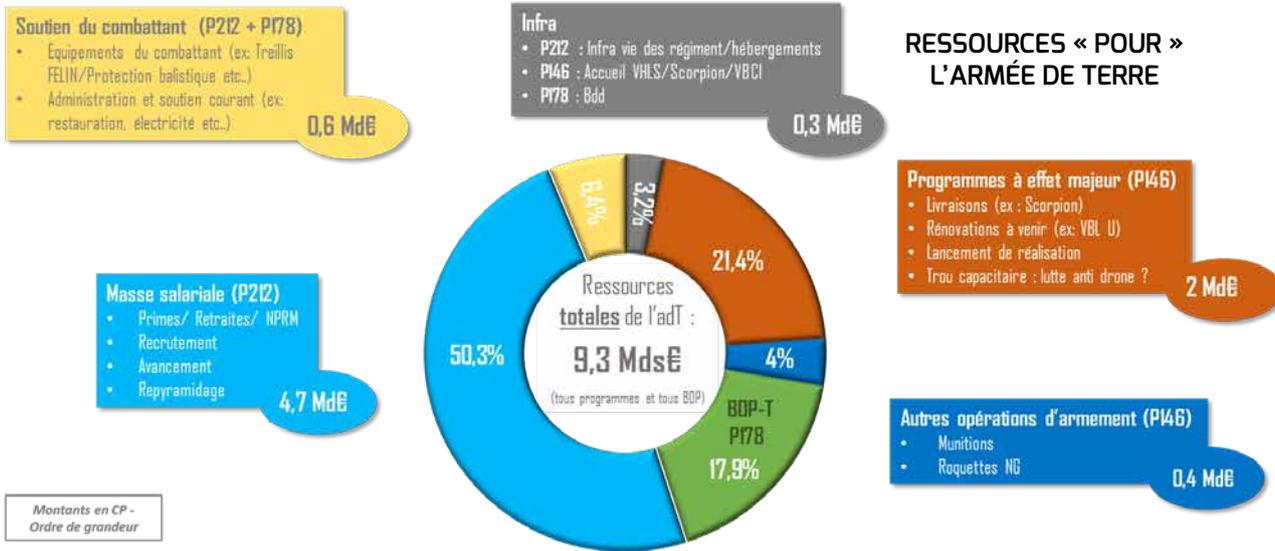
## ORDRES DE GRANDEUR BUDGÉTAIRES – EXEMPLE DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2022



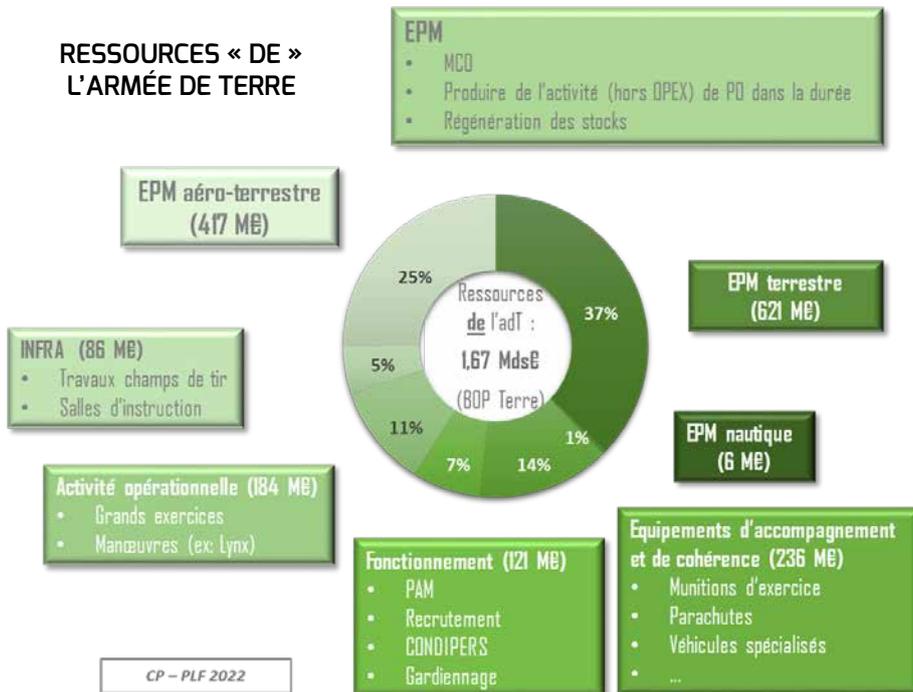
# Ressources « de » l'armée de Terre et « pour » l'armée de Terre

Les ressources financières constituent le **nerf de la guerre**. L'armée de Terre en bénéficie de deux types :

- les ressources « de » l'armée de Terre, c'est-à-dire celles dont elle dispose en propre (le budget opérationnel de programme (BOP) Terre du programme préparation et emploi des forces (P178)) ;
- les ressources « pour » l'armée de Terre, celles dont elle bénéficie sans les administrer alors même qu'elles participent à sa performance, comme le programme équipement des forces (P146).



## RESSOURCES « DE » L'ARMÉE DE TERRE



Du bon équilibre entre ces ressources dépend la performance de l'armée de Terre.

L'essentiel des crédits du **BOP Terre** concourt à la **préparation opérationnelle** et donc à sa capacité à être engagée en opération. L'armée de Terre, « **armée d'emploi** », doit donc disposer d'un budget permettant de préparer et d'assurer ses missions au sein du dispositif de réassurance, et de participer aux grands exercices internationaux qui renforcent son interopérabilité et sa crédibilité.

Une armée de Terre modernisée doit disposer, à l'image d'un sportif de haut niveau qui a été préalablement sélectionné et recruté, d'un programme d'**entraînement** (les créneaux de préparation opérationnelle : temps + potentiels des engins et aéronefs), d'**équipements** (nombre suffisant d'engins et aéronefs, munitions, petits équipements à hauteur d'homme), d'un **espace** d'entraînement (des infrastructures et camps dédiés) sans négliger la **récupération** (maintien en condition opérationnelle des équipements et ressources consacrées à la condition du personnel).

# 2019-2025 : une loi de programmation de réparation et de modernisation, à hauteur d'hommes

Le Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale (LBDSN) de 2013, complété par la revue stratégique (RS) de 2017, fixe les orientations stratégiques et l'ambition opérationnelle associée à l'horizon d'une douzaine d'années. Il constitue le socle des lois de programmation militaire (LPM). Ces deux documents décrivent notamment les aptitudes requises pour les Armées et définissent les contrats opérationnels. Déclinant ces orientations de la politique de défense sur une période de 7 ans, la LPM détermine la trajectoire des **ressources budgétaires**, l'évolution des **effectifs** du ministère des Armées ainsi que les **cibles des matériels majeurs** à atteindre. La LPM fait l'objet d'un ajustement annuel (ajustement annuel de la programmation militaire – A2PM) qui permet notamment de préparer, année après année, le projet de loi de finances (PLF). Ce PLF détermine la nature, le montant et l'affectation des ressources.

En 2019, au terme des travaux de construction de la LPM, l'armée de Terre, comme l'ensemble de la mission Défense, a bénéficié de l'**effort consenti par l'Etat après plusieurs LPM de décroissance**. Celui-ci a été investi en particulier au profit des **équipements** (accélérer la modernisation), de la **préparation opérationnelle** (réparer le capital opérationnel/rehausser l'activité/assurer le soutien) et de la **protection du combattant** (une LPM à hauteur d'homme).

Toutefois, « tous les éredons ne rentraient pas dans la valise » malgré l'effort budgétaire consenti par la LPM 2019-2025, caractérisée par une augmentation des ressources de la mission Défense de 34 milliards d'euros à 50 milliards annuels. L'armée de Terre a fait des choix. Ainsi, l'activité et la profondeur logistique ou encore l'infrastructure (hormis celle dédiée à SCORPION ainsi que celle comprise dans le plan hébergement) ont été mises sous forte tension. L'enjeu des futurs travaux de programmation militaire est de procéder à des rééquilibres mesurés pour disposer d'une armée de Terre équipée et entraînée encore plus agile et réactive.

## Mission Défense :

- ✓ 295 Md€ de besoin sur 19-25
- ✓ + 1,7 Md€ / an sur 19-23
- ✓ + 3 Md€ / an à compter de 2023

## BOP-TERRE :

- ✓ 11,8 Md€ (hors T2 et OPEX) Sur 19-25
- ✓ BOP-T > 2 Md€ en 2025

### Accélérer la modernisation de nos équipements

#### REPARATION CAPACITAIRE

- Appui feux sol-sol modernisé et densifié (+ 33 CAESAR livrés d'ici 2025)
- Déconfliction 3D modernisée (1 SPARTIATE NG livré en 2025)

#### ACCELERATION DU REMPLACEMENT DES SEGMENTS BLINDES MEDIAN ET LEGER

- 45% des cibles SCORPION livrées en 2025 (848 GRIFFON / 129 JAGUAR / 427 SERVAL)
- Développement appui direct (drones, appui électronique, géographie), C2 (SICS), flotte tactique et logistique (SERVAL appui SCORPION ; CC NG, EPB NG, VL 4-6T)

### Investir dans l'avenir par l'innovation

- Préparation des grands programmes (futur char de combat franco-allemand / MGCS)
- Modernisation du système de recrutement (SPARTA)
- Enjeu de la transformation numérique (Big Data, intelligence artificielle)
- Montée en puissance du Battle Lab Terre (effort sur la robotique terrestre)



## PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2019 - 2025 POUR L'ARMÉE DE TERRE



Chiffres en CP

### A hauteur d'homme

#### CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

- Rémunération (NPRM à/c de 2021)
- Mise en œuvre du Plan Familles
- Effort à maintenir sur les infrastructures et la performance des services
- Adapter la politique RH (valorisation des parcours et fidélisation)

#### EQUIPER ET PROTEGER LE COMBATTANT

- FOT équipée en SMB et treillis F3 en 2025
- Amélioration des équipements d'environnement (72 000 HK 416, 4 400 jumelles O-NYX et 1 700 BI-NYX, 3 250 VT4, étape 1 de la radio CONTACT)

### Réparer notre capital opérationnel, rehausser l'activité et assurer le soutien

#### EPM-A

- S'inscrire dans la réforme du MCO-A
- Notifier le nouveau contrat de soutien du TIGRE (Global Support Contract)

#### ACTIVITÉ (en 2025)

- 90 JPO / 200 HdV / normes d'entraînement à 93 % en 2025
- Remettre à niveau les infras de PO (Mailly et Sissonne) (en fin de période)

#### EPM-T

- Finaliser le modèle MCO-T 2025
- Garantir les besoins de régénération
- Préparer le soutien de SCORPION

## Au combat ! Pour une armée de Terre prête à combattre sur tous les champs de bataille, jusqu'à l'engagement majeur

Jusqu'à présent, l'**exécution** de la LPM a été **conforme à la programmation des ressources**. En 2022, le projet de loi de finances a consacré une augmentation de 1,7 milliards d'euros de crédits par rapport à 2021. Pour l'armée de Terre cela représente environ 132 millions d'euros de crédits supplémentaires pour le BOP Terre qui atteindra 1,67 milliards d'euros.

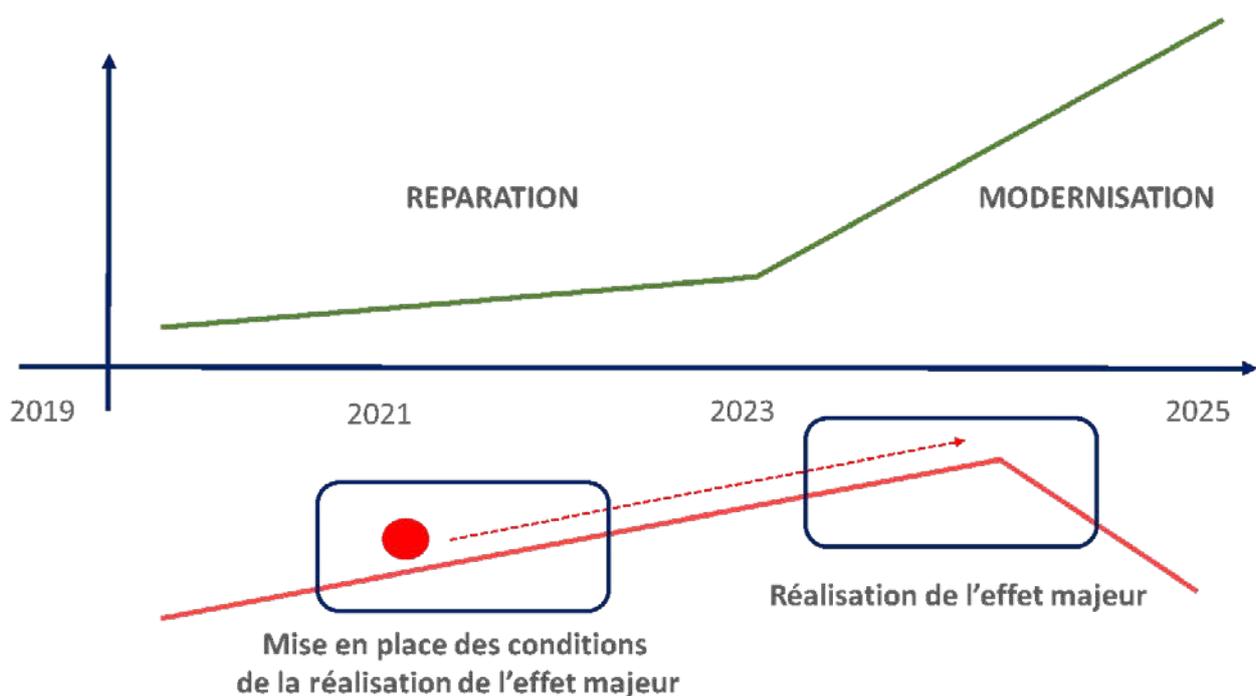
Les premières années de la LPM ont constitué une phase qualifiée de **réparation** et d'**investissement**. A la fin de l'année 2021, si la livraison des équipements à « hauteur d'homme » était significative (43 000 fusils HK 416, 1 100 fusils de précision de nouvelle génération, 38 000 pistolets Glock et 5 900 jumelles de vision nocturne ONYX livrés), il était **encore trop tôt** pour apprécier les effets de la modernisation puisque seulement 10% des livraisons totales avaient été réalisées.

L'année 2022 est **une année pivot et capitale** pour la poursuite de la modernisation qui nécessitera deux lois de programmation militaire pour être conduite à son terme. La poursuite des livraisons permettra d'atteindre 18% de la cible SCORPION en fin d'année 2022. En 2022, 500 véhicules blindés supplémentaires seront commandés, représentant à eux seuls une nouvelle tranche de 15% du total des équipements Scorpion.

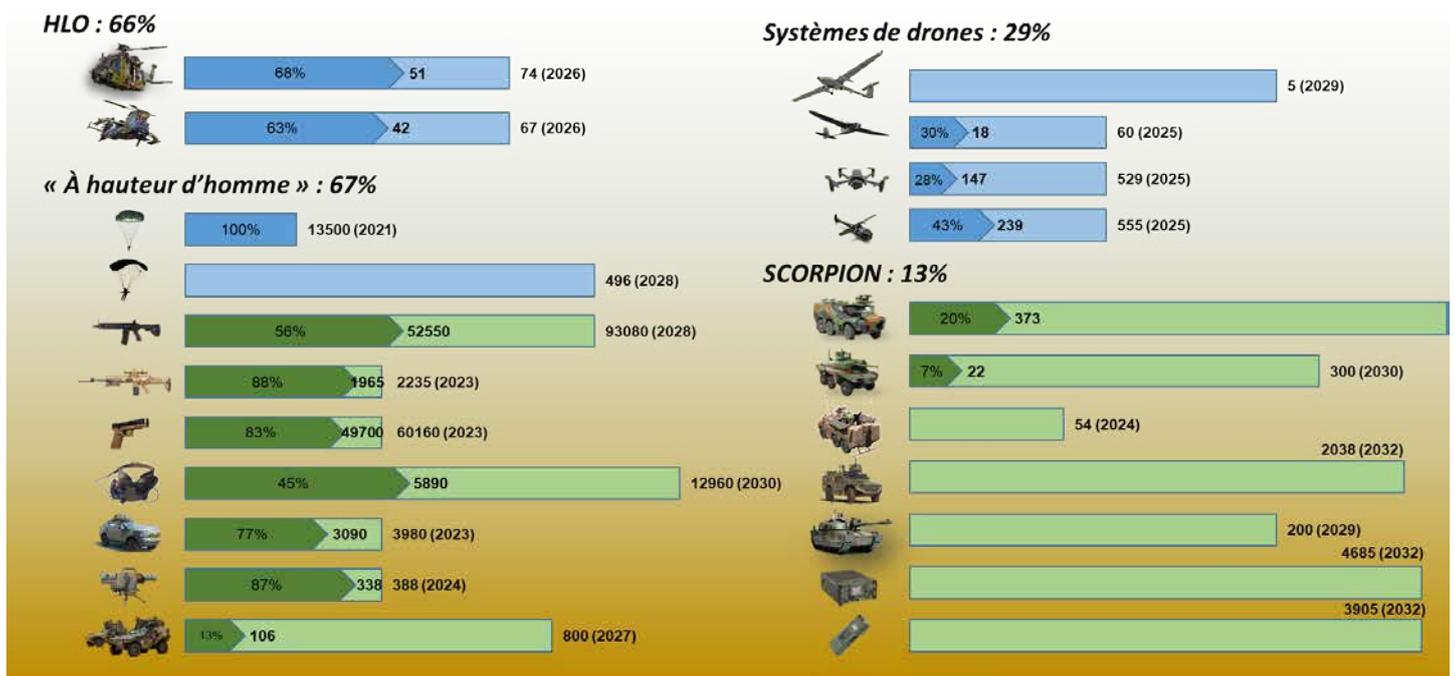
La modernisation n'en est qu'à ses débuts et beaucoup reste à faire pour rehausser le niveau de préparation opérationnelle de l'armée de Terre. En effet, la construction de la LPM prévoit **les augmentations de ressources les plus importantes** à hauteur de 3 milliards d'euros **à partir de 2023** pour la mission Défense. Le respect à minima de cette trajectoire, y compris dans le cadre d'une éventuelle LPM 2024-2030, est indispensable pour ne pas enrayer la dynamique de modernisation.

En effet, dans une situation de forte inflation qui contraint davantage la programmation budgétaire, réduire les ressources prévues constituerait **un contre-sens économique** au regard des investissements pluriannuels déjà consacrés. La cohérence de la construction du modèle dans son ensemble serait remise en cause alors que la guerre en Ukraine confirme la validité de *Supériorité opérationnelle* et indique les ajustements à apporter. **L'effort budgétaire doit être tenu** afin de développer les capacités d'aujourd'hui et ainsi **forger l'armée de Terre de demain**.

### LPM 2019-2025 : LA RÉALISATION DE L'EFFET MAJEUR EST À VENIR



## BILAN DE LA MODERNISATION (JUN 2022)



Étalement des livraisons sur X années

cible (année d'atteinte de la cible)

% d'atteinte de la cible

nombre de matériels livrés

## LA GUERRE EN UKRAINE RÉVÉLATRICE DE CAPACITÉS À DÉVELOPPER

Si la guerre en Ukraine met en lumière la pertinence et la crédibilité de la modernisation de l'armée de Terre, elle révèle aussi des capacités à développer :

- **commandement et connectivité pour disposer d'une boucle courte capteurs-effecteurs** : des systèmes de commandement de théâtre robustes et résilients (*Astride, Syracuse, Contact, SICS [système d'information du combat SCORPION], SIA [système d'information interarmées], combat collaboratif*) ;
- **moderniser les plates-formes de combat** (*SCORPION, Tigre Standard 3, HIL [hélicoptère interarmées léger]*) ;
- **renseignement** : drones militaires/civils (*SDT [système de drones tactiques], SMDR [système de mini drones de renseignement], NX70, Black Hornet*) ;
- **mêlée** : trame anti-char (*MMP [Missile Moyenne Portée], AT4CS [antichar pour espaces confinés]*).

Ainsi que des capacités à acquérir en nombre suffisant :

- **feux** : frappe dans la profondeur (*RMV LRU [rénovation mi-vie du lance-roquette unitaire], feux longue portée terrestres*), artillerie (*Caesar, MEPAC [mortier embarqué pour l'appui au contact]*) ;
- **mobilité/contre-mobilité** : capacités de franchissement des coupures humides et sèches (*SYFRALL [système de franchissement léger-lourd]*) et de contre-mobilité (*EGC [engin de génie de contact]*) ;
- **défense sol-air (DSA)/Lutte anti-drones** : DSA longue et moyenne portées rapidement neutralisées, impératif de disposer d'une DSA courte portée (*SCCOA5 [système de commandement et de conduite des opérations aérospatiales 5]*) ;
- **logistique** : soutenabilité carburant, munitions, maintenance (*FILT [flotte tactique et logistique terrestre] et profondeur logistique*) et moyens d'appui à la mobilité tactique, opérative et stratégique (*FILT, wagons interarmées*) ;
- **ECIM** : capacités de guerre électronique (*Symétrie*) et de communication opérationnelle.

## Le nerf de la guerre : une problématique historique

L'histoire enseigne qu'en temps de guerre, la mobilisation des ressources financières contribue à la victoire car elle participe à la puissance industrielle des belligérants. Un engagement majeur implique une guerre industrielle et la capacité de régénération matérielle pèsera certainement sur l'issue du conflit en Ukraine.

La guerre de sécession aux Etats-Unis (1861-1865) a été la première guerre industrielle. L'armée confédérée, forte de troupes de qualité et notamment par des officiers qui la commandaient, a été vaincue par la mise en œuvre de la force industrielle que possédait le nord. Les guerres mondiales et la Guerre Froide ont, par la suite, également mis en exergue cette constance de la puissance industrielle comme critère de succès.

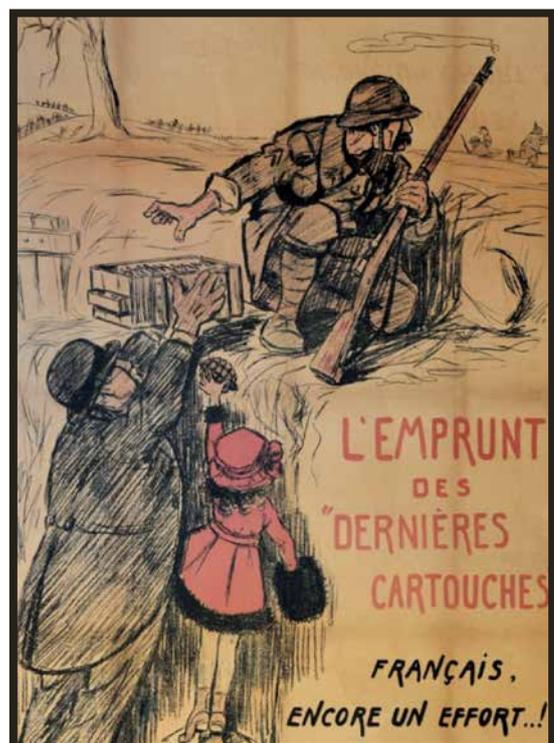
### ▼ **L'exemple de la Première Guerre mondiale** (extraits de *Affiches 1914-1920, emprunts de guerre, œuvre et journées patriotiques en France*, Médiathèque de Chartres, 2014)

Dès l'automne 1914, les **stocks** de munitions des armées belligérantes sont **épuisés**. Le passage de la guerre de mouvement à la guerre de position s'incarne dans les 800 kilomètres de tranchées qui balafrent le nord et l'est de la France, régions capitales de l'industrie nationale. Rapidement se pose la question de la **gestion économique d'une guerre** qui s'annonce **plus longue que prévu**. Les prêts de la Banque de France ou des alliés britanniques, l'augmentation de la monnaie en circulation, ne suffisent pas.

**La guerre a coûté 50 fois plus cher que prévu**. En décembre 1914, la France, est envahie et amputée d'une partie de son territoire le plus riche. Après la baisse constatée des recettes budgétaires, le ministère des Finances se refuse à créer de nouveaux impôts ou à relever les impôts existants. Il faut attendre mai 1916 pour que le gouvernement demande aux Français de « faire de plus grands sacrifices ». C'est l'application de l'impôt général sur le revenu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1916, le vote en juillet 1916 d'un impôt sur les bénéfices de guerre au taux de 50% (qui devient progressif, jusqu'à 80%, à la fin de 1917), la majoration de droits sur les alcools, le sucre, etc., le relèvement du prix du tabac et des allumettes, et surtout l'augmentation des droits d'enregistrement et de timbre. Les ressources permanentes de l'Etat, qui ont fortement reculé en 1914 et en 1915 ne retrouvent en 1916 que leur niveau de 1913. Elles progressent jusqu'en 1918 mais peu, surtout si l'on tient compte de la dépréciation du franc. Pour trouver de l'argent liquide et soutenir leur déficit, tous les pays belligérants recourent à diverses formules d'emprunt garanti.



Ohé ! les braves gens...  
1914



L'Emprunt des « dernières cartouches »  
1917



[www.defense.gouv.fr/terre](http://www.defense.gouv.fr/terre)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

